

Table des Matière

INTRODUCTION GENERALE

1-Introduction	007
1 .1 Problématique générale	007
2- Problématique international	008
3- Démarche méthodologique	008
4-Motifs du choix du thème	009

APPROCHE URBAINE

1-Présentation de la région touristique nord – ouest	013
1.1-Forces réelles du pôle nord –ouest	013
1.2-Infrastructures touristiques du pole	014
1.3-Vocation principales	014
1.4-Vocations secondaires	014
1.5-Les projets existants et en cours	015
1.6-Objectifs	015
1.7-Synthèse	015
2-Problématique national	015
3-Conclusion	015

ANALYSE URBAINE DE LA WILAYA D'ORAN

1-Présentation de la wilaya d'Oran	018
1-1)Situation	018
1-2)Accessibilité de la wilaya	018
1-3)Rayonnement d'Oran.....	020
1-4)Historique de la willaya d'Oran.....	020
2) Découpage administratif de la Wilaya d'Oran.....	026
3) Analyse du milieu physique	027
3-1) Données sociodémographiques	028
3-2) Tracé urbain, Trames urbaines à Oran	028
3-3) Le Climat.....	028
3-4) La sismicité	028
3-5) Topographie	029
3-6) La géologie.....	029
4) Les potentialités d'Oran	029

4-1) Les potentialités naturelles	029
4-2) Les potentialités économiques	029
4-3) Les potentialités touristiques et culturelles	030
4-4) Les infrastructures de base la willaya d'Oran	031
5) Le tourisme Balnéaire à Oran.....	031
5-1) Les infrastructures d'accueil de la willaya d'Oran	032
5-2) Les ZET de la willaya d'Oran.....	033
6) Synthèse.....	036
7) Problématique à l'échelle de la ville	036
8) Objectifs	036
9) Conclusion	036
10) Présentation de zone d'intervention	036
1) Situation	036
2) Accessibilité	037
3) Milieu physique	037
3-1) Aspect géologique	037
3-2) Aspects climatiques	037
3-4) Les températures	037
3-5) Pluviosité.....	037
3-6) Le régime des vents	038
3-7) Les Brouillards	038
11) Problématique spécifique	038

APPROCHE THEMATIQUE

1-Introduction	041
2-Définitions et terminologies	041
2.1-Le tourisme	042
2.2-Le touriste	042
2.3-Flux touristique	042
2.4-Site touristique	042
2.5-Zone d'expansion touristique	042
2.6-Aménagement touristique	043
3-Rôles et besoins du tourisme	044
3.1-Aspect Social	045
3.2-Aspect Economique	045
3.3-Aspect Culturel	045
3.4-Aspect médical	045
3.5-Aspect écologique	045
3.6-Aspect Politique	045

4-Besoins du tourisme	045
5-Facteurs influant le tourisme	046
6-La diversité de l'offre touristique	046
7-Le tourisme à l'échelle internationale	047
8-Le tourisme à l'échelle nationale	050
9-Le tourisme balnéaire en Algérie	052
10-La politique du tourisme en Algérie	053
11- Synthèse	058
12- Classification du tourisme	059
13-type de la clientèle.....	063
14-Classification du tourisme	063
15-Le tourisme balnéaire	063
16-Quelques définitions	064
17-L'impact du tourisme	064
18-Les différents types d'équipements et d'infrastructures touristiques	065
20-Normes de Classement des Terrains de Camping	074
19-Normes De Classement Des Résidences Touristiques	075

APPROCHE ANALYTIQUE

Analyse des exemples

1/Les exemples nationaux

1.1/ Complexe touristique Zéralda	077
1.2/ Complexe touristique Sidi Fredj	083
1.3/ Complexe touristique Green Village à Cab carbon (Oran)	085

2/ Les exemples internationaux

2.1/ Le complexe touristique El Marjan Island, Dubaï, Emirats Arab Unis	086
2.2/ Club de vacances Atlantis, Paradise Island, Bahamas	090
2.3/ Le complexe touristique de la baie de Gammarth, Tunisie	096
2.4/ Station balnéaire Méditerranéenne, Saidia, Maroc.....	101

3/Tableau comparatif des exemples

4/ Synthèse

1/ Analyse de Site

1-Présentation du site d'intervention

1.1) Situation	106
1.2) Les limites	106
1.3) Accessibilité	107
1.4) existant sur terrain	108
1.5) Topographie du terrain	109
1.6) Etat de fait	110

APPROCHE PROGRAMMATIQUE

1-Introduction	115
2- Objectifs	115
3- Les acteurs de tourisme	115
3.1/Les utilisateurs	115
3.2/Les usagers	115
3.3/ Tableau des usagers	116
4-Programme de base	117
4.1/Les grandes fonctions	117
4.2/Programme de base	117
4.3/Schéma relationnel	118
4.4/Organigramme spatial	120
5/Programme spécifique	121

APPROCHE ARCHITECTURALE

1-Introduction	127
2-Genèse du projet	127
3-Description Du Projet	131
4-Partie Graphique Du Projet	134

APPROCHE TECHNIQUE

1-)Introduction	136
2-Choix du système structurel	136
2-1Le béton armé	136
2- Les gros œuvres.....	136
2-1 L'infrastructure	136
2.2. La superstructure	136
3) Second œuvre	138
4) Corps d'états secondaires (CES)	141
Bibliographie	145

CHAPITRE : 1

Approche introductive

« L'homme et la mer »

Homme libre, toujours tu chériras la mer !
La mer est ton miroir, tu contemples ton âme
Dans le déroulement infini de sa lame
Et ton esprit n'est pas un gouffre moins amer
Tu te plais à plonger au sein de ton image
Tu l'embrasses des yeux et des bras, et ton cœur
Se distrait quelques fois de sa propre rumeur
Au bruit de cette plainte indomptable et sauvage
O mer nul ne connaît tes richesses intimes.

Charles Baudelaire

1) Introduction :

La mer, ce grand réservoir de richesse inexploité reste un mystère pour l'humanité et une matrice originelle de toute vie humaine s'offre à nouveau à l'homme, comme une possibilité de forme de vie. La sensibilisation sera un moyen essentiel d'assurer la survie de l'homme.

Le tourisme est un secteur important pour la réalisation des objectifs du développement et représente pour de nombreux pays une véritable manne pour l'économie nationale. Le dynamisme du secteur touristique, ses importants effets directs et indirects sur les économies des pays en développement notamment, font de ce secteur un outil de développement particulièrement prometteur.



Le tourisme constitue la première source de revenu pour plusieurs pays et favorise le développement d'infrastructures, l'exemple de L'Espagne, le Maroc, la Tunisie...etc. donc Le tourisme est un secteur important pour la réalisation des objectifs du développement et représente pour de nombreux pays une véritable manne pour l'économie nationale.

Le tourisme constitue de ce fait une chaîne dont la bonne articulation des composantes comme le transport, l'information, l'hébergement, les loisirs et essentielle pour sa réussite.

Le loisir touristique joue beaucoup sur la psychologie de l'homme et a des conséquences sur son environnement social car ayant différentes formes le tourisme représente le dépaysement c'est-à-dire le changement donc une rupture avec la monotonie quotidienne.

L'architecture est le meilleur moyen de conservation de l'histoire des populations, des civilisations et un moyen d'éducation pour les sociétés. C'est pour cela le but de notre projet est de sensibiliser le grand public à découvrir la mer et à l'aimer.

1.1) Problématique générale :

Les gens utilisent la mer pour se nourrir, communiquer pour eux la mer est un

Espace de libération et un territoire de loisirs. Mais la majorité ignorent ou délaissent la pratique et a richesse maritime à cause de l'absence des moyens qui mettent en valeur cette richesse et l'insuffisance des endroits ludique et halieutique

- **Comment faire intéresser les gens et faire découvrir cette culture ?**
- Comment arriver a comblé le déficit en infrastructures touristiques notamment balnéaire tout en préservant la nature ?
- Quelles seront les infrastructures essentielles au bien – être du touriste et comment assurer leur fonctionnalité durant toute l'année ?
- Sur quelle type de structure d'accueil faut – il se penché ?

2) Problématique internationale :

Le tourisme constitue dans le monde contemporain une réalité à fois économique (6 à 7% des emplois mondiaux) et sociale, avec la massification des pratiques touristiques et une progression de celles-ci corrélée à l'émergence au tourisme de nouveaux groupes sociaux, pour une large part issue de pays émergents.

Le tourisme dans le monde a connu un développement spectaculaire depuis la seconde guerre mondiale.

Ce secteur pèse ainsi aujourd'hui de façon notable sur les grands équilibres économiques (emploi, investissement, équilibre des échanges extérieurs) des pays tel que : la France, les Etats- Unis, l'Espagne...etc.

Et des pays moins développés accueillant plus de touristes comme le Mexique, l'Egypte, la Turquie...etc.

L'Algérie dispose d'une bande frontalière avec le Maroc et la Tunisie. Alors, elle doit faire face à une concurrence déloyale avec ces deux pays.

- **Comment rendre l'Algérie une concurrente aux pays voisins ?**

3) Démarche méthodologique :

C'est l'outil scientifique qui nous permet de structurer et d'élaborer notre travail d'une manière correcte et logique sans nous éloigner du cœur du sujet

Le processus se subdivise en 6 grands chapitres :

Une approche urbaine : qui est la lecture générale sur le tourisme balnéaire en élaborant le choix de la ville d'étude et des différentes actions dans lequel notre projet devrait s'inscrire.

Une approche thématique : c'est une analyse qui portera sur le thème de notre projet (tourisme balnéaire), elle permettra d'approfondir nos connaissances et de déterminer les différents définitions, c'est une étape charnière qui permet le passage vers les chapitres suivants.

Une approche analytique : on analyse les différents exemples en tirant le programme de base de ce type d'équipement

Une approche programmatique : qui nous permet de définir le programme nécessaire pour notre projet

Une approche architectural : on y trouvera le processus de conception du

Projet ainsi que les différentes conclusions tirées des chapitres précédents afin d'arriver à la formation du projet dans son aspect formel et fonctionnel

Une approche technique : qui traitera l'aspect technologique du projet on étudiant le système constructif, les matériaux de construction et les différents corps d'état.

4/ Motifs de choix du thème :

Au fil des décennies, le tourisme a connu un essor continu et s'est diversifié de plus en plus, au point de devenir un des secteurs économiques à la croissance la plus rapide du monde. Le tourisme moderne est étroitement lié au développement et il englobe un nombre grandissant de nouvelles destinations. Cette dynamique en fait un moteur essentiel du progrès socioéconomique.

Aujourd'hui, le volume d'affaires du secteur touristique égale, voire dépasse celui des industries pétrolière, agroalimentaire ou automobile. Le tourisme est désormais un des grands acteurs du commerce international et, en même temps, il constitue une des principales sources de revenus de beaucoup de pays en développement. Cette croissance va de pair avec l'accentuation de la diversification et de la concurrence entre les destinations.

L'expansion générale du tourisme dans les pays industrialisés et développés présente des avantages économiques et crée des emplois dans de nombreux secteurs qui y sont liés, de l'agriculture aux télécommunications en passant par le bâtiment.

L'Algérie dispose d'une variété de potentialités dont la valorisation peut donner naissance à une industrie touristique étendue et prospère.

Ses potentialités résident dans les sites côtiers de 1200 km, montagneux et sahariens du territoire, elles résident aussi dans les sources thermales dont les caractéristiques sont multiples. « Extrait de la Charte nationale ».

Ses richesses touristiques de l'Algérie ont suscité l'intérêt des touristes étrangers, bien avant l'invasion française, ce qui a donné au colonisateur l'idée de mettre en place des infrastructures répondant à une demande de touristes venus à la recherche des paysages inconnus et des sites paradisiaques.

L'alliance de la mer et de la terre, le mariage d'histoire et de la nature, l'Algérie dispose de grandes potentialités lui permettant de promouvoir un développement du tourisme durable.

La situation géographique du pays avec un littoral riche en faune et en flore, De cote vierge place le tourisme balnéaire comme produit touristique dominant pour la demande interne et externe.

Une immense demande en matière d'infrastructures et d'équipements touristiques reste toujours insatisfaite surtout en hébergement et en équipements d'accompagnement.

- Ce sont donc les raisons qui nous ont permis de renforcer notre choix vu que le tourisme a longtemps été à l'abandon et reste toujours en dessous de la moyenne , c'est pour cela que le développement de ce type de tourisme est impératif , il permet à notre pays de bien se positionner par rapport aux autres destinations méditerranéennes .

CHAPITRE : 2

Approche urbaine

« L'urbaniste ne doit prendre son crayon qu'après avoir terminé son enquête de monographie locale et l'avoir judicieusement conduite : un problème bien posé est déjà près l'être résolu..... »

RENE DANGER

« Faire l'urbanisme, c'est savoir où il ne faut pas construire »

HENRI PROST

« Chaque ville à son histoire, sa personnalité ses structures économique et sociales. La nature des problèmes varie donc d'une ville à l'autre, comme d'un quartier à un autre... car une ville, c'est de l'histoire cristallisée en formes urbaines ».

JEAN PAUL LACAZE

1.Présentation de pôle nord-ouest :

- La région touristique nord – ouest est constituer de sept wilayas : Oran, Aïn t'émouchent, Mascara, Mostaganem, Tlemcen, Sidi Bel Abbes, et Relizane.
- Elle est limitée :
 - Au nord par la mer méditerranéenne
 - A l'est par la wilaya de Chlef
 - A l'ouest par la Maroc
 - Au sud par les wilayas de Tiaret, Saida et Naama
- De part sa position géographique extrêmement stratégique , situé à moi de deux heures du principale marché émetteur de touristes , l'Europe (Espagne) , ce pôle de 35.000 km pour 600.000 d'habitants , est tout naturellement destiné à devenir une destination de choix dans la carte touristique de notre pays et jouer un grand rôle dans la promotion de la destination « Algérie »
- Car ce pôle d'excellence touristique nord-ouest recèle des atouts naturel diversifier et des potentialités touristique exceptionnelles, marqué en plus de son littorale envoutant, par la beauté majestueuse et le cadre féerique qu'offre la nature au visiteur, par un passage ou se succèdent les reliefs montagneux, les vallées, les grandes étendues d'eau, les plaines, les forêts. Il est marqué aussi par un patrimoine matériel et immatériel riche, une population dont l'hospitalité, les traditions leur permettant la fabrication et le montage d'une multitude de produits touristique très compétitifs dans les différents types de tourisme.

1-1 Forces réelles du pôle nord –ouest :

- Un potentiel touristique exceptionnel et diversifier non valorisé
- Un linéaire côtier s'étendant sur 400 km + 14 zones humides et autant de barrages.
- Une grande variété de paysage et un vase héritage musulman maghrébin autant intellectuel qu'artistique.
- Un patrimoine matériel et immatériel, un réservoir de sources thermales plus de 50 sources et 08 stations thermales, une proximité des principaux marchés émettrices.
- Un important réseau d'infrastructures aéroportuaire, portuaire, ferrée et routière existantes, en cours et projetées.
- Des disponibilités foncières importantes plus de 37 ZET avec une superficie foncière de 5000 ha.
- L'artisanat : ce secteur d'appoint a l'activité touristique se distingue par une forte présence de qualité de produits de l'artisanat spécifique au pôle et particulièrement à la région de Tlemcen susceptible d'offrir au touriste cette différence et cette originalité qu'il recherche les métiers se présentes comme suit :

- L'habitat traditionnel
- La maroquinerie
- La poterie
- La sellerie
- La pâtisserie
- Le tissage
- L'ébénisterie

→ L'art culinaire traditionnel ...

1-2 Infrastructures touristiques du pôle

Le pôle touristique nord-ouest dispose d'un parc hôtelier de toutes les catégories confondues de **269 hôtels** pour une capacité de près de **22.000 lits** soit 26% du parc hôtelier national, dont 196 d'une capacité de près de 18.000 lits se situant au niveau des régions du littoral. **Toute fois seuls 5000 lits sur les 22.000 peuvent répondre aux besoins d'un tourisme de qualité.**

Par ailleurs 112 ATV dont 45 au niveau de la capitale du pôle composant le volet des voyagistes et qui pour leurs majorité se contentent de la billetterie et de l'opération omra et 13 offices locaux du tourisme et associations représente rafle de promotion du secteur qui reste appelée à faire preuve de plus de professionnalisme.

1-3 Vocation principales :

❖ Tourisme balnéaire :

C'est la destination principale des clients nationaux, choisis en fonction de ses potentialités des ZET prioritaire qui y sont prévues et par rapport à sa situation géographique stratégique.

Le pôle touristique nord –ouest recèle un littoral exceptionnel s'étendant sur 400 km de cote de Mostaganem à Tlemcen en passant par Oran et Ain Témouchent, on compte au moins 125 plages.

Présence de l'île de Rechgoune (Ain Témouchent) et celle des Habibas (Oran) qui offrent un atout très important pour le tourisme et un abri contre les vents du nord et du nord-ouest.

De plus , il est très important de signaler que la dominance balnéaire du pôle est nettement matérialisé par les 5000 ha représentant la superficie de 37 ZET situées toutes sur le littoral et dont l'attractivité est telle qu'elle fait rêver les investisseurs les plus prudents y compris les étrangers (Madagh 1 à Oran , Madagh 2 , Bouzedjar et sbiaat a Ain Témouchent , Moscarda et Ain Ajroud à Tlemcen)

❖ Tourisme d'affaires, urbain, de congrès et de conférences :

C'est une forme de tourisme susceptible d'être développer au niveau de la capitale du pôle « Oran », véritable métropole qui offre toutes des aptitudes pour le développement d'un tourisme d'affaires, urbain, de congrès et de conférences.

1-4Vocations secondaires :

- Tourisme urbain
- Tourisme culturel
- Tourisme de soin et de santé
- Tourisme culturel et fêtes locales
- Tourisme climatique et de niche
- Tourisme de découverte
- Tourisme scientifique, tourisme écologique, et autres formes du tourisme.

On peut citer une multitude de sites au niveau du pôle :

- Le plateau de Lalla Setti

- Les grottes de Béni Add et les cascades de l'Ourit à Tlemcen
- La grotte Boujelida a Mascara lieu ou le grand martyr Ahmed ZABANA a été arrêté durant la guerre de libération nationale
- Le fort de Santa Cruz à Oran
- Le lac de Sidi Med BENALI à Sidi Belabbes
- Le vieux Mazouna a Relizane
- Le vieux quartier du derb Mostaganem et les maisons et fermes coloniales d'Ain Témouchent.

1-5 Les projets existants et en cours :

Le pôle d'excellence nord-ouest connaît une dynamique urbaine due aux différents aménagements. En effet ce ne sont pas moins de 500 km de bonheur, de diversité, et de confort que vous offre le réseau routier (70% en double voie) reliant Mascara, Relizane et Sidi Belabbes à Tlemcen, Mostaganem, Oran et Ain Témouchent. Par ailleurs le pôle est parfaitement choyé en matière de transport portuaire et aéroportuaire : 2 aéroports internationaux et 2 ports de voyageurs (Oran et Tlemcen), 4 aéroports (Mascara, Mostaganem, Sidi Belabbes et Ain Témouchent), 1 port de plaisance (Tlemcen), en plus du réseau ferroviaire couvrant tout le pôle.

1-6 Objectifs :

- Offrir à la clientèle de proximité internationale et nationale des produits de qualité
- Répondre aux attentes de la clientèle d'affaires en constante croissance, Proposer des loisirs de proximité, des produits de cure, de repos, de dépaysement, et d'évasion pour la région nord-ouest.

1-7 Synthèse :

Le pôle d'excellence permet une véritable irrigation touristique d'envergure nationale, il sert d'un point d'appui et de locomotive pour le développement touristique au niveau régional national.

2. Problématique nationale :

Avec toutes ces potentialités et infrastructures :

- Comment faire du pôle nord-ouest une destination touristique d'excellence tout en suivant les orientations fondamentales du SDAT (schéma directeur d'aménagement touristique) ?
- Comment valoriser la destination nord-ouest, tout en renforçant les structures touristiques balnéaires déjà existantes ?
- Comment assurer son développement durable ?

3- Conclusion :

Pourquoi Oran ?

« Rien n'est plus beau, rien n'est plus significatif pour cela qui aime du même amour l'Afrique et la Méditerranée que de contempler leur union du haut de Santa Cruz(...) »

Ce tas de monnaies blanches jetées au hasard, c'est Oran ; cette tâche d'encre violette c'est la Méditerranée ; cette poussière d'or sur un miroir d'argent, c'est le sel de la plaine à travers le soleil. » s'est « lâché » un jour un philosophe emporté par la beauté d'Oran.

Oran se frotte les mains chaque saison d'un nombre important de vacanciers.

En effet, comme toute région à fort potentiel touristique, la wilaya d'Oran offre un paysage varié, riche qui peut satisfaire tous les tempéraments. Une cote Est rocheuse, abrupte avec des fonds exceptionnels pour la pêche sous-marine (Ain Franine, Kristel, aux pieds de la montagne des Lions...), la côte Ouest, plus hospitalière, plus pacifique grâce à ses plages de sable fin.

Oran présente des potentialités considérables :

- ❖ L'histoire et la vocation de lieu.
- ❖ La situation au carrefour des systèmes de communication.
- ❖ L'aire métropolitaine de la ville.
- ❖ La masse démographique.
- ❖ Le patrimoine naturel, culturel et scientifique.
- ❖ La facilité d'accès par des moyens variés.

Une richesse qualitative et une diversité d'espèces floristique et faunistique.

Analyse urbaine de la wilaya d'oran

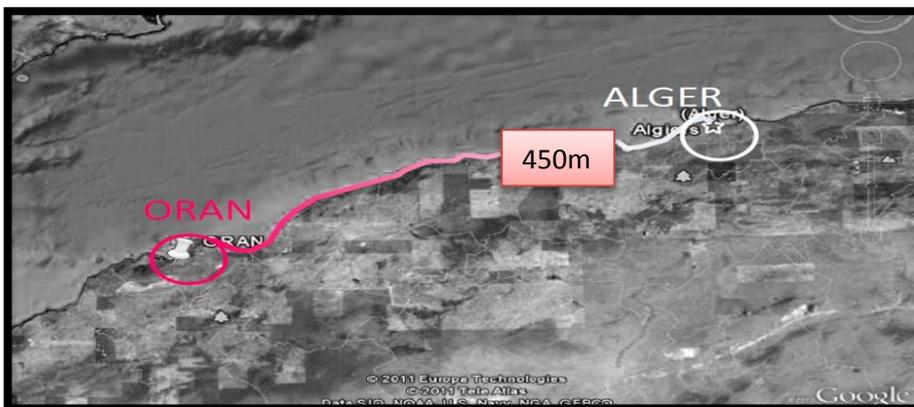


1- Présentation générale de la Wilaya d'Oran.

1-1) Situation : Oran se trouve au bord de la rive sud du bassin méditerranéen ; elle se situe au nord-ouest de l'Algérie, à 450 km à l'ouest de la capitale Alger.

La wilaya d'Oran est limitée :

- Au Nord par la Mer Méditerranée.
 - A l'Ouest par la limite administrative de la wilaya d'Ain Témouchent.
 - A l'Est par les wilayas de Mostaganem et de Mascara.
 - Au Sud par la wilaya de Sidi Bel Abbès.
- Considéré comme deuxième ville d'Algérie, connue pour son unique front de mer sur la méditerranée, ses sites historiques tel que la Santa Cruz, mais aussi et surtout le quartier historique par excellence qu'est SIDI EL HOUARI (le vieux Oran) ainsi que la place d'armes pôle majeur de la ville d'Oran et point de convergence de tous ces sites.



Carte de localisation de la ville d'Oran.

1-2) Accessibilité de la wilaya:

-Elle est accessible par plusieurs routes nationales:

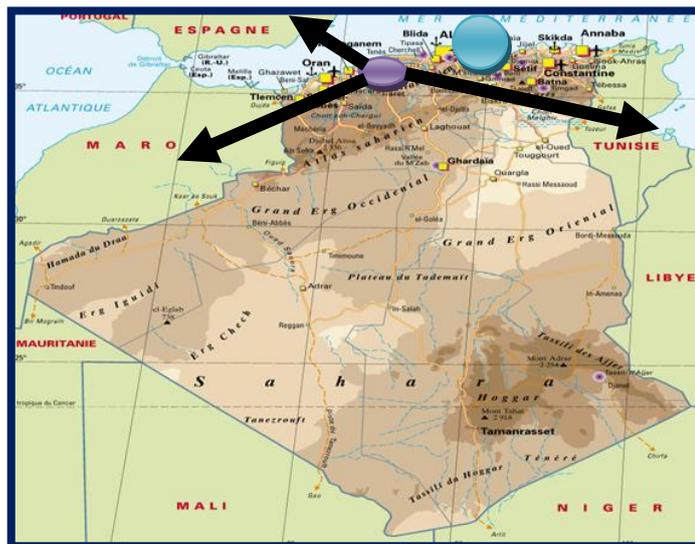
- RN2: c'est la principale liaison avec l'extrême Ouest du pays (Tlemcen, Maghnia) et Le Maroc.
- RN108: reliant Oran avec Ain-Temouchent en passant par Hammam Bou Hdjar.
- RN4: reliant Oran avec la capitale en passant par l'autoroute Est-ouest.
- RN11: reliant Oran à la capitale en passant par Mascara.
- RN97: reliant Oran avec Mascara.



Carte de l'accessibilité de la wilaya.

1-3) Rayonnement d'Oran :

-La métropole d'Oran recèle plusieurs atouts par sa situation portuaire, aéroportuaire et les relations qu'elle génère tant vers l'Europe que vers le Maghreb. Il est à une demi-heure de vol du port espagnol d'Alicante qui lui fait face est d'une heure Barcelone et de Marseille. Elle représente une position stratégique, C'est un pôle d'attraction de Tunisie, Maroc, Europe et l'Afrique (le carrefour d'échange)



Carte de rayonnement de la ville d'Oran.

1-4) Aperçu Historique :

1-4-1)-la période préhistorique

-Le site d'Oran fut un lieu d'activité humaine préhistorique comme l'ont révélé les fouilles archéologiques aux IXe et XXe siècles. Les vestiges de plusieurs occupations humaines furent découverts en Oranie, les occupations de grottes du Cuartel, de Kouchet El Djir et des carrières d'Eckmühl remontant aux époques paléolithique et Néolithique.

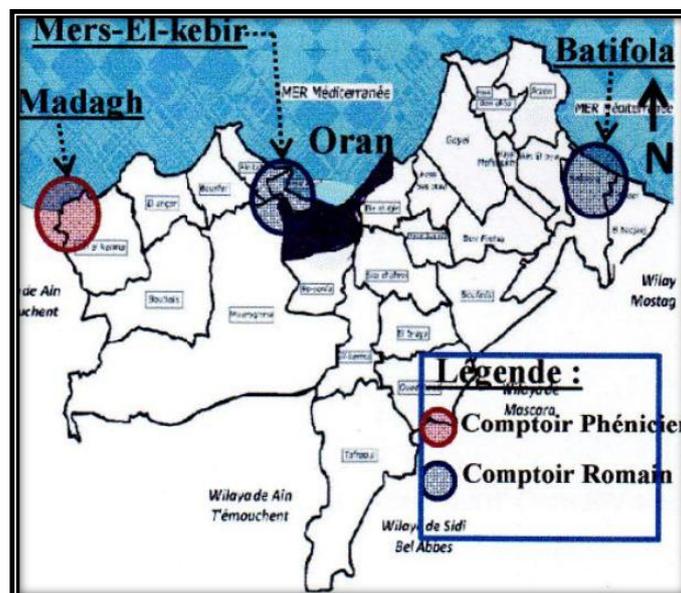
1-4-2)-Antiquité:

a- Phéniciens:

les Phéniciens avaient choisi la crique de Madagh à l'ouest d'Oran pour y installer leur comptoir.

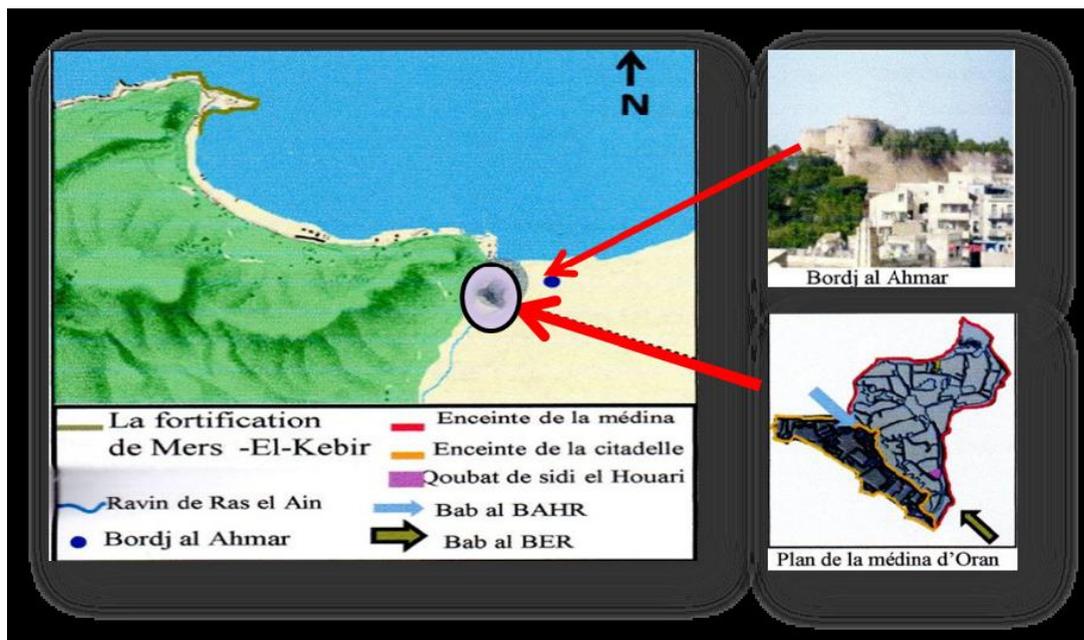
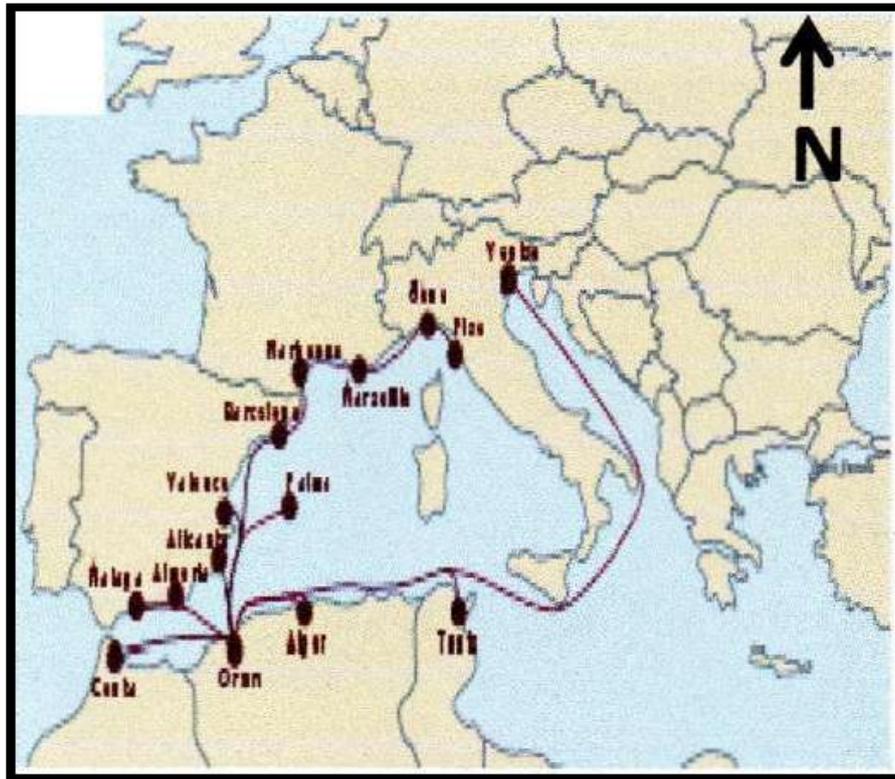
b-Romains:

Les Romains préférèrent développer le site de Portus Magnus à 40 kilomètres à l'est, sur la ville actuelle de Bethioua. Le port d'Oran ainsi que Mers-el-Kébir étaient connus sous le nom de Portus Divini (Port divin).



1-4-3)-période islamique:

-Oran fut fondée en 902 par les marins Andalous Mohamed Ben Abou Aoun et Mohamed Ben Abdoun et un groupe de marins, appuyés par les émirs de Cordoue. Ils fondèrent la ville pour commercer avec Tlemcen en développant l'occupation de la baie abritée de Mers el-Kébir.



Toute l'époque islamique, le seul objectif était de protéger le front de mer car le danger ne pouvait venir que de la mer, ce qui explique la fortification du port (Mers El Kabîr) par l'édification des donjons « Bordj El Marsa ». La casbah, de son côté, de par sa situation élevée tenait bien d'observation.

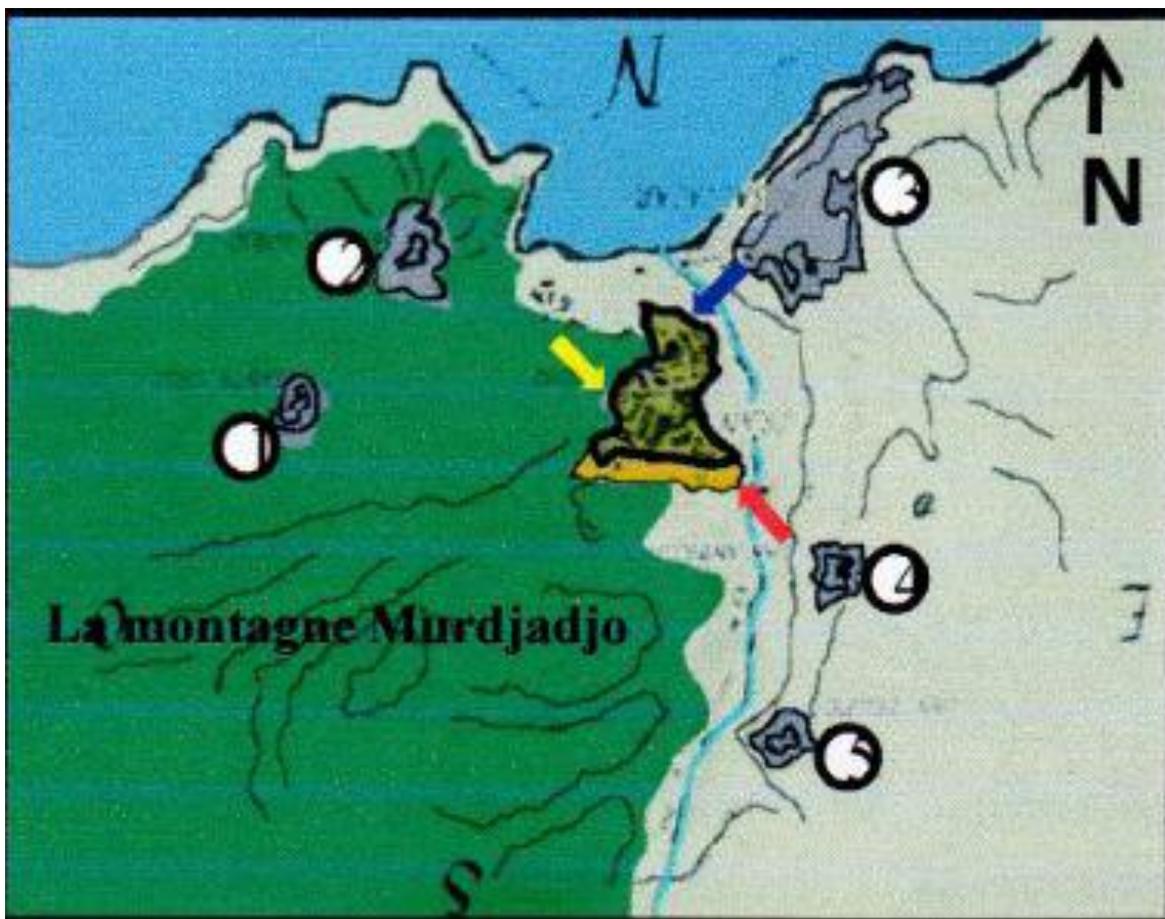
1-4-4)- période espagnole (1509-1708) (1732-1792) :

a- Durant la première occupation (1509-1708) :

-Les Espagnols procèdent à des travaux de restauration de la forteresse (Mers -El- Kabîr) destinée à loger les gouverneurs de la ville. - La ville était entourée d'une muraille épaisse avec des bastions . La Citadelle ou casbah occupait la partie haute de la ville . -Trois portes permettaient l' accès à la ville:

la porte de Tlemcen, la porte de Canastel et la porte de Santon.

-Le périmètre défensif extérieur était composé de cinq châteaux: Santa Cruz(1563), San Andrés(1694), -San Philippe, San Gregorio, et Rozalcazar.



b- Durant la deuxième occupation (1732-1792) :

-Le système défensif Oranais est formé par quatre lignes de défense. -De nombreux aménagements de la voirie notamment des élargissements pour permettre de relier les principales portes de la ville.

-Beaucoup plus bas, en face du port un nouveau quartier est aménagé « la marine ».Ce site fut principalement l'emplacement idéal pour les casernes, les magasins...

-La casbah fut aussi ceinturée par un mur plus solide, des tours et des portes dont la porte d'Espagne.

-la ville a connu des constructions dignes d'une ville (hôpital, théâtre).

Les espagnols, en occupant Oran introduisirent le modèle urbain de la ville médiévale fortifiée, contrairement aux arabes qui avaient porté la défense du côté opposé car ils redoutaient le plus les attaques terrestres.

En 1790, un tremblement de terre détruisit une partie de la ville.

1-4-5)-Période ottomane (1708-1732) (1792-1831):

a- La première occupation (1708-1732) :

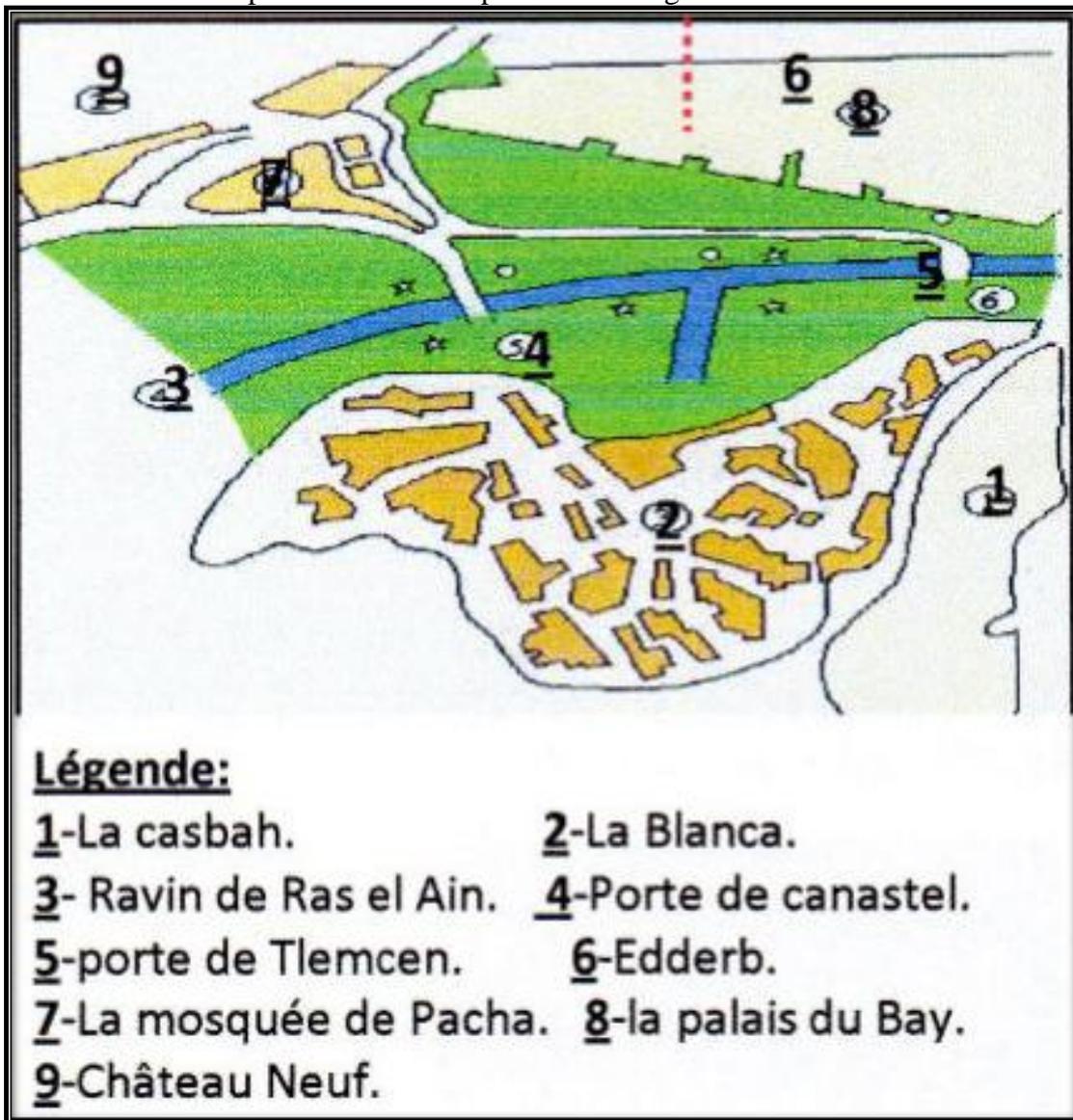
-de la ville par le bey Mustapha Bouchlaghem (1708-1732) n'avait produit que quelques aménagements urbains, sans pour autant étendre la ville au-delà de l'enceinte espagnole.

b- La deuxième occupation (1792-1831) :

-Par le bey Mohamed el kebir en 1792 pour que la ville connaisse une véritable extension spatiale et un développement urbanistique et démographique.

-le bey semble avoir été amené à la création de la nouvelle ville sur la rive droite de l'oued errhi.

Le bey en véritable urbaniste, grâce à des opérations de lotissement, à tracer un réseau de voirie dont les rues paraissent se couper dans les angles droits.



La ville d'Oran à la fin de l'occupation

Depuis l'antiquité, le processus de formation de la ville d'Oran est le résultat de superposition de plusieurs civilisations, ces civilisations s'installaient sur le même site pour plusieurs raisons: raison de sécurité (L'existence de contreforts de la montagne de Murdjadjo).

L'existence de nombreuses sources et notamment de l'oued Ras-EI-Ain et surtout la présence d'une baie considérée de tout temps comme étant le port le plus intéressant de l'Afrique du nord.

1-4-6)-période coloniale française: (1831-1962):

a- Le remodelage de la vieille ville (1831-1870):

-L'implantation des voies créés pour la liaison des trois parties de la ville (la marine , la Blanca et la nouvelle ville) En 1860, le développement de la Blanca à travers des actions de régularisation du tissu urbain avec des percées pour faire disparaître les impasses . Le quartier de la marine a vu son extension sur la mer.

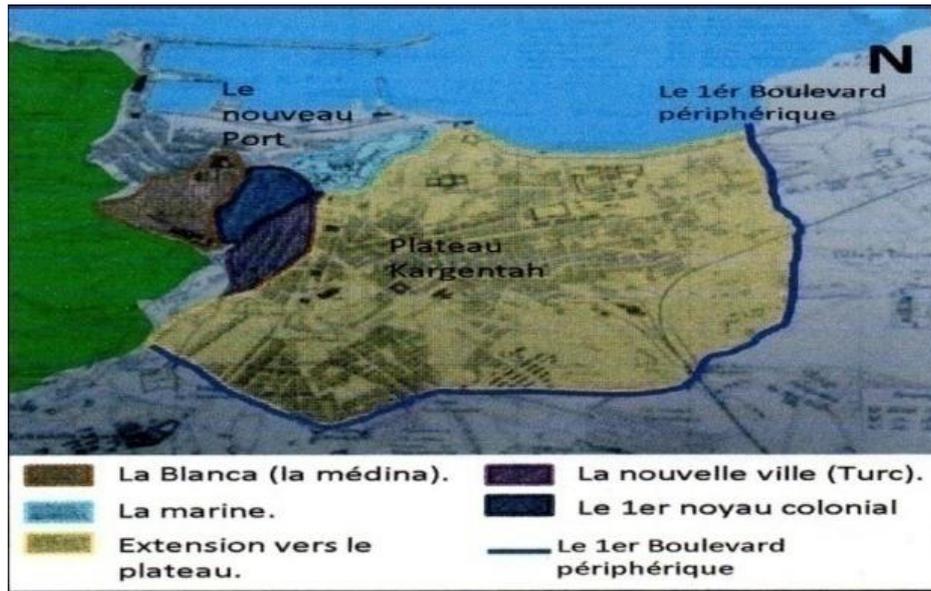


La ville d'Oran durant la période remodelage.

b-L' extension sur le plateau d'Oran (la nouvelle ville) 1870-1935:

-la ville d'Oran subit presque les mêmes instruments d'aménagement urbain à usage tel que les opérations de voirie, l'organisation du tissu urbain au tracé géométrique.

-L'emplacement de quelques édifices publics: cathédrales, lycée de jeunes filles, gendarmerie, palais de justice et le théâtre.



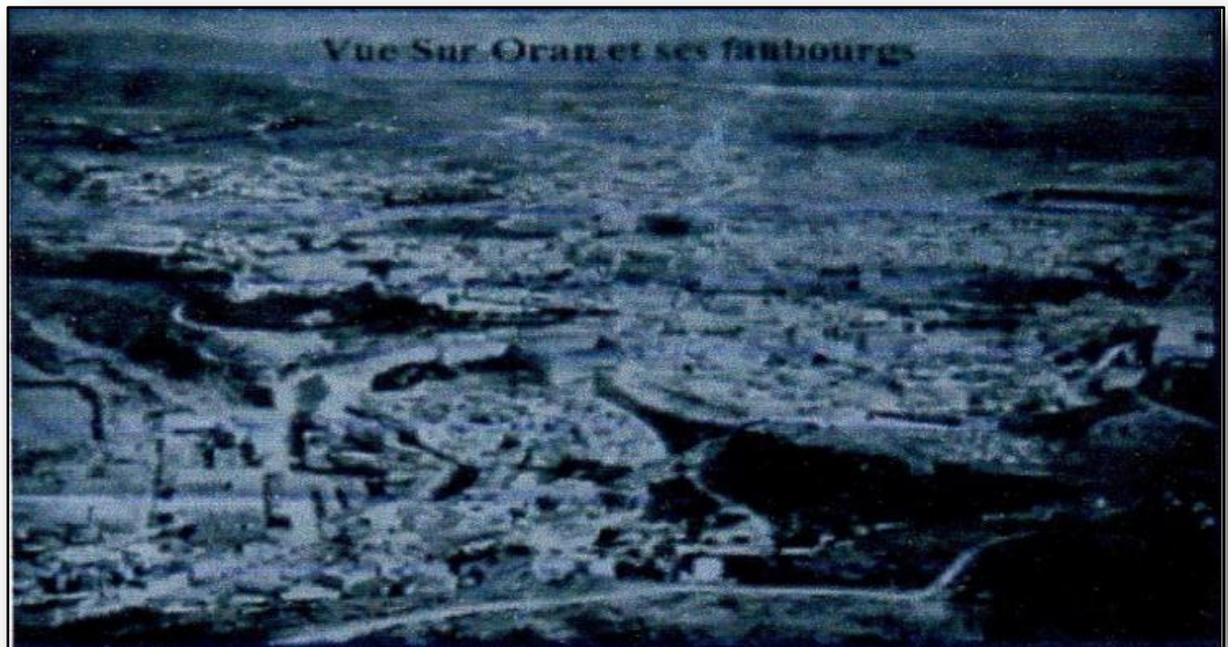
L'extension de la ville d'Oran sur le plateau.

Les villages périurbains: formation des faubourgs

-La colonisation avait introduit un modèle d'urbanisation de type occidental où les faubourgs étaient d'origine des villages périurbains, développés extra-muros (Eckmühl, Saint Eugène, Gambetta et Lamur).

-En 1935, la démolition des remparts et la réalisation sur leur emplacement du premier boulevard périphérique.

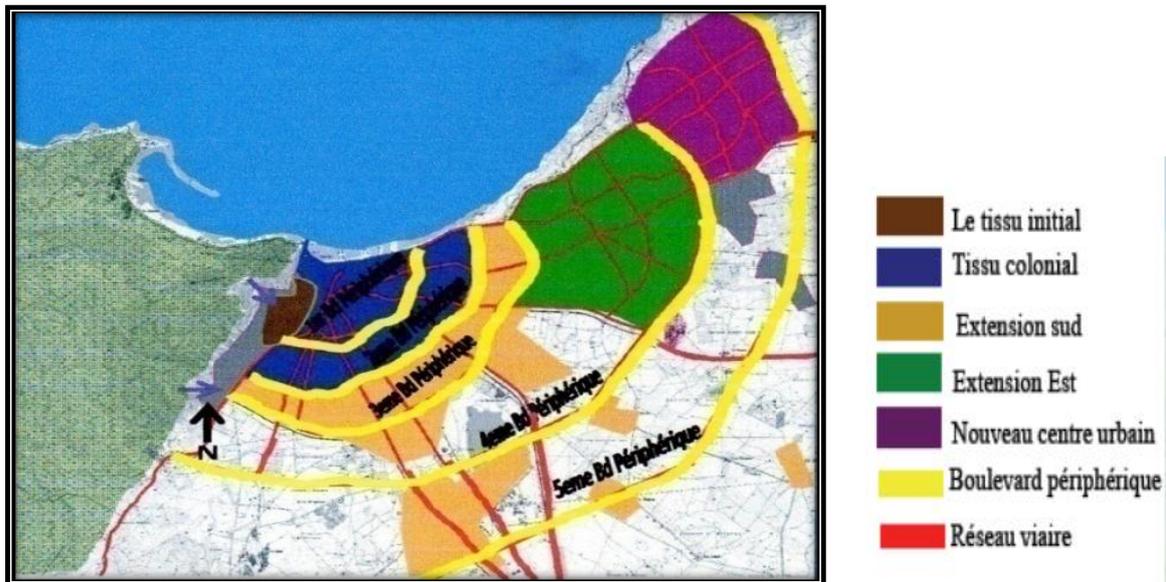
-en 1959, de nombreuses réalisations d'équipement et d'habitat notamment extension de la ville vers la zone sud (Maraval) et vers la zone est avec la création de ZUP.



Vue sur Oran et ses faubourgs

1-4-7)-La période entre 1985-2012:

-L'extension de la ville d'Oran se fait désormais par la zone Est « nouveau centre urbain El-Bahia». Où des projets de grande envergure sont en cours ou seront lancés incessamment, à l'exemple du pôle universitaire, le stade olympique ou l'académie de police. A l'ouest, le quartier de Sidi El Houari « centre historique » bénéficie d'un plan de sauvegarde du bâti historique.



2)Découpage administratif de la Wilaya d'Oran:

Depuis le découpage administratif de 1984, la Wilaya d'Oran est divisée en neufs Dairas, sur lesquelles se répartissent 26 communes :

Oran : commune d'Oran.

Aïn-el-Turck : communes d'Aïn-el-Turck, Mers- el-Kébir, Bousfer, ElAnçor .

Arzew : communes d'Arzew, Sidi Benyebka .

Bethioua : communes de Bethioua, Ain el Bia, Mers El Hadjadj.

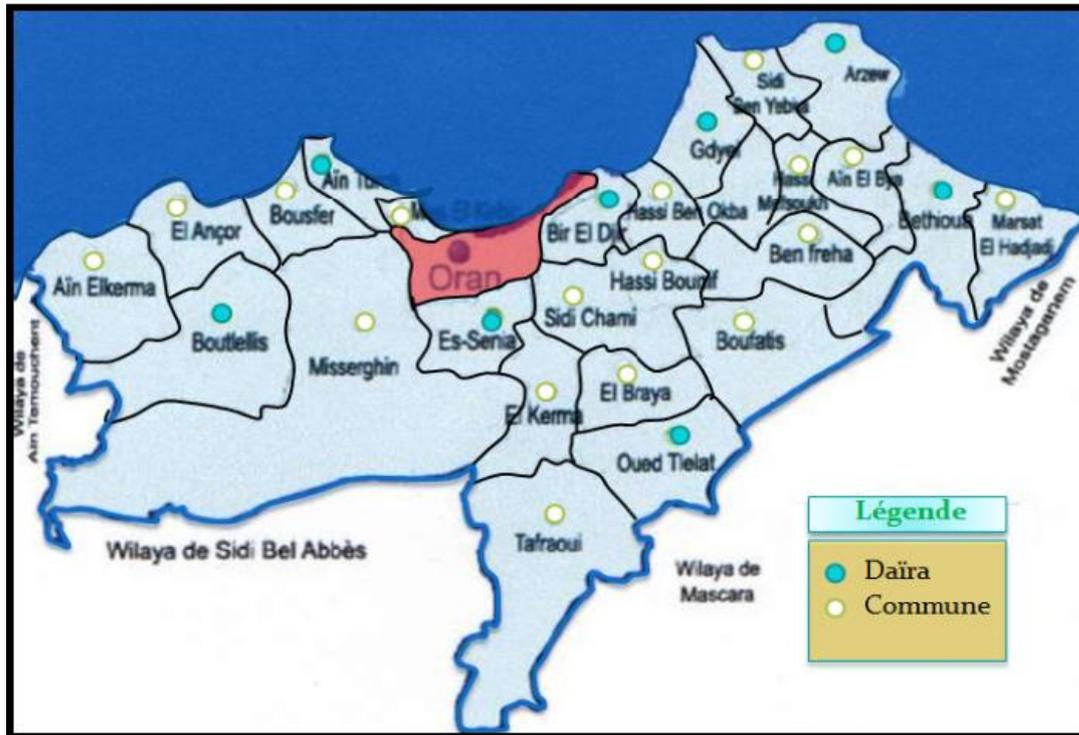
Bir El Djir : communes de Bir El Djir, Hassi Bounif, Hassi Ben Okba.

Boutlélis : communes de Boutlélis, Misserghine, Ain El Kerma.

Es Sénia : communes d'Es Senia, El Kerma, Sidi Chahmi.

Gdyel : communes de Gdyel, Ben Fréha, Hassi Mefsoukh.

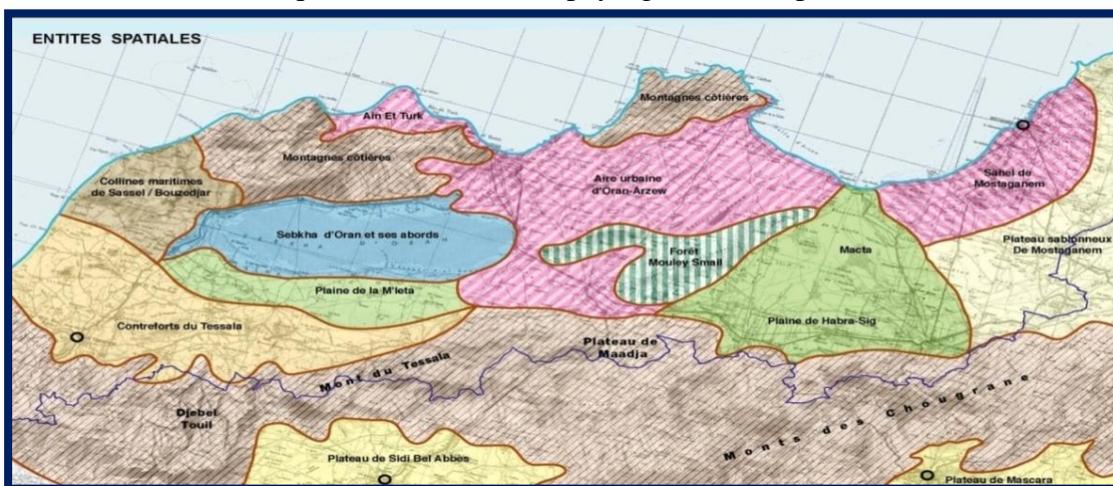
Oued Tlétat : communes d'Oued Tlétat, Tafraoui, El Braya.



Le découpage administratif de la wilaya.

3- Analyse du milieu physique :

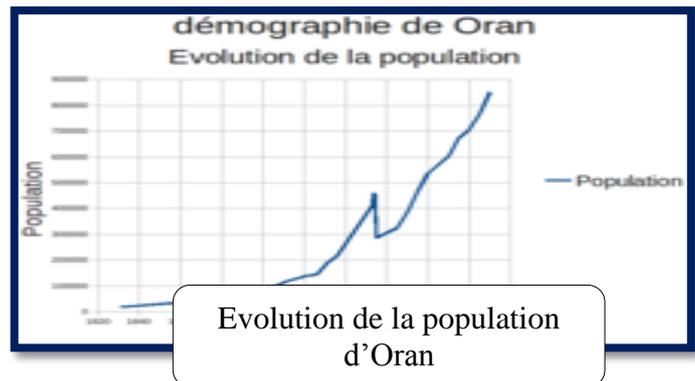
- De par sa position géographique privilégiée, l'espace physique de la wilaya d'Oran offre un site naturel ouvert sur le monde extérieur par la présence des baies d'Oran et d'Arzew sur lesquelles sont venues s'implanter des infrastructures portuaires.
- Le groupement s'insère dans un ensemble physique plus vaste et très hétérogène ; toutefois, certains éléments lui sont propres et l'individualisent :
 - Une zone littorale (de l'Oranais) avec ses caractères topographiques, une longue et vaste dépression limitée au Sud par des reliefs du Tell et occupée dans sa partie Nord par de petits massifs littoraux.
 - Des unités stratigraphiques, lithologiques, tectoniques et géomorphologiques variées qui déterminent une mosaïque de milieux ou de paysages (monts, plains).



Le littoral d'Oran

1) Données sociodémographiques :

-La wilaya compte une population de 1453 152 habitants (estimation 2009) avec une superficie totale de plus de 25.057 ha. L'estimation de la population du groupement à l'horizon 2015 peut arriver à 1.637.372habitants.



2) Tracé urbain, Trames urbaines à Oran :

-La forme **radio concentrique** soulignée par les trois boulevards concentriques et les six pénétrantes est caractérisée par l'hégémonie de l'hyper centre sur l'ensemble des tissus urbains.

-Ce tracé de ruptures est cependant nuancé selon le sens concentrique des éléments du tracé et centre les périphériques.

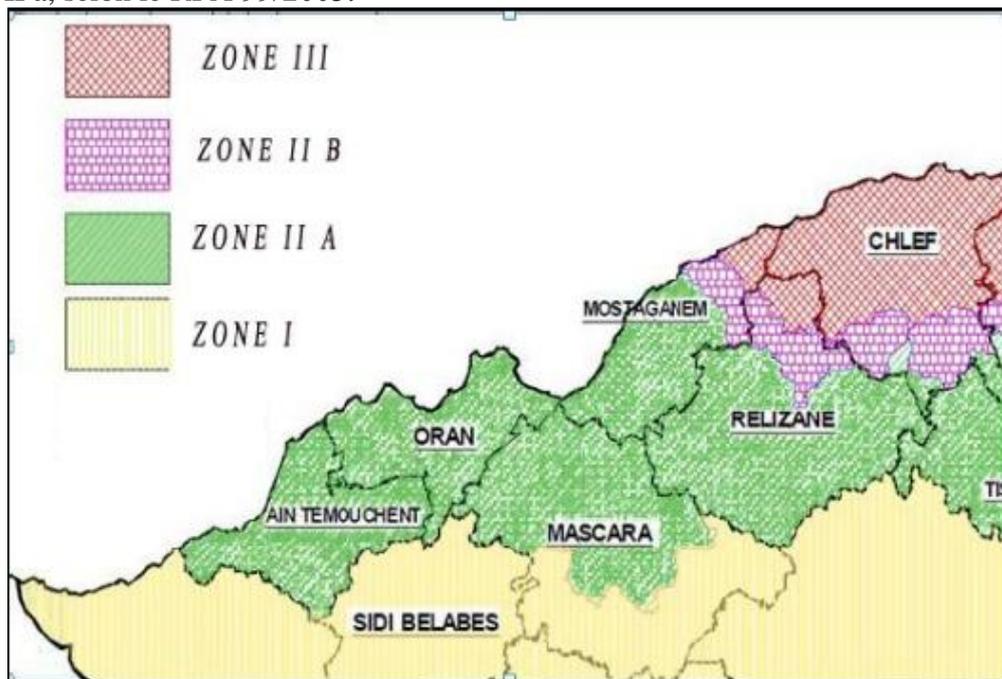
-La pénétrante ferroviaire constitue la seule grande rupture le 2ème et 3ème boulevard périphérique, concentré et continu sur le 1er boulevard, discontinu au niveau du 2em et à caractère de limite au niveau du 3ème boulevard.

3) Le Climat:

-Oran bénéficie d'un climat méditerranéen classique marqué par une sécheresse estivale, des hivers doux, un ciel lumineux et dégagé. Pendant l'été, les précipitations deviennent rares, et le ciel est lumineux et dégagé. En revanche la région est bien arrosée pendant l'hiver. Les précipitations moyennes par année sont de (420mm).

4) La sismicité:

Toute la côte algérienne est située à la limite de chevauchement de la plaque eurasienne au Nord et la plaque africaine au Sud. Causant ainsi des secousses telluriques marquées par de grands moments sans toutefois atteindre un seuil critique. Notre zone est classée dans la zone II a, selon le RPA 99/2003.



5) Topographie:

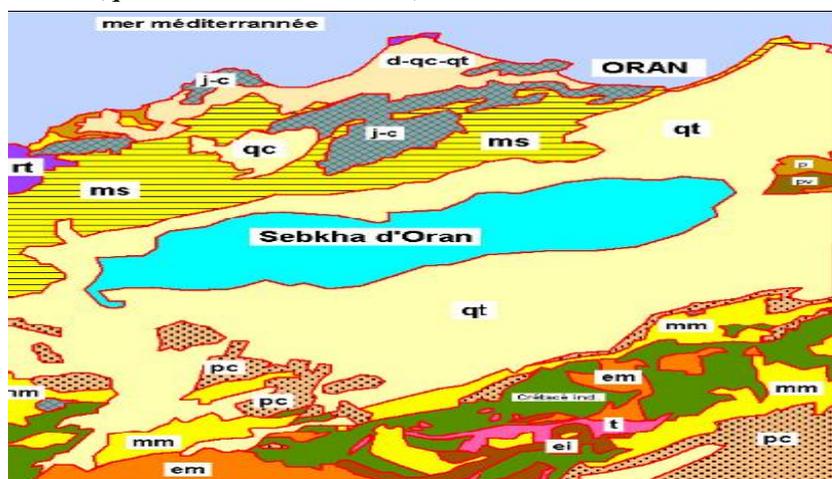
La caractéristique majeure de la zone est la grande dépression du Sud-ouest vers le Nord-est, En général, le littoral est connu pour les larges plaines mais aussi ses massifs littoraux comme le cas de Murdjadjo qui culmine à 576m .La hauteur de la ville augmente de manière une fois passée la zone portuaire. Le front de mer est construit à 40 m au- dessus des flots, les falaises de Gambetta culminent à plus de 50 m. La ville monte en pente douce. Elle atteint 70 m sur le plateau de Kargentah, puis 90 m dans la proche banlieue d'Es Senia.

6) La géologie:

Les différentes unités topographiques qui constituent le paysage correspondent chacune à une entité litho-stratigraphique ou tectonique bien distinctes, Les éléments extrêmes de la topographie correspondent a des blocs tectoniques affaissés, soulevés ou basculés.

Le relief actuel est le résultat de jeux de la succession de phases tectoniques anciennes, récentes et même actuelles .Les différenciations topographiques les plus importantes résultent des tectoniques les plus anciennes et les plus énergiques (pré-Miocène).

Les ondulations el le rajeunissement de certaines formes sont liées aux Phases plus récentes et moins vigoureuses (quaternaires et actuelles).



Carte géologique de la ville d'Oran.

4) Les potentialités d'Oran :

4-1) Les potentialités naturelles :

La position géographique de la zone est privilégiée à plus d'un titre. Cet espace offre des sites naturels ouverts par la présence de la mer et différentes baies (Oran, Arzew), sites favorables à l'implantation d'infrastructure portuaire et des agglomérations.

- Les terroirs environnants de ces agglomérations présentent des potentialités en sol appréciables.
- Les plaines littorales de Bousfer, les Andalouse.
- Les plaines sub-littorales de Boutlélis, Misserghin, Essénia, les Hassi, Meflek.
- Ces plaines sont caractérisées par une agriculture de maraîchage de primeur, de fruitiers divers, d'élevage laitier et d'aviciculture. Elles profitent d'un climat clément, un potentiel en eau souterraine certain, d'un potentiel édaphique conséquent.

4-2) Les potentialités économiques:

-La ville d'Oran représente un pôle économique et industriel et un marché lucratif pour PME/PMI.

-La capitale de l'ouest attire de plus en plus d'investisseurs et d'hommes d'affaires depuis

ces dernières années.

-Deus sous-ensembles se superposent:

A- Le premier à vocation industrielle dominante qui regroupe les communes d'Oran, Es-senia, Bir El Djir, Arzew, Béthioua et Ain el biyada.

B-le second à vocation agricole et balnéaire avec les communes de Misserghin, Boutlélis, Oued tlelat et une partie de Mers El Kébir.



Zone industrielle de Béthioua



Le port d'Arzew

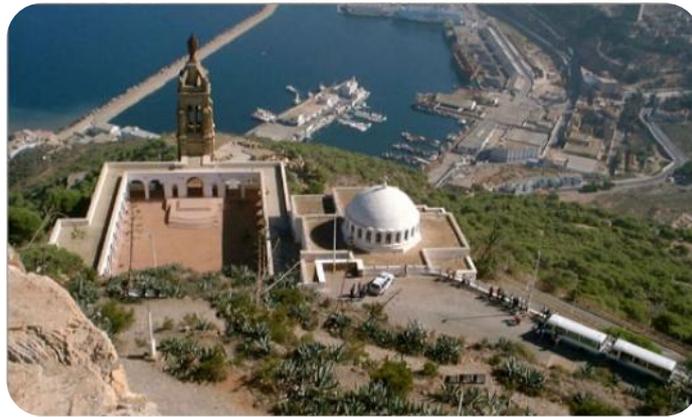
4-3) Les potentialités touristiques et culturelles :

-La wilaya d'Oran possède d'importantes potentialités touristiques et culturelles; palais santa-Cruz ,théâtre national, théâtre verdure, musée, ancienne ville d'Oran, quartier Sidi El Houari jardin municipale, médina djedida ,la cathédrale , le djebel Murdjadjo, et le stations balnéaires avec les différents complexes touristiques , les hôtels,,,,,



Hôtel Sheraton

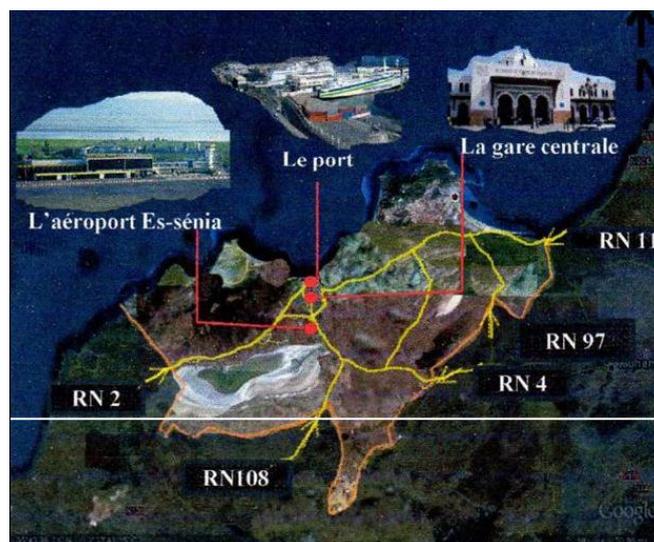




La chapelle de santa Cruz

4-4) Les infrastructures de base la willaya d'Oran :

- Un port commercial et de transport de voyageurs assurant plusieurs destinations européennes. Un aéroport international.
- Un réseau routier d'un linéaire de 1439km dont 227km de route nationales, 630km des chemins de wilaya et 291km de chemins communaux.
L' autoroute est-ouest qui la réunit directement à l'ensemble de l'Algérie.
- Le tramway et le chemin de fer
- Un pôle universitaire qui regroupe un total de plus 50.000 étudiants.
- Une couverture en matière ainsi totale en matière de télécommunications par les différents réseaux.
- Un secteur de l'éducation qui dispose de 480 écoles primaires, 139 CEM et 53 lycées.
- la formation avec 16 CFPA, 3 INSEP et 01 annexes CFPA.
- Un secteur de la santé qui dispose de 5 hôpitaux, 35 polycliniques et 99 salles de soins.



5) Le tourisme Balnéaire à Oran

La willaya d'Oran dispose d'un potentiel touristique et d'un patrimoine historique important. La cote s'étend sur 124 kilomètres soit 1/10 du littoral national et comporte 34 plages ouvertes à baignade.

Deux zones s'offrent aux estivants

Zone ouest :

La partie Ouest du golfe d'Oran, de Saint Roch au Cap Falcon, la zone s'étend, en contrebas d'un petit plateau, sur une dizaine de kilomètres de plages au sable fin. Des hôtels et complexes touristiques ont été érigés.

Après le Cap Falcon, une série de belles plages s'incurve sur la quinzaine de kilomètres qui forment la baie des Andalouses.



Zone est :

Une vingtaine de kilomètres plus loin, c'est la commune d'Aïn Kerma qui offre un cadre idyllique aux activités balnéaires. D'innombrables criques se succèdent sur cette zone, partagée en trois. La bande de Yepserra, outre la source thermale, offre de belles plages où domine le sable.



La bande d'Aïn Franin se décline en une multiplicité d'étroites criques.

Les environs de Kristel qui offrent plages, criques rocheuses et anses à galets

Au-delà de la pointe de l'aiguille, après le Cap Carbon, s'ouvre la grande baie d'Arzew.

Deux

parties distinctes, séparées par l'immense zone industrielle qui s'étend sur une bonne partie de la côte : La partie allant du cap Carbon au port d'Arzew et la partie de Marsat el Hadjaj.

5-1) Les infrastructures d'accueil de la willaya d'Oran :

La willaya d'Oran dispose des infrastructures suivantes :

Hôtel :

Commune Proposition de classement	Oran	Ain el Turck	Es Senia	Arzew	Bousfer	Bir el Djir	El Ançor	Total	
								N.B	C.L
5* étoiles	02							02	784
4* étoiles	01	01	02	01				05	1025
3* étoiles	07	06	01					14	1584
2* étoiles	11	03			01	01	03	19	2942
1* étoiles	11	13		02	01			27	1548
0* étoiles	43	09		03	01			56	2931
Total	75	32	03	06	03	01	03	123	10814

❖ 65 hôtels non classés d'une capacité de 6322 lit.

Restaurants Classés:

Commune	Nombre
- Oran	29
- Arzew	04
- Ain el Turck	01
- Bousfer	01
- Ançor	01
Total	36

Agences de Voyage:

Commune	Nombre
Oran	51
Arzew	01
El Karma	01
Total	53

5-2) Les ZET de la willaya d'Oran :

La willaya possède de 08 zones déclarées d'expansion touristiques (ZET) totalisant un chiffre de 1587 ha.

ZET	Superficie	Commune
- ZET de Mersa el Hadjadj	410 HA	Mersa el Hadjadj
- ZET de Madagh	180 HA	Ain el Kerma
- ZET de Cap Blanc	312 HA	Ain el Kerma
- ZET de Cap Falcon	335 HA	Ain el Turck
- ZET de Cap Carbon	105 HA	Arzew
- ZET de Kristel	110 HA	Gdyel
- ZET de Ain Franine	87 HA	Bir el Djir
- ZET des Andalouses	445 HA	El Ançor

6) Synthèse :

La wilaya d'Oran dispose d'une richesse touristique considérable en matière de site historique un patrimoine culturel très riche et des sites naturels avec une façade maritime de 124 km mais malgré tout le secteur du tourisme, ne reflète pas la richesse naturelle de la région et l'importance de wilaya qui est considéré comme la deuxième ville de l'Algérie.

7) Problématique à l'échelle de la ville :

- Comment valoriser ces potentiels et comment contribuer dans la résolution des problèmes du déficit qualitatif et quantitatif des hébergements touristiques notamment balnéaires, que connaît l'offre touristique de la wilaya d'Oran ?
- Comment rendre Oran une destination Touristique: .Compétitive. Innovante.

Originale.

8) Objectifs :

- Donner à la wilaya d'Oran un aménagement balnéaire digne de ses potentialités
- Comblent le déficit en infrastructures touristique et le développer
- Améliorer l'image et la qualité architecturale des infrastructures touristique qui répondent au standard international
- Réaliser une gamme d'équipements dont a besoin le touriste
- Assurer une attraction touristique national voir même internationale
- L'amélioration de l'image touristique de l'Algérie et l'intégration de ses produits dans les circuits et les réseaux internationaux de commercialisation du tourisme

9) Conclusion :

D'après l'analyse qu'on a fait sur le littoral oranais et les différents ZET qui possède la wilaya on a opté pour la ZET des andalouse qui a une vocation touristique de haut standing et qui reste insuffisante en matière d'infrastructure.

10)Présentation de zone d'intervention :

1)Situation :

Situé sur la corniche Ouest d'Oran au pied du versant Nord-Ouest du Murdjajou Il est distant de 25 Km de la ville d'Oran et à 34 km de l'aéroport international d'Es Senia. Elle se trouve sur une plage en sable dorée de 1200m elle comprend des potentialité touristique différent et importante tel que la foret de M'sila à 10 Km, l'île Plane à 12 Km.

Elle est délimitée comme suit :

- Au Nord par la mer méditerrané.
- A l'Est par la commune Bousfer et Ain turck.
- A l'Ouest Djebel Andalouse.
- Au Sud par les communes Ançor.

2) Accessibilité

- Elle est accessible par le chemin de willaya CW84 qui relie Madagh à la ville d'Oran et aussi par une voie qui relie Oran, Ain El Turk à la commune el Ançor.

3) Analyse de Milieu physique

3-1) Aspect géologique

- « D'après la carte géologique de la région des Andalouses qui concerne la plus grande partie de l'espace communal, la formation géologique appartient à la série des quaternaire continental représenté par des carapaces et des terres végétales plus au moins encroûtées.
- Sur le plan géotechnique, et d'après les résultats du sondage carotté pour des essais pénétrométrique, ainsi que des essais physiques, mécaniques et chimiques menés au laboratoire, le site du POS ne semble pas présenter des risques apparents d'instabilité naturelle en matière de glissement. » *(Source POS secteur urbanisé El Ançor)*

3-2) Aspects climatiques :

- La commune d'El Ançor possédait sa propre station météo qui ne fonctionne pas actuellement. Pour traiter les aspects climatiques, nous nous sommes basés sur les données de Seltzer constatées entre 1913 et 1938 c'est-à-dire sur une période de 25 années.

3-3) Les températures :

- Les températures moyennes annuelles sont voisines de 18°C : 18°C à El Ançor. Les maximas extrêmes absolus sont partout supérieurs à 40°C mais inférieurs à 45°C.

Mois	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	moy annuel	Amplitude thermique annuelle
Degrés	12	12,6 5	13,9	15,8 5	18, 4	21,65	24,7	25,5	23,4	19, 65	15,8 5	13	18	13°5

Les températures moyennes et les amplitudes thermiques

3-4) Pluviosité :

La pluviosité possède deux caractéristiques principales :

- Une pluviométrie annuelle moyenne généralement supérieure à 400 mm, exception faite de Cap Falcon : 322 mm.
- Des variations saisonnières assez grandes on peut distinguer :
- Saison sèche de Juin à Août ou Septembre pendant laquelle la pluviométrie n'atteint pas les 10 mm de pluie/ mois.
- Une saison humide comprenant Novembre- Décembre- Janvier : le volume des pluies est supérieur généralement à 50 mm/ mois.

- Enfin, deux saisons intermédiaires. La 1ère coïncide avec les mois de Septembre-Octobre : la pluviométrie est souvent inférieure à 30 mm/mois. La seconde a lieu de Février à Mai : les précipitations sont légèrement abondante que pendant l'hiver.
- En fait, à l'intérieur de ces quatre saisons, les hauteurs de pluie sont souvent comptabilisées pendant un petit nombre de jours seulement. Ainsi, à El Ançor, le mois de Décembre qui enregistre le maximum de pluie, soit 80 mm, compte 11 jours pluvieux seulement.
- Le régime des vents :
- La fréquence des vents se fait selon trois directions principales : W, SW et NE.
- Au mois de Décembre prédominent les vents de SW à 7 h et 18 h et d'W et SW à 13h. Les mêmes observations peuvent être faites pour les mois de janvier, de novembre, Mars, Avril et Mai. Pour ces trois derniers mois, on constate une fréquence plus grande des vents du NE.
- De Juin à Septembre, les vents d'W régressent sensiblement et ceux du NE prennent le pas sur eux surtout à 13 h et 18 h.
- Les Brouillards :
- Particulièrement fréquents sur le littoral, et connus dans l'ensemble de l'Oranie, les brouillards se manifestent durant toute l'année, de manière presque régulière mais le nombre de journées de brouillard.

Nombre -moyen de jours de brouillard

Mois	Jv	Fe	M	Av	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D	Total	MOY
Nbre de jours	0.3	0.5	1.1	2.2	2	2.1	1.1	1.4	0.8	0.4	0.2	0.1	12.2	1,01

11-Problématique spécifique :

D'après l'analyse qu'on a fait on a constaté que la ZET des andalouses est une zone qui comprend des potentialités touristique différent et importante tel que la forêt

de M'sila à 10 Km, l'île Plane à 12 Km. et aussi la présence de complexe des andalouses, qui est le premier grand centre touristique de l'ouest est l'un des plus beaux d'Algérie.

- Comment rendre la ZET des Andalouses un pôle touristique fort et de grande importance?
- Comment rendre le complexe des andalouses attractive et fonctionnel durant toute l'année?
- Comment rattraper l'insuffisance d'infrastructure touristique sportive et de loisir?

CHAPITRE : 3

Approche Thématique

« Si en architecture l'analyse constitue la lecture et la projection, le thème en serait le langage, c'est-à-dire une forme d'expression codifiée mais suffisamment claire pour établir la communication »

OM UNGERS

Architecture comme thème

« Un édifice sans thème sans idée importante est une Architecture qui ne pense pas »

ROBERT VENTURI

« La création n'émerge jamais du néant, mais c'est plutôt une continuité d'idées raffinées à travers le temps »

1-Introduction :

Le choix du thème réside sur une réflexion qui touche un site et son environnement, c'est une étape décisive dans tout projet architectural.

Ainsi il sera indispensable d'élaborer un socle de données, d'informations pour avoir le maximum d'instruments de compositions et de conception permettant d'aboutir a un principe d'affectation et d'organisation d'espaces .

Le but de cette recherche et de saisir le contexte de notre projet et tous les éléments dans les quels s'inscrit le tourisme en général et le tourisme balnéaire en particulier.

2-Définitions et terminologies :

2.1-Le tourisme :

Le mot « Tourisme » vient de la transcription Anglaise d'un vocable français « THE TOUR », qui a été utilisé pour la première fois en 1841 désignant la personne qui faisait le grand tour, cette expression désigne le voyage sur le continent, c'est à ce moment-là que le tourisme naisse.

Le tourisme a connu une multitude de définitions relatives et variables selon le temps et le lieu, donc difficile à définir d'une manière précise car il existe une diversité de définitions dont ont privilège la suivante :

« Le tourisme c'est l'action de voyager pour son plaisir, ensemble des questions d'ordre technique, financier ou culturel que soulève dans chaque pays ou chaque région».

Dictionnaire Larousse.

« Le tourisme est l'expression d'une mobilité humaine et sociale fondée sur un excédent budgétaire susceptible d'être consacré au temps libre passé à l'extérieur de la résidence principale, il implique au moins un découché »

Encyclopédie Universalise 9ème édition.

« Le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires) ou un but sanitaire (tourisme de santé) ».

Organisation Mondiale du Tourisme (OMT).

« L'art de satisfaire les aspirations les plus divers qui incitent l'homme à se déplacer hors de son univers quotidien et de son cache habituel, a la recherche de dépaysement et d'évasion »

Pour les voyages de moins de vingt-quatre heures, les statistiques utilisent les termes d'excursions.

C'est l'ensemble des activités des personnes qui se déplacent dans un lieu situé en dehors de leurs environnement habituelle, pour une durée inférieure à une limite donnée et dont le motif principal est autre que celui d'exercé une activité rémunéré dans le lieu visité, ainsi le tourisme se résume à une forme d'évasion

de l'habituelle et de la monotonie.

Définition du conseil économique et social.

Ensemble des activités liées :

- Au déplacement des personnes sur une certaine distance dans le cadre d'une activité de loisir
- Sur le plan statistique la définition inclut les déplacements de plus de 24h

2.2-Le touriste :

Un touriste peut être considéré en tant que voyageur ou visiteur. Les visiteurs sont assimilés à des personnes séjournant une nuitée dans un lieu. Les voyageurs, par contre, sont des personnes qui se déplacent entre deux ou trois lieux différents, leur séjour dépassant une journée.

Personne (résidents ou non-résidents) qui se déplace lors de son domicile quotidien pour une durée de 24 h au moins et pas plus de 4 mois pour un motif d'agrément personnel ou professionnel

Dictionnaire Larousse

Le touriste est une personne en déplacement qui passe au moins une nuit dans un lieu qui ne fait partie de son environnement habituel et dont le motif de la visite est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le pays visité. Si la personne en déplacement passe moins de 24 h dans le lieu, elle est définie comme excursionniste.

Il est utile également d'analyser l'expérience vécue par le touriste comme une suite d'impressions réparties dans le temps et dans l'espace, en partant du projet initial jusqu'aux souvenirs postérieurs à la visite en passant par le séjour sur place jusqu'au départ.

2.3-Flux touristique :

Les flux touristiques sont une notion qui permet d'évaluer les mouvements des touristes sur une zone géographique donnée, de l'échelon local, par exemple au niveau d'un site, jusqu'à l'échelle mondiale.

2.4-Site touristique :

Tout paysage ou lieu présentant un attrait touristique par son aspect pittoresque, ses curiosités, ses particularités naturelles ou les constructions édifiées, pour lesquels est reconnu un intérêt historique, artistique, légendaire ou culturelle et qui doit être valorisé dans son originalité et préservé tant de l'érosion que des dégradations du fait de la nature ou de l'homme.

2.5-Zone d'expansion touristique :

Au plan réglementaire la zone d'expansion touristique (ZET) est définie selon le décret n° 66-75 du 4 avril 1966 comme suite :

« Peut être déclarée comme ZET toute région ou étude du territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles ou humaines ou récréatives propices au tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'au moins une sinon plusieurs formes rentables de tourisme »

La ZET se compose de :

- Terrains sur lesquels seront réalisés les équipements touristiques et récréatifs, les réseaux de distribution d'eau, d'énergie, ..., les équipements techniques et les installations annexes liées aux premières
- Terrains constituant une ceinture de protection contre toute atteinte pouvant déprécier le terrain destiné aux équipements de loisirs et du tourisme, ou bien pouvant exercer une influence négative sur le fonctionnement de ces équipements
- La largeur de la ceinture varie selon les données à chaque CES

2.6-Aménagement touristique :

Ensemble des travaux de réalisation des infrastructures de base pour les espaces et des étendues destinés à accueillir des investissements touristiques .il sont matérialisés par des études qui fixent la nature des aménagements et la typologie des activités des infrastructures projetées

Histoire du tourisme :

Les Origines :

Le tourisme participe dès son origine au besoin de libération de l'homme qui tente à chaque fois qu'il a les moyens de dépasser son horizon pour se dépayser et oublier

Momentanément les réalités journalières.

Thermalisme, pèlerinage, et campagnes militaires permettent à leur tour aux sédentaires de voir du pays et d'accumuler des souvenirs inédits, il donne lieu à

L'aménagement des édifices religieux, palais et demeures princières ou bourgeoises, objets de la curiosité des passants, les cavernes chamelières empruntent de leur côté des itinéraires jalonnés par des caravansérails et des points d'eau qui vont servir de base aux circuits touristiques modernes. (Découverte et aventure) et (axe historique).

Le 18ème (XVIIIe) siècle constitue une étape marquante pour le tourisme, les villes d'eau s'embellissent et se multiplient. Les anglais d'abord, les allemands ensuite contribuent à la promotion thérapeutique des eaux marines. Début du siècle : le tourisme balnéaire, animation dans les stations, outre l'introduction du goût pour la villégiature campagnarde, ultérieurement développée en la notion de grand tour.

Le Décollage :

19ème (XIXe) siècle, l'apparition du chemin de fer donne une impulsion décisive au tourisme. Les stations existantes sont valorisées, d'autres naissent à la faveur du rail. La mobilité des affaires se double d'une prise de conscience, des wagons-lits, des wagons restaurants sont mis en œuvre dans le cadre de la publicité. Le chemin de fer

renforce l'influence anglaise dans tous les domaines touristiques :

l'architecture, l'agencement des stations, les sports, les promenades...

La montagne est à son tour étroitement insérée au mouvement grâce à l'aménagement de tunnels et de crémaillères.

En 1914, l'Europe, berceau du tourisme, est entièrement couverte de stations et de relais, d'axe de pénétration et de carrefours de rayonnement. Des chaînes hôtelières sont ébauchées : Ritz de Rome (1893), le Ritz de Paris(1898), le Carlton de Londres (1899) ... etc. l'aristocratie crée des réseaux de vie mondaine, elle change de décor au fil des raisons : la méditerranée en hiver et le lieu de cure d'Europe en été.

Le tourisme international conquiert aussi les autres continents (la Californie en Amérique du Nord, Newport dans Rhodes Island, au Japon, des médecins allemands et autrichiens suscitent la mise en valeurs de nombreuses sources thermales.

Le Tourisme De Masse :

Pour des raisons idéologiques en même temps que pour des motifs de propagande, le fascisme n'hésite pas à renforcer le tourisme populaire, par l'introduction des congés payés, l'organisation de vacances collectives pour jeunes et adultes, des échanges estivaux de

militants, des manifestations internationales fascistes. Mussolini crée à cet effet l'institution spécialisée du Dopolavore, Hitler celle qui est intitulée « Kraft durch Freud », destinées à prendre en charge le temps libre, les loisirs, les congés payés et les vacances.

Peu de temps après, en 1936, naît en France le véritable tourisme social public, base du tourisme de masse. Le gouvernement de Front populaire dirigé par Léon Blum, précurseur en la matière, trace les grandes lignes d'une législation qui servira de modèle ; après 1945, celle-ci sera imitée un peu partout dans le monde et complétée progressivement.

Mille neuf cent trente-six (1936) est l'année de l'instauration des congés payés, des premiers départs spectaculaires en vacances des travailleurs, des tarifs réduits accordés par les chemins de fer, de l'extension des auberges de jeunesse, de la création d'un ministère des Loisirs destiné à l'organisation des loisirs sportifs, touristiques et culturels ; l'éducation populaire voit le jour officiellement, les entreprises peuvent promouvoir des colonies de vacances et

L'aménagement des maisons de repos ; la loi introduisant la limitation à quarante heures du travail hebdomadaire permet la pratique du week-end, c'est-à-dire de la « semaine des deux dimanches ».

Les décisions prises ont une portée considérable. Tronquée par l'imminence de la guerre, leur ampleur apparaît pleinement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Une nouvelle conception du temps libre se développe ; le vieux rêve des salariés peut se concrétiser : voir les endroits de villégiature des privilégiés et y séjourner quelque peu.

L'Air Contemporain :

La fin des hostilités, en 1945 accélère la mise en place d'une économie touristique. Les progrès technologiques, l'élévation du niveau de vie dans les sociétés industrielles, la tertiairisation des professions accentuent la propension à la mobilité. L'urbanisation galopante incite au retour à la nature une ou plusieurs fois par an, au moment propice des vacances.

Si l'Europe demeure un modèle en matière de mode, d'équipement ou d'architecture, les états unis d'abord, le Japon ensuite finissent par donner à leur tour le ton, leur industrie touristique fabrique des matériels de pointe en grande série et inonde le marché. Petit à petit, l'exotisme prend le dessus, le touriste veut vivre dans un cadre de dépaysement complet.

Partout, les tenants de tourisme se structurent. Des fédérations internationales sont créées. Des firmes multinationales s'emparent de l'impulsion décisive donnée au marché. L'histoire mouvementée, déjà longue, du tourisme aboutit à des solidarités croissantes entre les continents.

3-Rôles et besoins du tourisme :

Le tourisme quel que soit sa forme, est une branche importante dans le développement du pays, car il contribue à l'émancipation du peuple à travers les différents rôles.

- Le rôle que peut jouer le tourisme est très important particulièrement en Algérie vu sa situation stratégique aussi les diverses richesses et potentialité qu'elle possède, d'où le rôle du tourisme et de protéger et exploiter d'une manière rationnelle ces potentialités dans les différents secteurs et aspects et qui sont :

3.1-Aspect Social :

Le tourisme crée une atmosphère de détente et de décompression.

Les activités liées au service du tourisme contribuent à la lutte contre le chômage en générant des nombreux emplois.

Il permet l'échange culturel et la prise de conscience de la personnalité individuelle et collective.

La possibilité d'échapper à un environnement de plus en plus agressif et pollué créé par l'implantation des industries et par la concentration des populations urbaine dans ce cas le tourisme révèle alors un caractère sécurisant et quiet pour la psychologie de l'individu.

L'épanouissement de l'individu et l'élargissement de ses connaissances

3.2-Aspect Economique :

Le tourisme permet d'augmentation les échanges monétaires.

Faire l'équilibre des balances de paiement.

Permet la création d'emploi (besoins de chômage : un lit/0.5 emploi)

Favorise un aménagement de territoire plus équilibré.

Le développement régional (décentralisation)

3.3-Aspect Culturel :

Le tourisme est considéré comme un vecteur de dialogue qui produit la diversité culturelle

Le tourisme permet de découvrir, les différentes civilisations des peuples à l'échelle mondiale

et ceci à travers les vestiges, les ruines, que l'on peut y trouver.

La mise en valeur des potentialités du pays en matière de patrimoine historique et architectural....

Le désenclavement des régions et des forces actives.

3.4-Aspect médical :

Qui prend en charge les soins et les repos grâce aux stations thermales et autres

3.5-Aspect écologique :

Est de sauvegarder l'environnement et les ressources naturelles

3.6-Aspect Politique :

Valorise l'image du pays au monde extérieure.

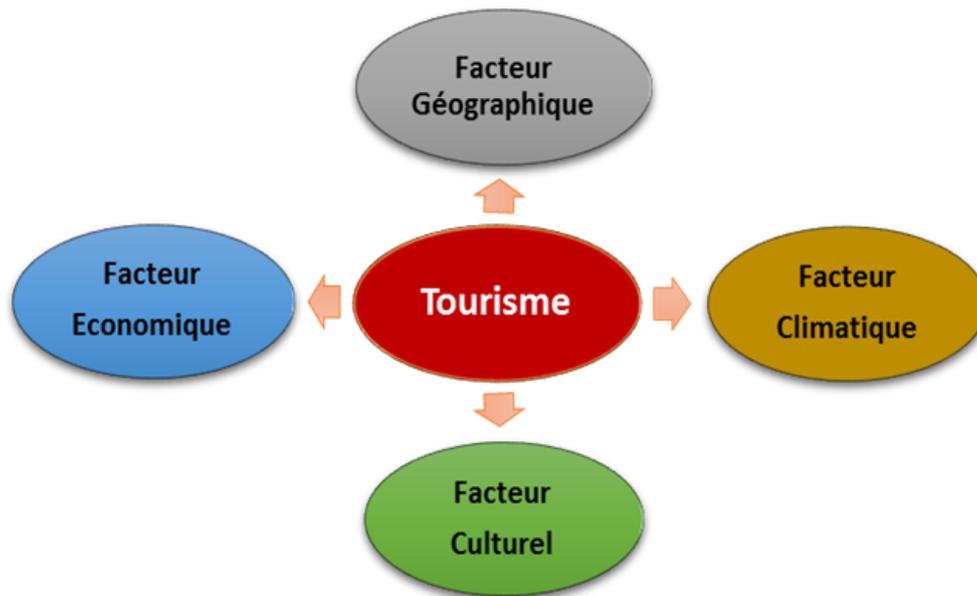
Il est synonyme de stabilité et de sécurité pour un pays.

Favorise, par le biais de « l'expérience » une prise de connaissance internationale, ainsi que l'importance d'échange politico-économique.

4-Besoins du tourisme :

- 1) Besoins culturels
- 2) Besoins de contact
- 3) Besoins de repos
- 4) Besoins de loisirs
- 5) Besoins de dépaysement

5-Facteurs influant le tourisme :



5.1- Le facteur géographique :

Il joue un rôle important, il pourra changer la nature des produits touristiques d'une région à une autre selon les sites et les paysages offerts par chaque région.

5.2- Le facteur climatique :

La nature de l'offre touristique dépend du climat de la région (tourisme balnéaire, tourisme saharien).

5.3- Le facteur économique :

L'offre touristique est liée au progrès technologique et législatif ainsi qu'aux moyens de transport et de communication de cette région.

5.4- Le facteur culturel :

La culture et les traditions d'un peuple peuvent attirer des gens curieux appelés touristes, à visiter leur région, on peut donc de cette manière renforcer l'aspect culturel et bien sur l'économie de ce pays

5.5- Autres facteurs :

- Les ressources naturelles et culturelles
- La capacité d'accueil de la région
- Les caractéristiques de la clientèle
- La formation des infrastructures humaines

6-La diversité de l'offre touristique :

Alors qu'à l'origine l'offre étant limitée à des auberges au confort rudimentaire et à des hôtels de grand luxe qui pouvaient être assimilés à des places, l'offre en matière d'hébergement touristique est maintenant extrêmement diversifiée

La multiplicité des types d'hébergements et des niveaux de prix est illustrée par la coexistence des grandes catégories classique et de nouvelles formes d'hébergement

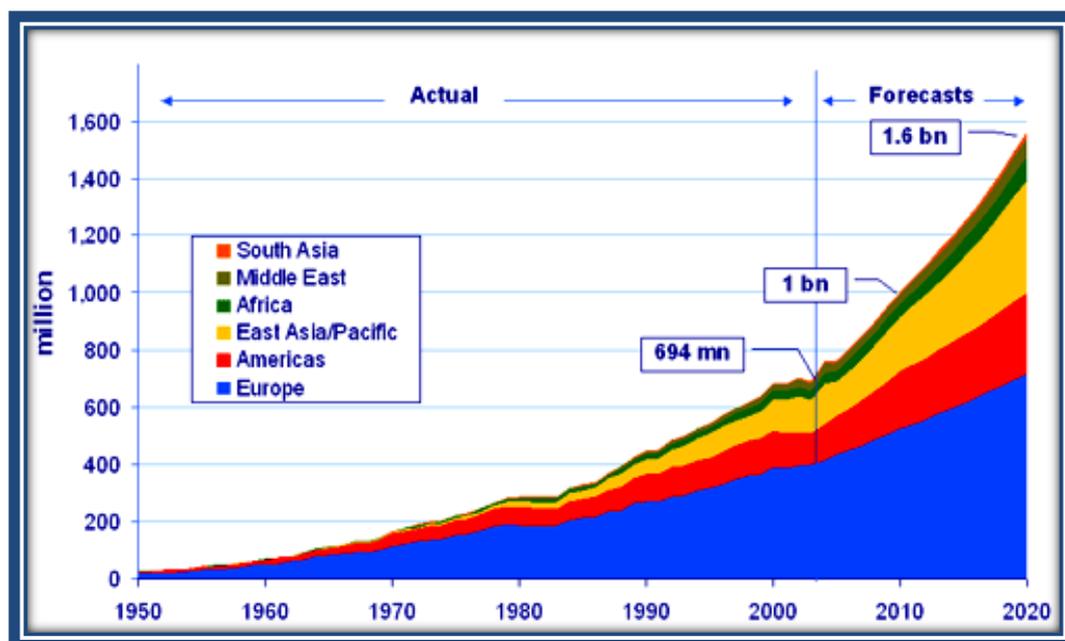
A côté de l'hôtellerie, de la résidence touristique, de la location chez le particulier, du camping, et des caravanages sont en effet apparus, les maisons familiales et les villages de vacances, l'hôtellerie de pleins air.

7-Le tourisme à l'échelle internationale :

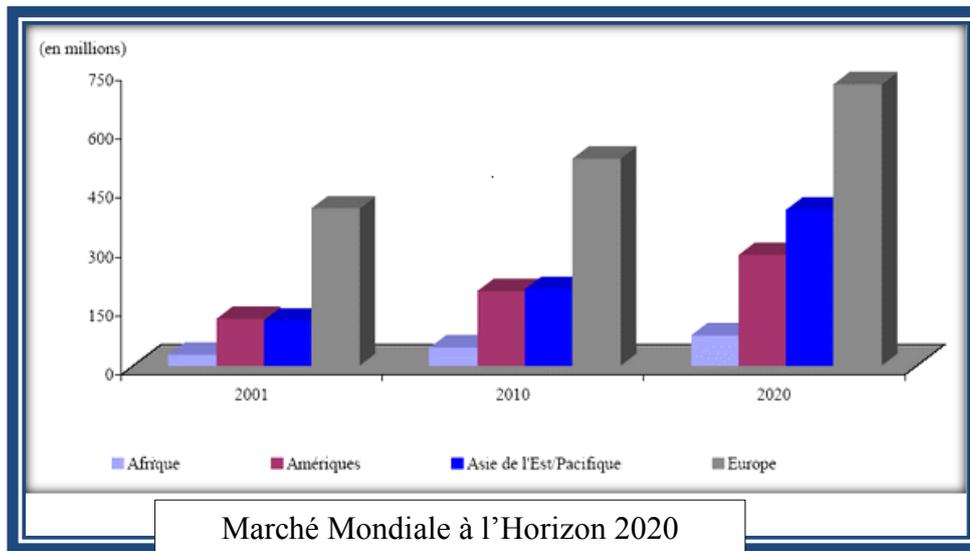
Le tourisme est devenu un élément fondamental de l'économie internationale, au même titre que le commerce de marchandises, que les autres échanges d'invisibles et que les mouvements de capitaux et de travailleurs.

Les dépenses touristiques internationales représentaient en 2000, 477 milliards de dollars, soit 6,5% des exportations mondiales de biens et services (contre 5% en 1980) et 34% des exportations des seuls services. Si l'on y ajoute les recettes provenant des voyages internationaux, l'ensemble représente alors 8% des exportations mondiales de biens et de services et 41% des exportations de services (respectivement 7,3% et 36,2% pour les pays industrialisés, 10,1% et 65,7% pour les PVD). Les dépenses internationales de tourisme et de transport des personnes (555 milliards de dollars en 1999) constituent ainsi le premier poste d'exportations mondiales devant l'automobile (550 milliards), la chimie (530 milliards), les produits alimentaires (435 milliards) et les combustibles (400 milliards). De plus, l'OMT (2003) estime que pour 38% des pays, le tourisme est la première source de devises et que dans 83% des pays il figure parmi les 5 premières catégories d'exportations. Enfin selon la même organisation, le tourisme générerait entre 3 et 5% du PIB mondial et contribuerait directement à l'emploi de quelques 200 millions de personnes de par le monde.

Jusqu'en 1987, la progression des dépenses touristiques internationales a toujours été plus rapide que la croissance du PIB mondial et que les échanges internationaux. Depuis, la croissance est sensiblement identique à celle du commerce mondial mais légèrement plus faible que celle des services.



L'évolution du Tourisme mondial à l'horizon 2020



Selon l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme), le tourisme devrait même devenir à l'horizon de 2015 la première activité économique à l'échelle du monde, dépassant le commerce des produits énergétiques et des biens manufacturés. Pour les pays anciennement industrialisés, nouvellement industrialisés où envoi de développement, le tourisme représente une source considérable de revenus, en termes de rentrées de devises étrangères.

Au niveau maghrébin, le Maroc et la Tunisie ont respectivement enregistré 5.516.000 et 5.998.000 arrivées internationales, en 2004. Ces deux pays ont connu, respectivement, une croissance record entre 2004 et 2006, de l'ordre de 15,5% et de 17,3%.

En 2010, ces 2 pays et l'Egypte tablaient chacun sur un flux de 10 millions de touristes.

A l'horizon 2015, les pays du Maghreb offriront aux visiteurs internationaux les mêmes produits et les mêmes thèmes touristiques : tourisme d'affaires, mer, soleil, désert, thalassothérapie, pèlerinage, histoire, culture, sport et écologie et constituent une concurrence réelle pour la mise en tourisme de l'Algérie.

L'Algérie se doit de s'intégrer dans cette dynamique internationale comme elle doit évaluer les capacités de son insertion dans cette dynamique.

La croissance touristique en Afrique du Nord :

- Progression de 9% des arrivées en moyenne.
- En 2006, 1 640 000 touristes pour l'Algérie contre 6 millions au Maroc et 6,5 millions en Tunisie.

7.1- la Tunisie et le Maroc : Nombre de touristes.

Pays	1995	2000	2005	2006	2010
Tunisie	4 120000	5 058000	6 378000	6500000	10000000
Maroc	2602000	4278000	5843000	6000000	10000000

7.2- L'Algérie: Nombre de touristes.

Pays	1995	2000	2005	2006	2007	2015
L'Algérie	519600	866000	1433000	1640000	1741000	2500000

- L'organisation mondiale du tourisme responsabilise l'état pour développer le tourisme suivant les recommandations suivantes :

- Un cadre politique globale visant le développement durable
- Un plan directeur délimitant les zones prioritaires et les types de produits adaptés a chaque zone
- Une réglementation relative a l'aménagement du territoire
- Une politique de valorisation des ressources humaine en vue d'une planification et d'une gestion satisfaisantes des infrastructures et des activités touristiques
- Une réglementation propre et des normes de qualité environnementale
- Une large participation de la population a la planification, de la mise en œuvre et de la gestion des services touristique

- Selon le World Travel and Tourism Council (WTTC), le tourisme représente 10.1% de l'investissement et 11.7% des ressources fiscales en 1995, employant 212,2 millions de personnes, soit 11% de l'emploi mondial, ce secteur pèse ainsi aujourd'hui de façon notable sur les grands équilibres économiques

- Au fil des décennies, le tourisme a connu un essor continu et s'est diversifié de plus en plus, au point de devenir un des secteurs économiques a la croissance la plus rapide du monde, l'organisation mondiale de tourisme (OMT) qui est affiliée au système des nations unies, a chiffré a 612 millions le nombre d'arrivées de touristes internationaux en 1997 soit cinq fois plus qu'il ya trente ans (112,8 millions en 1965)

- Le tourisme moderne est étroitement lié au développement et il englobe un nombre grandissant de nouvelles destinations cette dynamique en fait un moteur essentiel du progrès socioéconomique.

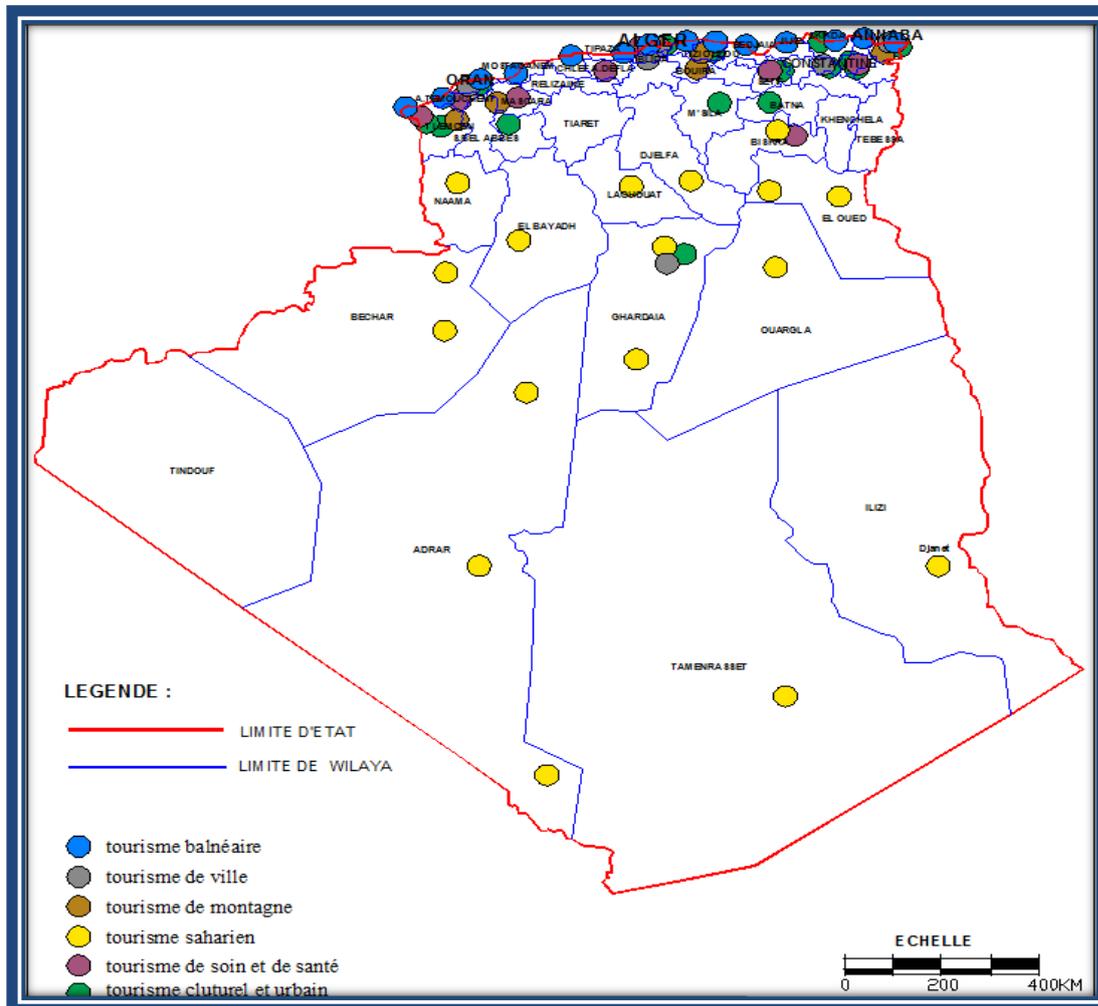
Aujourd'hui, le volume d'affaires du secteur touristique égale, voire dépasse celui des industries pétrolière, agroalimentaire ou automobile le tourisme est désormais un des grands acteurs du commerce international et, en même temps, il constitue une des principales sources de revenus de beaucoup de pays en développement. Cette croissance va de pair avec l'accentuation de la diversification et de la concurrence entre les destinations

- L'expansion générale du tourisme dans les pays industrialisés et développés présente des avantages économiques et crée des emplois dans de nombreux secteurs qui y sont liés, de l'agriculture aux télécommunications en passant par le bâtiment

- La contribution du tourisme au bien-être économique dépend de la qualité et des recettes de l'offre touristique. L'OMT offre son assistance aux destinations pour qu'elles se positionnent de façon durable sur les marchés national et international qui ne cessent de se complexifier. En sa qualité d'institution des nations unies se consacrant au tourisme, elle

souligne que ce sont surtout des pays en développement qui devaient bénéficier du tourisme durable et elle intervient pour les aider à traduire cette possibilité dans la réalité

- D'après les prévisions de l'OMT le tourisme devrait même devenir à l'horizon de 2015 la première activité économique à l'échelle du monde.



8-Le tourisme à l'échelle nationale :

8.1- Introduction :

L'Algérie possède de très grandes ressources touristiques dont la grande partie est inexploitable, c'est un pays de contrastes, situé au nord de l'Afrique s'étend sur une superficie de 2.381.741m². En effet le nord Algérien s'ouvre sur le bassin méditerranéen, sur une longueur de 1200km de côte, le climat méditerranéen extrêmement favorable permet de voyager en toute saison, soit au bord de la mer, soit à la montagne. L'ensemble des régions touristiques dispose de **179 zones d'expansion touristique** :

- 145 ZET implantées sur le littoral, dont 08 à la Wilaya de Tlemcen.
- 13 ZET localisées dans les wilayas intérieures.
- 22 ZET situées au niveau de la wilaya du sud.

Ainsi que 202 sources thermales qui ont été recensées par leurs caractères physico-chimiques :

-136 sources thermo minérales d'importance locale

- Sources thermo minérales d'importance régionale
- Sources thermo minérales d'importance nationale

8.2-Aperçu Historique :

Le secteur de tourisme en Algérie est passé par trois phases importantes :

- a- La politique touristique basée sur la marque de prestige et l'entrée de devises étrangères a connu un grand échec suite à l'événement du juin 1967 au moyen orient qui a entraîné la fuite de clientèle européenne.
- b- La régression du marché de tourisme verra son émergence à partir des années 70 à cause de boycottage international contre l'Algérie, à cause de ses positions politiques hostiles à l'occident, l'Algérie s'est tournée vers la satisfaction des besoins nationaux en mettant sur places quelques mesures pour développer son tourisme et surtout avec l'établissement des zones d'expansion touristique « ZET ».
- c- Actuellement l'Algérie a opté pour une restructuration d'une politique touristique qui encourage les investissements privés nationaux et internationaux et qui s'ouvre vert le tourisme international.

8.3-Capacités Et Potentialités Touristiques :

8.3.1-Potentialités Touristiques en Algérie :

La géographie et l'histoire se sont unies pour donner à l'Algérie une destination touristique de qualité, La diversité des paysages qui la caractérise et les vestiges de son histoire, lui donnent la possibilité de développer plusieurs types de tourisme et ceci pour les 4 saisons de l'année. L'Algérie par toutes ses potentialités qui sont :

- ⊕ Les chaines montagneuses: Atlas Tellien, Atlas saharien.
- ⊕ La diversité de climat : climat méditerranéen, le soleil brille tout le long de l'année et les hivers sont doux.
- ⊕ La diversité de paysage: les montagnes, les forêts, les cotes au Nord et le Sahara au Sud.
- ⊕ Le patrimoine culturel, historique et civilisation d'Algérie.
- ⊕ Les 1200 Kms de côte et les sites d'une rare beauté constituent le terrain de prédilection du tourisme balnéaire pourrait y attirer durant la session estivale, un flux important de touristes nationaux et étrangers (de Marsa Ben M'hidi jusqu'à la wilaya d'EL-KALA).

8.3.2-Les Infrastructures De Transport:

- Longueur du réseau routier : 90 000 kms.
- Longueur du réseau ferroviaire : 4 500 kms.
- 200 Gares.
- 13 Ports.
- 31 aéroports dont 13 à vocations internationales desservies
- principalement par les compagnies [Air Algérie](#), Aigle Azur,
- [Air France](#), [Alitalia](#), [British Airways](#), Tunis Air, Royal Air Maroc, Qatar Airways.

8.3.3-Capacités Touristiques En Algérie :

Globalement, le parc hôtelier génère une capacité d'hébergement de 68.000lits en 2001 et reste quantitativement et qualitativement très faible par rapport à la demande national et internationale, et ne répond aucunement dans sa majorité aux exigences de cette demande.

Le parc hôtelier se caractérise par :

La prépondérance de l'hôtellerie comparativement aux autres types (balnéaire, thermale, saharienne), le nombre d'hôtels urbains, s'élève à 546 sur un total de 827, leurs capacités (lits) représentent 50% de la capacité nationale.

L'hôtellerie saharienne est l'un des atouts actuels du tourisme Algérienne.

Manque de l'hôtellerie thermale malgré l'existence de 202 sources inexploitées.

L'insuffisance de l'hôtellerie de haute gamme.

Déséquilibre en hôtellerie entre le secteur privé et le secteur étatique.

A titre d'exemple, les capacités d'hébergements touristiques dépassent les 200.000 lits en Tunisie, en Egypte, et au Maroc, alors qu'en Algérie elles sont de l'ordre de 68.000 lits dont 32 pour 602 hôtels non classés.

A l'échelle mondiale, elles avoisinent les 30 millions de lits et évoluent avec un taux de croissance de 3,5% par an depuis 1980.

Quant aux flux touristique en 2000, L'Algérie avec 1 million d'arrivées, a enregistré 859.000 touristes soit une croissance de 14.7% par rapport à l'année précédente (les algériens résidant à l'étranger constituent toujours une forte proportion du total des touristes dans le pays).

Répartition de la capacité hôtels et établissements par catégorie d'établissement

6°catégorie (sans)	5°catégorie (*)	4°catégorie (**)	3°catégorie (***)	2°catégorie (****)	1°catégorie (*****)	Total
1057	851	42	62	67	22	2101 Hôtels
4590	3383	14857	5415	2315	51474	82034 lits

Répartition de la capacité hôtelière par vocation

Urbain	Balnéaire	Saharien	Thermal	Climatique	Total
48680	21710	4431	5742	1411	82034

9-Le tourisme balnéaire en Algérie :

On observe certaines réalisations de type balnéaire composées de résidences secondaires édifiées par les colons pour leurs besoins propres ; jusqu'en 1966 le tourisme Algérien n'a vécu que sur l'héritage laissé par la colonisation et aucune réalisation nouvelle n'est venue enrichir ce patrimoine.

Dès 1967 le gouvernement entreprend des études qui tendent à dégager les sites à protéger et déterminer les zones d'exploitation. MORRETI, Zéralda, les Andalouses.

Actuellement le tourisme balnéaire constitue un vecteur de développement tant du tourisme international. La destination « mer » est prépondérante dans le choix des nationaux en période estivale ainsi que de notre communauté établie à l'étranger.

La situation géographique du pays avec un littoral de 1200 Km place le tourisme balnéaire comme produit touristique dominant pour la demande interne et externe.

C'est pour cette raison, le développement de ce type de tourisme est impératif, pour permettre à notre pays de bien se positionner par rapport aux autres destinations méditerranéennes. Ce tourisme interne constitue actuellement le premier marché, très loin devant les autres formes de tourisme. L'activité a créé 16.000 emplois durant les quatre mois de la saison estivale. L'application de la réglementation relative à la concession des plages aura certainement pour effet d'impulser des investissements en matière d'aménagement des espaces et de renforcement des équipements balnéaires. Par ailleurs, l'amélioration de la qualité des équipements existants et des prestations ainsi que le développement de nouvelles infrastructures adossées à des actions de promotion adéquates permettront de conquérir des parts du marché international sur le produit balnéaire.

10-La politique du tourisme en Algérie :

Le rôle de gouvernement dans la mise en œuvre de cette nouvelle politique, se définit en rapport à la promotion de l'image touristique de l'Algérie vis-à-vis de l'extérieure pour une attraction de l'investissement et du partenariat auprès des détenteurs de capitaux, de savoir-faire, et de marchés d'une part. L'amélioration de tout le système touristique renforce l'intégration du produit touristique national dans les circuits commerciaux internationaux.

10.1-Stratégie Du Développement Du Tourisme :

La Stratégie de développement du tourisme qu'adopta l'Algérie et qui s'étale jusqu'à l'horizon 2025 se propose d'asseoir une politique d'état basée sur l'adhésion totale de l'ensemble des institutions directement ou indirectement impliquées dans la conception, le développement et la promotion des activités touristiques pour l'émergence d'une véritable industrie de tourisme.

-Un cadre politique global visant le développement durable du tourisme.

-Un plan directeur délimitant la zone à mettre en valeur en priorité, déterminant les types de produits adoptés à chaque zone, précisant la capacité de charge de chaque zone etc...

-Une réglementation claire et rationnelle relative à l'aménagement du territoire appliquée rigoureusement. .

-Une politique de valorisation des ressources humaines en vue d'une planification et d'une gestion satisfaisante des infrastructures et des activités touristiques.

-Des normes et une réglementation propres au secteur afin de maintenir les niveaux voulus de qualité de l'environnement et de qualité en général.

-La large association de la population à tous les stades de la planification, de la mise œuvre et de la gestion des services touristiques.

10.2-Les Objectifs De La Stratégie Algérienne A L'horizon 2013 :

Les objectifs qualitatifs :

- ✦ La valorisation des potentiels naturels, culturel, cultuel et fonctionnelles,
- ✦ L'amélioration de la qualité des prestations touristiques,

- ✦ Insertion de la « destination Algérie » dans les circuits commerciaux internationaux.
- ✦ L'amélioration des performances du secteur du tourisme, à travers notamment le partenariat en management,
- ✦ La contribution au développement local,
- ✦ La préservation de l'environnement et des espaces fragiles pour l'expansion de l'écotourisme,
- ✦ La satisfaction des besoins de la demande nationale sans cesse croissante.
- ✦ Amélioration de l'image touristique de l'Algérie.
- ✦ Augmentation des flux touristiques vers l'Algérie.
- ✦ Diversification des offres touristique.
- ✦ Augmentation des capacités en hébergement touristique.
- ✦ Réhabilitation et la mise à niveau de l'hôtellerie existante.
- ✦ Création et l'augmentation de l'emploi.

Les objectifs quantitatifs :

■ L'augmentation de la capacité d'hébergement :

- de 2004 à 2007, 55.000lits.
- de 2008 à 2013, 60.000 lits.

■ L'accroissement des flux touristiques :

- A la fin 2007, les flux touristiques devraient atteindre 1,591 millions visiteurs. A l'échéance fin 2013 ce sont 3,1 million de touristes qui devraient être accueillis dont 1,9 millions étrangers

■ L'accroissement du volume des investissements touristiques :

- La réalisation de la capacité d'hébergement touristique additionnelle drainera : Un volume d'investissement de l'ordre de :
- 82,5 milliards DA de 2004 à 2007 (sur la base d'un coût de réalisation estimé à 1,5 millions DA par lit)
- 150 milliards DA de 2008 à 2013 (en adaptant un coût moyen de 2,5 millions DA par lit)

■ La création d'emploi :

Suivant les normes de l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme), la réalisation de deux lits induit la création :

- 01 emploi direct et 03 emplois indirects.

Sur cette base, le nombre d'emplois nouveaux crée a l'horizon 2013 serait de l'ordre de : 57.500 emplois directs et 172.500 emplois indirects ; un total de 230.000 emplois.

■ L'apport en devises :

- Les recettes théorique cumulées (hors frais de transport) en 2013 seraient d'environ de 6,4 milliard USD

10.3-Les Principales Lois Régissent Le Secteur Du Tourisme :

D'après les lois du 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme, définit quelques produits touristiques capables de relance le secteur.

- le tourisme balnéaire
- le tourisme d'affaire et de conférence
- le tourisme culturel
- le tourisme thermal

Cependant, on constate que depuis 2005 et grâce au contexte économique favorable, l'Algérie a met une nouvelle stratégie pour le développement du secteur touristique.

Cette stratégie qui s'inscrit dans la durabilité, se base sur les facteurs suivant :

- Un cadre politique global visant le développement durable du tourisme.
- Un plan directeur délimitant les zones à mettre en valeur en priorité, déterminant les types de produits adoptés à chaque zone, précisant la capacité de charge de chaque zone etc...
- Une réglementation claire et rationnelle relative à l'aménagement du territoire appliquée rigoureusement.
- Une politique de valorisation des ressources humaines en vue d'une planification et d'une gestion satisfaisante des infrastructures et des activités touristiques.
- Des normes et une réglementation propres au secteur afin de maintenir les niveaux voulus de qualité de l'environnement et de qualité en général.
- La large association de la population à tous les stades de la planification, de la mise œuvre et de la gestion des services touristiques.

Loi n°03-01 du 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme :

Elle a pour objet la création d'un environnement favorable et incitatif pour :

- ✦ La promotion de l'investissement et le développement du partenariat dans le tourisme.
- ✦ L'insertion de la destination « Algérie » dans le marché international du tourisme par la promotion de l'image touristique.
- ✦ La réhabilitation des établissements hôteliers et touristiques afin d'augmenter les capacités d'hébergement et d'accueil.
- ✦ La diversification de l'offre touristique et du développement de nouvelles formes d'activités touristiques.
- ✦ La satisfaction des besoins et des aspirations des citoyens en matière de tourisme, de détente et de loisir.
- ✦ La contribution à la préservation de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie, et la valorisation du potentiel naturel, culturel et historique.
- ✦ L'amélioration de la qualité des prestations touristique.
- ✦ La promotion et le développement de l'emploi dans le tourisme.
- ✦ Le développement intégré, harmonieux et équilibré des activités du tourisme.
- ✦ La mise en valeur du patrimoine touristique national.

Loi n° 03-02 du 17 février 2003 qui fixe les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages :

La présente loi a pour objectifs :

- ✦ La protection et la valorisation des plages en vue de faire bénéficier les estivants de la baignade, de la détente et de toutes les prestations qui s'y rattachent.
- ✦ La réunion des conditions d'un développement harmonieux et équilibré des plages répondant aux besoins des estivants en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
- ✦ L'amélioration des présentations de séjour des estivants.
- ✦ La définition de système de loisir intégré et compatible avec les activités balnéaire.

Loi n° 03-03 du 17 février 2003 qui définit les principes et les règles d'identification, de promotion et de gestion des ZET :

La présente loi a pour objet de définir les principes et les règles d'identification, de protection, d'aménagement, de promotion et de gestion des zones d'expansion et sites

Elle a pour objectifs :

- ✦ L'utilisation rationnelle et harmonieuse des espaces et ressources touristiques en vue d'assurer le développement durable de tourisme.
- ✦ L'intégration des zones d'expansion et sites touristiques ainsi que les infrastructures de développement des activités touristiques dans le Schéma National d'Aménagement du Territoire.
- ✦ La protection des bases naturelles du tourisme.
- ✦ La préservation des ressources culturelle et touristiques à travers l'utilisation et l'exploitation à des fins touristiques du patrimoine culturel, historique, culturel et artistique.
- ✦ La création d'un bâti harmonieusement aménagé et adapté au développement des activités touristiques et la sauvegarde de sa spécificité.

10.4-Les Instruments D'urbanisme En Vigueur :

Schéma National d'Aménagement du Territoire [SNAT 2025] :

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire est un instrument qui traduit et met en forme pour l'ensemble du territoire, comme pour chacune de ses parties, les orientations stratégiques d'aménagement durable du territoire.

Cependant, la construction d'une destination nationale labellisée requiert la définition d'une démarche organisée et durable permettant de doter l'activité touristique de la lisibilité et de la visibilité nécessaire à la consécration d'une économie touristique alternative aux ressources tarissable et non renouvelables que sont les hydrocarbures.

Ses Objectifs :

En termes d'objectif, la législation Algérienne réaffirme la volonté de l'état de préserver l'environnement, d'améliorer le cadre de vie, de valoriser et surtout de pérenniser notre capital naturel et culturel.

S'inscrivant en droite ligne dans cette politique, la nouvelle politique touristique s'appuie avant tout sur la mise en valeur des régions et des territoires en se fondant sur leurs atouts et leurs activités, tout en mobilisant les acteurs qui y vivent. La nouvelle politique touristique poursuit trois objectifs majeurs :

- ✦ Améliorer les équilibres macroéconomiques : L'emploi, la croissance, la balance commerciale et financière et l'investissement.

- ✦ Déclencher des effets d'entraînement sur les autres secteurs (Agriculture, tourisme, Artisanat, Culture, Transports, Services, BTPH, Industrie, Emploi...).
- ✦ Aider à la socialisation des échanges et à l'ouverture tant au niveau national qu'international.

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique [SDAT 2025]:

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2025 » est une composante du SNAT 2025.

Le présent Schéma Directeur d'Aménagement Touristique «SDAT 2025» est un

instrument qui traduit la volonté de l'Etat de valoriser le potentiel naturel, culturel et historique du pays et de le mettre au service de la mise en tourisme de l'Algérie afin de la hisser au rang de destination d'excellence dans la région euro-méditerranéenne.

Il donne de ce fait pour l'ensemble du pays ainsi que pour chacune des parties du territoire national, les orientations stratégiques d'aménagement touristique dans le cadre d'un développement durable.

Ses Objectifs :

- ✦ Promouvoir une économie alternative et de substitution aux hydrocarbures.
- ✦ Dynamiser sur les grands équilibres entraînant sur les autres Secteurs.
- ✦ Combiner durablement la promotion du Tourisme et l'environnement.
- ✦ Promouvoir le patrimoine naturel, historique, culturel et cultuel.
- ✦ Valoriser l'image de l'Algérie c'est-à-dire donner à l'Algérie une envergure touristique internationale et en faire une destination d'excellence phare du bassin méditerranéen appuyée sur ces atouts.

10.5-Les Pôles D'excellences Touristiques :

Pole	Nombre wilaya
Nord-Est	(6)Skikda-Guelma-Annaba-El Taraf-Souk Ahras-Tipaza
Nord-Centre	(1)Alger
Sud-Est	(3)Ghardaïa-Biskra-El Oued
Sud-Ouest (Touat-Gourara)	(2)Adrar-Bechar
Grand sud (Tassili et N'Ajjer)	(1) essentiellement dans la wilaya d'illizi
Grand sud (Ahagar)	(1) au tour de la wilaya de Tamanrasset
Nord-Ouest	(7)Oran-Ain T'émouchent-Tlemcen-Mostaganem-Mascara-Sidi Bel Abbes-Rélizane

10.6- Les Zones D'expansion Touristique (Z.E.T) :

En Algérie le nombre de zone d'expansion touristique et assez important d'un total de 179 Z.E.T localisées sur la totalité du territoire permettant la variété des équipements touristiques, les principes a utilisé et les matériaux vu qu'on peut développer quatre différentes forme de tourisme (balnéaire, montagneux, thermale et saharien) ; malheureusement les Z.E.T étudiées ayant a potentiel du point de vue superficie et

capacité en lits ne sont que de nombre de 13 résidentes en grande majorité dans la partie côtière et saharienne, deux pôles très différent mais qui peuvent être très captivants.

WILAYA	NBRE de Z.E.T	WILAYA	NBRE de Z.E.T
Adrar	05	Mostaganem	15
Bejaia	11	Ouargla	06
Biskra	01	M'silla	03
Bechar	02	Oran	08
Tamanrasset	02	El-Bayad	01
Djelfa	02	Illizi	01
Chleff	10	El-Oued	01
Tlemcen	08	Naama	03
Tizi-Ouzou	08	Boumerdes	14
Saida	09	El-Taraf	05
Jijel	19	Ghardaïa	02
Annaba	04	Tipaza	24
Skikda	09	Ain T'émouchent	06

11- Synthèse :

L'Algérie dispose d'une variété de potentialité touristique reconnue pour être d'une grand originalité aussi bien en Afrique, qu'au sein du bassin méditerranée son climat et la diversité de ses sites forme d'elle une destination tout à fait indiqué pour la pratique du tourisme sous ses différent formes : le balnéaire, le saharien, le culturelle, de montagne, thermal et de santé.

Mais avec tous ses richesse l'Algérie reste la plus faible destination touristique en méditerrané, loin derrière le Maroc et la Tunisie.

Ce constat est basé sur les points faibles suivants :

- Faiblesse des services.
- L'absence du professionnalisme.
- Les modestes capacités d'hébergement.
- L'image de la situation Algérienne sur le plan sécuritaire.
- Le non parachèvement des réformes.

Tous ces point ont négativement affecté les destinations Algérienne qui se classe à la 147 position d'un total de 174 pays par contre, le Maroc est la Tunisie ont massivement investis dans l'infrastructure hôtelière contrairement à l'Algérie, ils sont classé parmi les meilleurs destinations de la région méditerranéenne.

12- Classification du tourisme :

12.1-Les différents types de tourisme :

Le tourisme de vacance :

Le tourisme balnéaire :

Tout séjour touristique en bord de mer ou les touristes disposent, en plus des loisirs de la mer, d'autres activités liées à l'animation en milieu marin.



Le tourisme rural :

Le tourisme rural permet de satisfaire le besoin d'émotions et la demande d'espaces d'évasion, ouverts à la pratique d'une large gamme d'activités ludiques, sportives et culturelles.



Le tourisme de montagne

Le tourisme de montagne a également ses particularités modernes, dans certaines zones, il se plie à une fonction résidentielle plus ou moins diffuse.



Le tourisme saharien :

Tout séjour touristique en milieu saharien bâti sur l'exploitation des différentes Potentialités naturelles historiques et culturelles et accompagnées d'activités de loisirs, et de détente et de découverte spécifique à ce milieu.

Le Tourisme Technologique et Culturel :

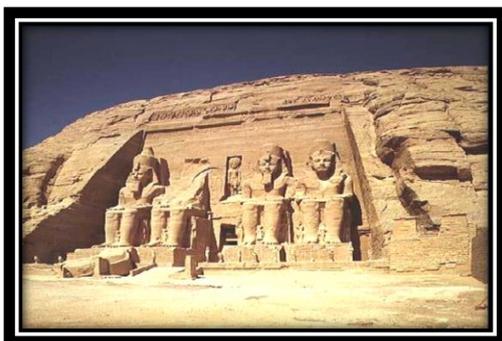
Tourisme Culturel :

C'est un déplacement dont la motivation principale est d'élargir ses horizons intellectuels En croissant ses connaissances et en satisfaisant sa curiosité a travers la découverte des « bien culturels » matériels (monuments, musées, suites, ...) ou immatériels (monuments, événements festifs ...)

Par définition la notion du tourisme culturel n'est pas spécifique a un type d'espace car la culture est partout présente : sur le littoral comme en montagne, a la campagne comme a la ville, cependant c'est le milieu urbain qui reste le lieu privilégié de cette forme de tourisme

Activités :

- Découvrir les attractions socioculturelles et l'identité culturelle de la zone
- Découvrir l'espace architecturale et récréative de la population autochtone
- S'orienter vers un tourisme intégré qui avantage le tourisme de rencontre et conduit les populations locales a l'échange touristique en faisant leur coutumes et de leurs traditions un élément déterminant du produit



tour
isti
que

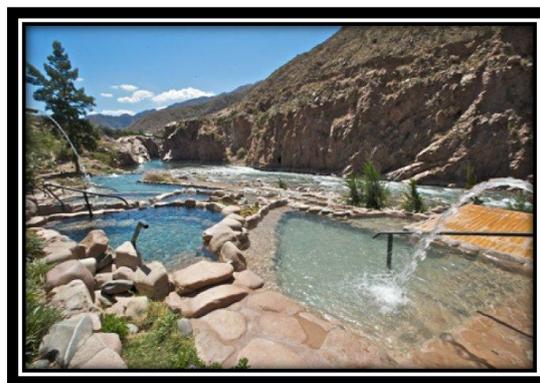
Le tourisme d'affaire :

Il a fait une percée fulgurante depuis les années soixante. Joindre l'utile et l'agréable est au fond la devise des praticiens de cette activité. Réunions et séminaires, colloques, symposiums et congrès s'accompagnent de visites touristiques, d'excursions, de spectacles, de parties de plaisance, de compétitions sportives, de jeux. Hôtels, casinos, palais des congrès doivent prévoir des équipements spéciaux pour le développement des loisirs liés aux rencontres d'affaires.



Le tourisme de santé :

Tout déplacement en vue de subir un traitement naturel à base d'eau de sources thermales de haute valeur thérapeutique ou d'eau de mer. Ils couvrent une clientèle qui nécessite un traitement dans un environnement équipé d'installations de soins, de détente et de loisirs.



Thermalisme :

Initialement les eaux thermales sont des eaux chaudes qui sont utilisées à des fines thérapeutiques, d'où le nom de thermalisme donné à cette pratique. C'est aussi la raison pour laquelle les établissements où sont dispensés les soins sont appelés établissements thermaux ou thermes.

La Thalassothérapie :



La Thalassothérapie moderne est l'utilisation thérapeutique des bains de mer (balnéothérapie) en association avec l'influence bénéfique des conditions bioclimatiques créées elles-mêmes par les relations entre les milieux marins et terrestres environnants. Il n'y a de Thalassothérapie qu'au bord de la mer.

Le Tourisme Sportif :

Il apparaît dans les années 80, en Europe ou aux Etats-Unis, pour caractériser un ensemble de pratiques qui relèvent à la fois du tourisme et du sport pris dans une acception large. : peut constituer un support pour le développement des échanges, particulièrement chez les jeunes fervents de l'activité sportive. Les événements internationaux constituent à travers le monde des vecteurs de promotion et de connaissance de pays ou de régions. L'Algérie gagnerait ainsi à encourager le déroulement de ces manifestations sur son territoire.



Le Tourisme Religieux :

C'est la visite des lieux saints ou édifices ayant une symbolique religieuse et dogmatique tel que LA MEQUE (pour les musulmans), LE VATICAN (pour les chrétiens), JERUSALEM (pour les juifs et les musulmans).

Le tourisme fluvial :

Les rivières et les canaux ont longtemps constitué le principal moyen de communication pour transporter les marchandises et les personnes

La voirie d'eau, malgré ses dangers propres, était souvent plus sur et plus rapide et surtout beaucoup plus confortable que la route

La redécouverte du tourisme fluvial doit beaucoup à certaine association comme le Touring club de France qui jouèrent le rôle déterminant en suscitant l'attention du public sur le délabrement des voies d'eau.

13-Les types de clientèle :

13.1- le tourisme de vacances :

Personne de tous les âges, familles et à tous les revenus

13.2-le tourisme culturel :

Les hommes d'affaire, tout le public

13.3-le tourisme de santé :

Tout le public avec ou sans problèmes de santé

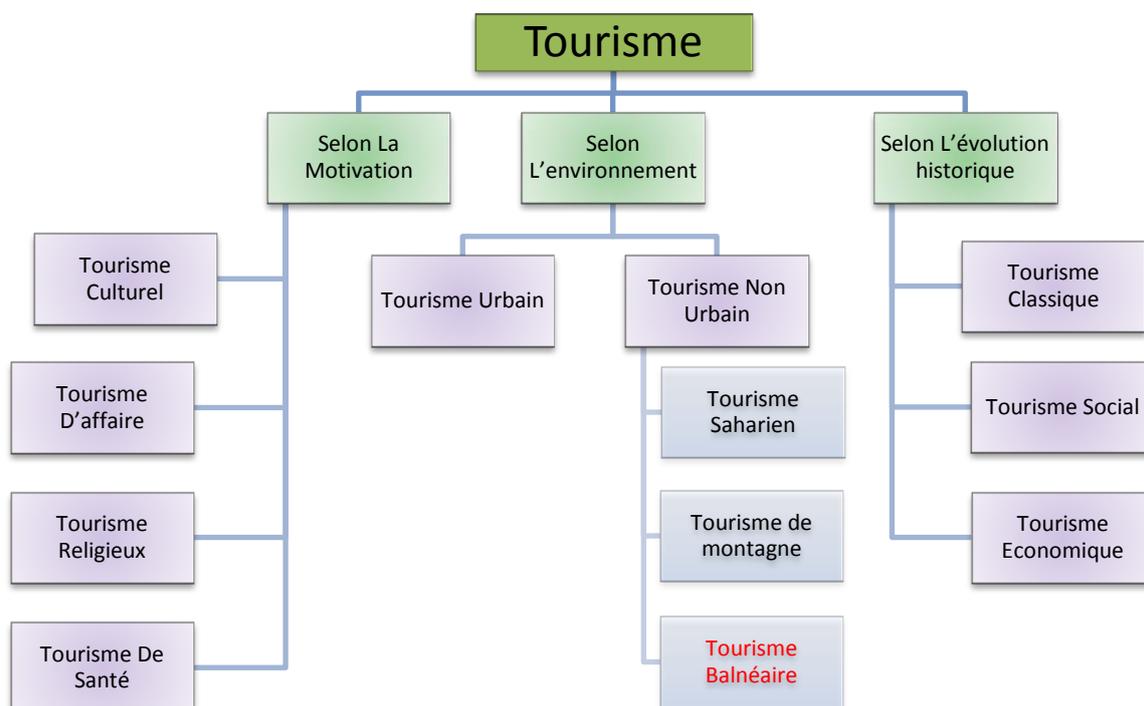
13.4-le tourisme de sport :

Personnes qui aiment l'aventure, sportifs (professionnels ou amateur), les spectateurs

13.5-le tourisme religieux :

Les fidèles et pratiquants

14-Classification du tourisme :



15-Le tourisme balnéaire :

Représentant la forme de tourisme la plus fréquente dans le monde, caractérisé par la mer, la plage, la cote et bien évidemment le soleil le tourisme balnéaire ou « tourisme littoral » est devenu la forme de tourisme favorite des vacancier, en raison du bien-être qu'il leur procure ! pour ce faire, la présence balnéaires caractérisés par des ville littorales,

essentiellement aménagées en vue de favoriser, le bon déroulement des vacances en bord de la mer et plus particulièrement à la plage, le tourisme balnéaire n'a pas fini de vous surprendre entre le sable chaud, la découverte de la gastronomie de la région, du folklore, des objets de souvenirs, et même des activités organisées à la plage.

Le ministère du Tourisme en France préfère utiliser la dénomination tourisme littoral, afin de ne pas inclure seulement les stations balnéaires, mais aussi les villes un peu plus dans les terres.

15.1-L'évolution Du Tourisme Balnéaire :

La grande vague des stations balnéaires commence au milieu du XIXe siècle, s'estompe avec la crise économique de 1929 et reprendra après la seconde guerre mondiale. Mais ces derniers seront d'une toute autre nature, et répondront à une demande sociale bien différente, c'est l'avènement du tourisme de masse. Avant de devenir des destinations estivales de choix, les stations balnéaires furent des lieux de villégiature hivernale ou même de soins.

16-Quelques définitions :

16.1- Le tourisme durable :

Il consiste selon, l'organisation mondiale du tourisme, à répondre aux besoins des touristes et à ceux des communautés d'accueil tout en protégeant l'environnement et en développant les opportunités pour le futur.

16.2-Le tourisme intégré :

Il fut à l'origine expérimenté en Casamance au Sénégal, il repose sur l'intégration des activités touristiques à la vie locale et aux services du développement

Précurseur de tourisme durable, il s'oppose au tourisme enclavé

16.3- Le tourisme équitable :

C'est un concept récent qui se réfère à celui du commerce équitable il propose une rémunération correcte de l'hôte du pays d'accueil et réduit les aléas du commerce entre régions consommatrices riches et les régions productrices pauvres.

16.4-Le tourisme alternatif :

Il met en avant tous les éléments qui constituent l'identité d'un pays il suppose que les activités soient gérées majoritairement par les populations locales

16.5- L'écotourisme :

Est une forme de tourisme durable, c'est-à-dire qu'il tend à minimiser l'impact sur l'environnement naturel pour sa préservation au long terme mais il ne se contente pas d'une approche écologique passive (économie d'énergie, énergies renouvelables, traitement des rejets,...), il implique également une participation active de la population locale et des touristes à des actions de sauvegarde et d'éducation à la

biodiversité (reforestation, protection de la faune et de la flore, réintroduction d'espèces menacées...)

17-L'impact du tourisme :

Le tourisme quel que soit sa forme, est une branche importante dans le développement du pays car il contribue à l'émancipation du peuple a travers ces différent impact

17.1- Sur le plan social :

- Récupération de forces productives
- Evasion, délassément par rapport aux contraintes de la vie
- Communication entre individus
- La possibilité d'échapper a un environnement de plus en plus agressif et pollué crée par l'implantation des industries et par ka concentration des population urbaine dans ce cas le tourisme révèle alors un caractère sécurisant et qui est pour la psychologie de l'industrie

17.2- Sur le plan culturel :

- Possibilité d'extension culturelle de la conscience et de la personnalité individuelle ou collective
- Découvrir, les différentes civilisations des peuples a l'échelle mondiale et ceci a travers les vestiges, les ruines, que l'on peut y trouver
- La mise en valeur des potentialités du pays en matière de patrimoine historique et architectural...
- Le désenclavement des régions et des forces actives.

17.3- Sur le plan économique :

- Augmentation du volume de production
- Rééquilibrage entre régions du pays situées a des niveaux de déploiement différents
- Emploi et évolution du pouvoir d'achat
- Agit sur le commerce extérieur comme source de recettes ou dépenses d'euros
- Facteur de l'évolution du taux de la monnaie mondiale

17.4- Sur le plan environnemental :

- Consommation d'espaces pour appropriation des sols
- Exploitation des sites
- Influence sur l'esthétique du site et sur la qualité de l'environnement naturel et général

17.5- Sur le plan politique :

- Elle valorise l'image du pays au monde extérieur
- Elle est synonyme de stabilité et de sécurité pour un pays
- Permet un mouvement d'affaires intense entre les pays
- Elle favorise, par le biais de « l'expérience » une prise de conscience internationale, ainsi que l'importance d'échange politico-économique

18-Les différents types d'équipements et d'infrastructures touristiques :

Selon le besoin et la demande, plusieurs types d'infrastructures de différentes catégories sont mis à la disposition de la clientèle, nous citons :

18.1-Établissements Hôteliers :

Établissements qui offrent de l'hébergement dans un ou plusieurs immeubles adjacents et qui constituent un ensemble. L'hôtel est un bâtiment aménagé pour loger temporairement des personnes possédant plusieurs espaces aux services des clients, classement des hôtels se fait

selon le degré de confort et le niveau de services qui possèdent, surface des chambres, salle de bain dans la chambre, ou à l'étage, poste de TV. Échelle de 0 à 5 étoiles.

On le définit aussi comme une infrastructure destinée à l'hébergement des personnes touristes, hommes d'affaires, dans des conditions favorables, avec possibilité d'accès à des prestations, annexes, selon la catégorie de l'établissement telles que la restauration, l'animation culturelle, et les services tels que le téléphone, la télévision ...

Définition selon le petit Larousse :

Etablissement commercial d'hébergement (classé) qui loue des chambres ou des appartements meublés pour un prix journalier

Définition selon « le moniteur hôtellerie » :

Un hôtel est tout établissement qui vend à la clientèle un espace privatif pour une utilisation personnelle pendant un temps limité, c'est un établissement commercial d'hébergement classé qui offre des chambres ou des appartements meublés pour une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au moins. Il est exploité toute l'année ou seulement pendant une ou plusieurs saisons

« ... un hôtel c'est dormir et se sentir chez soi en une demi heure »

Définition Du Journal Officiel Algérien :

L'Hôtel est une structure d'hébergement aménagée pour le séjour et éventuellement la restauration des clients.

Définitions Architecturale :

L'hôtel est une conception et acte d'animation par l'architecture, son rôle ne consiste pas seulement à satisfaire les gens dans le domaine d'hébergement, mais également de satisfaire leur yeux en l'admirant, voir et visiter cette réalisation architecturale.

Classification des hôtels :

- 1) Dans l'hôtellerie, il existe des hôtels non classés généralement appelés hôtel de préfecture, et aussi des hôtels classés en plusieurs catégories suivant des normes de confort
- 2) Les hôtels sont classés en six catégories en fonction des normes de confort, et qui sont (l'article 1er de l'arrêté ministériel du 14 février 1986) :
- 3) 0 étoiles : confort limité
- 4) 1 étoile : confort moyen
- 5) 2 étoiles : bon confort
- 6) 3 étoiles : grand confort
- 7) 4 étoiles : très grand confort

5 étoiles : hautes gammes

On peut regrouper les structures hôtelières en quatre grands ensembles :

- 8) Les hôtels de chaînes intégrées notamment ceux qui ont adhéré à une chaîne volontaire, ceux qui ont conclu un contrat de franchise et ceux qui sont restés indépendants
- 9) Les hôtels qui offrent uniquement le gîte (abri) et ceux qui proposent également le couvert, incluant les hôtels à thème : (golf, pêche, ...)
- 10) Les hôtels de centre ville, tournent vers des clientèles variées de tourisme

- 11) hôtels situés au centre de la ville, ceux qui sont implantés en zone rurale et ceux qui sont localisés en station thermale ou a proximité d'une ressource touristique

Les types d'hôtels :

On peut classer les différents types d'hôtels suivant différents critères, comme suit :

Les hôtels de tourisme :

Sont définis comme des établissements homogènes (confirmés) par le ministère du tourisme répondant aux normes techniques imposées par la réglementation

Les hôtels d'affaire :

« Hôtels des congrès » est un établissement réservé à la tenue des congrès, des réunions, des forums ou des banquets. La prise en charge totale de l'hébergement de la restauration et des divertissements, a conduit à la création de ce type d'hôtel. On peut distinguer plusieurs chaînes :

Chaîne qui vise strictement la clientèle d'affaire, en mettant l'accent sur l'accueil et le service, particulièrement sur l'équipement nécessaire dans un contexte professionnel

Les chaînes ; ou indépendamment de la clientèle d'affaire, les banquets ou autres types de manifestations tiennent une place importante dans le chiffre d'affaire

La chaîne ou l'hébergement et la restauration sont fortement liés ; l'environnement a son importance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement hôtelier avec beaucoup de verdure

En fonction du site, on peut distinguer :

Hôtels urbains :

Ce sont des hôtels qu'on trouve au centre des villes, ou au bord de la mer, si la ville se développe sur le littoral, ils s'organisent généralement autour d'un espace central « atrium » cette partie publique est un véritable lieu de visite, car on peut trouver des magasins, des services, des banques, des restaurants, des salles d'expositions et de fêtes... avec une partie d'affaires où se déroulent les congrès, les conférences, les séminaires ou les réunions

Hôtels en paysage semi-urbain :

C'est les hôtels qui se trouvent à la périphérie des villes, en plus de l'activité de l'hébergement, avec une partie de la distraction, la restauration, les salles de fêtes, et rarement une partie d'affaires

Hôtels en site naturel :

On les trouve en dehors de la ville, dans un site naturel où il présente des potentialités touristiques c'est-à-dire au bord de la mer, dans les forêts, sur des falaises, ou en montagne là où le paysage est beau, à caractère de sport ou de loisirs

Classification Hôteliers

Mondiale :

L'Agence Mondiale de Notation



L'hôtel The Mirage à Las Vegas.

Hôtelière (World Hôtel Rating Agency – WHR) propose une Classification Hôtelière Mondiale (World Hôtel Classification) en fonction du type de séjour recherché par les clients. Elle se fonde sur :

- Les caractéristiques de l'environnement.
- La dimension de l'hôtel.
- L'atmosphère de l'hôtel.
- Le type d'activités fournies par l'hôtel.

Elle opère une distinction entre 9 catégories d'hôtels (ou « catégories-niches ») :

- Grand hôtel (notamment pour hommes d'affaires, conférences, etc.) ;
- Hôtel de loisirs (par exemple hôtel thermal) ;
- Hôtel de vacances (par exemple hôtel-club) ;
- Grand hôtel de loisirs & vacances (combinant les caractéristiques d'un grand hôtel et d'un hôtel de loisirs ou de vacances) ;
- Hôtel boutique (hôtel urbain de 100 chambres maximum) ;
- Hôtel de charme (hôtel rural de 50 chambres maximum) ;
- Eco-hôtel ;
- Apart-hôtel ;
- Hôtel d'étape (motel, hôtel d'aéroport, hôtel-métro).

Hôtel De Tourisme selon « WHR »:

Les hôtels de tourisme sont habituellement classés en catégories selon le degré de confort et le niveau de service qu'ils proposent. Selon les pays, on peut trouver les catégories suivantes (de la plus fruste à la plus luxueuse) :

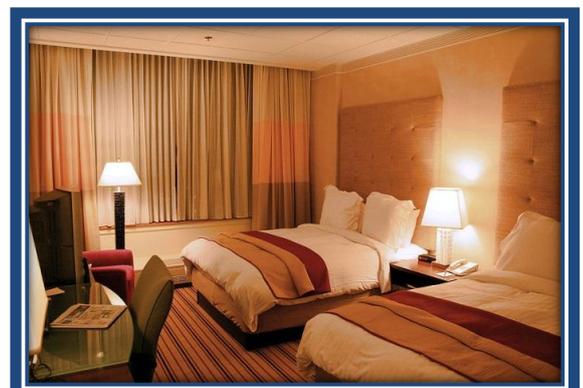
- Des étoiles (de 1 à 5 (anciennement 4 de luxe)) ;
- Des lettres (de E à A) ;
- Des classes (de la quatrième à la première).
- Ces classements étant purement nationaux, le confort et le niveau de service peut être très variables d'un pays à l'autre, pour une même catégorie. Les classements reposent sur des critères objectifs : surface des chambres, poste de télévision, salle de bains à l'étage ou dans la chambre, etc.

Hôtel De Préfecture:

Les Hôtels dits "Hôtels-Préfecture" sont en général des établissements vieillissants, hors normes, et non classés. Ce terme est communément utilisé à Paris pour décrire des hôtels dont le confort (salles d'eau, WC) et le service (accueil, étage) sont d'un niveau limité ou inexistant.

Services :

Les chambres aménagées de façon sommaire avec seulement un lit, un placard, une table et un lavabo ont largement fait place à des chambres plus confortables avec salle de bains attenante et air



chambre haut de gamme dans un hôtel américain de la chaîne Renaissance.

climatisé. Elles peuvent être équipées d'un téléphone, un réveil, une télévision et une connexion Internet haute débit. En revanche, le récepteur radio y est de plus en plus rare. On peut également y trouver minibar, lequel inclut souvent un petit réfrigérateur contenant des casse-croûte et boissons (à régler lors du départ). Enfin, on peut aussi y trouver le nécessaire pour faire du thé et du café : tasses, cuillères, bouilloire électrique et sachets de thé, de café instantané, de sucre et des contenants de crème ou de lait.

Domaines Et Besoins En Surface Des Hôtels :

- Hébergement avec chambre, cabinet de toilette et couloirs, service à étage : 50%-60%.
- Zone publique clientèle, réception, hall, salons : 4%-7%.
- Services, restaurants, bar (clients internes ou externes) : 4%-8%.
- Zone de banquet avec salles de banquets et conférences : 4%-12%.
- Secteur économique, intendance, cuisine, personnel, réserves : 9%-14%.
- Gestion, direction et secrétariat : 1%-2%.
- Technique avec exploitation et entretien : 4%-7%.
- Animation, loisirs, sport, boutique, coiffeur : 2%-10%.
- Zones particulières comme cure, séminaires, activités en plein air.

(Source: livre de L'équipement hôtelier, De Marcel Bourseau)

18.2-Les Ports De Plaisance :

Définition :

Un port de plaisance est un endroit géographique par lequel transitent des passagers.

Les installations des ports de plaisance ont pour but de procurer aux plaisanciers des prestations leur permettant de profiter au mieux de leur séjour ou de leurs loisirs. Il s'agit donc de ports à forte valeur ajoutée tertiaire.

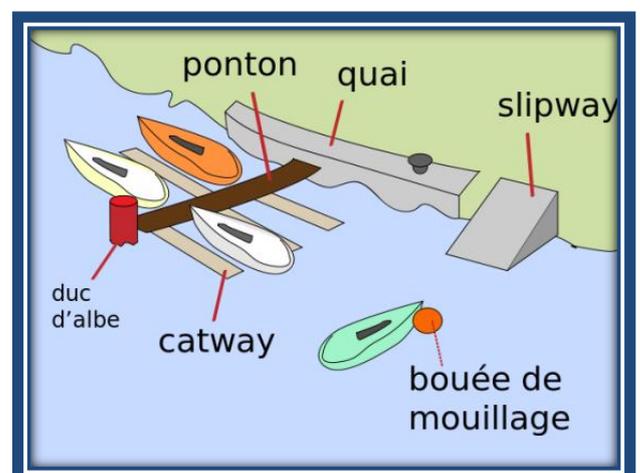
Ils sont, de ce fait, implantés dans des zones dont la vocation touristique a été clairement annoncée : La Rochelle, Deauville, Monaco, Miami...

Ces ports sont très souvent incorporés dans des complexes immobiliers qui viennent compléter les services offerts à la clientèle et participer à la rentabilité financière de ce type de port.

Structure d'Un Port De Plaisance Moderne :

Lorsqu'il est situé directement en bord de mer, un port de plaisance comporte une ou plusieurs digues destinés à protéger les embarcations de l'action de la houle et des vagues.

Dans les ports de plaisance modernes, l'amarrage des bateaux se fait sur des pontons flottants, plus rarement le long de quais; les



équipages peuvent débarquer directement à terre. Certains ports de plaisance disposent également de zones de mouillage nécessitant une embarcation pour se rendre à terre.

Dans les zones soumises à la marée, le port de plaisance moderne permet,

à marée basse, de garder les bateaux à flot ; différentes techniques sont utilisées :

le port et son chenal d'accès sont creusés de manière à ce qu'une profondeur suffisante subsiste à marée basse, même aux plus grandes marées,

une porte basculante, une écluse ou un seuil retiennent en dessous d'une certaine cote les eaux du port interdisant du coup tout accès lorsque la hauteur d'eau n'est pas suffisante.

Différentes techniques sont utilisées pour amarrer les bateaux :

le long d'un quai ;

sur des pontons flottants coulissant au gré de la marée le long de poteaux fixés sur le fond ; c'est la solution la plus courante en Atlantique et en Manche, ainsi qu'en rivière ; les bateaux sont immobilisés entre des catways ;

sur des pontons fixes dans les mers sans marée ;

entre des pieux ;

en Méditerranée, on pratique l'amarrage à quai par l'arrière, une chaîne-fille solidaire d'une chaîne-mère parallèle au quai permettant de maintenir le bateau perpendiculaire au quai.

Les Services :

Les services disponibles dans un port de plaisance comportent généralement :

la mise à disposition d'eau potable et d'électricité,

une capitainerie chargée de gérer le port mais qui met également à disposition les informations météo marine, les bulletins d'information destinés à la navigation, et assure le pilotage et l'accueil des bateaux visiteurs, des sanitaires,

On trouve de manière moins systématique :

des pompes à carburant

une cale de mise à l'eau pour les petites embarcations une grue élévatrice avec un terre-plein permettant de mettre à terre les bateaux plus importants pour l'entretien, les réparations ou le stockage.

Un yacht club, des magasins d'accastillage, des chantiers navals spécialisés dans la plaisance et des restaurants viennent souvent compléter cet ensemble.

Divers Implantations Géographiques Possibles :

Ports intérieurs :

Ils sont situés, comme leur nom l'indique, à l'intérieur des terres et peuvent être classés en deux grandes familles.

Les ports situés le long d'un fleuve, bien à l'intérieur des



terres, sont au centre de leur hinterland proche.

On peut classer dans cette famille les ports de Rouen, Nantes, Anvers, le port ancien de Rotterdam, l'ensemble des ports desservis par la partie navigable du Saint-Laurent.

L'autre grande famille est constituée des ports implantés à l'intérieur des terres mais à proximité immédiate de la mer : Sidney, Nouméa, Abidjan...

Ils bénéficient d'un environnement favorable qui leur permet de s'affranchir, la plupart du temps, de la construction onéreuse d'ouvrages de protection contre la houle. Leur position géographique les apparente, par bien des aspects, aux ports extérieurs.

Ports Extérieurs :

Ces ports, construits à proximité du rivage initial, comportent la plupart du temps une partie gagnée sur la mer et une partie sur le littoral.

Soumis à l'action directe de la houle, ils doivent être protégés par des ouvrages spécifiques.

Ils bénéficient, par rapport aux ports situés à l'intérieur des terres, de meilleurs accès maritimes mais sont plus éloignés de leur hinterland, À titre d'exemple, on peut citer les ports d'Alger, du Havre, de Marseille...

Elaboration Du Plan De Masse :

L'élaboration du plan de masse doit prendre en compte la réalisation des accès et l'implantation des ouvrages de protection contre la houle, tout en garantissant les aménagements intérieurs prévus par ailleurs.

Accès :

Les caractéristiques à donner aux accès et aux zones de manœuvre dépendent des conditions naturelles régnant sur le site et des navires fréquentant le port.

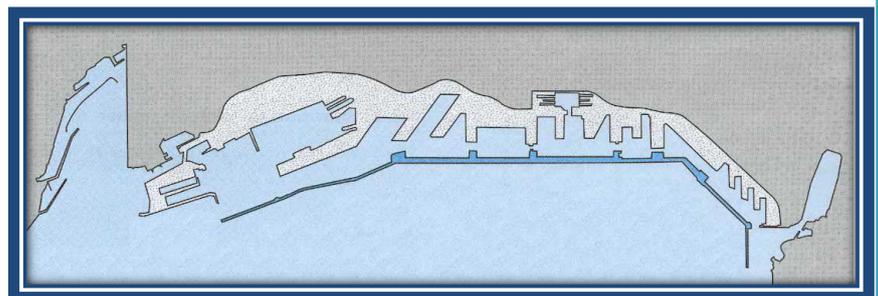
Ces accès comprennent, outre le chenal d'accès, les zones de décélération, de freinage et d'évitage.

L'implantation du chenal d'accès résultera d'un compromis entre la facilité d'accès des embarcations et la nécessité de bien protéger le port de l'action des houles et des courants, bien souvent, la meilleure implantation du chenal est celle qui favorise la pénétration de la houle à l'intérieur du port.

Ouvrages De Protection Contre La Houle :

Le rôle de ces ouvrages est de procurer une protection contre la houle suffisante pour que les navires puissent travailler correctement.

La protection offerte dépend du type d'ouvrage retenu et de la configuration adoptée.



Digues parallèles à la côte :

Lorsque la pente des fonds est importante, on ne peut construire des ouvrages d'un coût et d'une taille raisonnables, que s'ils ne sont pas trop éloignés de la côte.

Dans ce cas, on dispose la digue de protection parallèlement à la côte. La protection offerte contre la houle est bonne. Par contre, les manœuvres d'accès des navires peuvent s'avérer délicates et il peut être nécessaire d'incliner légèrement la digue par rapport à la côte.

La pénétration de la houle à l'intérieur du port s'en trouve alors facilitée et l'on complètera la protection par la construction d'une contre-jetée.

On rencontre ce type de port en méditerranée comme à Marseille.

Digues parallèles :

Cette disposition était utilisée autrefois pour canaliser les courants de vidange des ports afin de créer des chasses en vue d'entretenir naturellement les chenaux d'accès.

La protection contre la houle est très faible dès que la houle n'est pas très inclinée par rapport à l'axe du chenal.

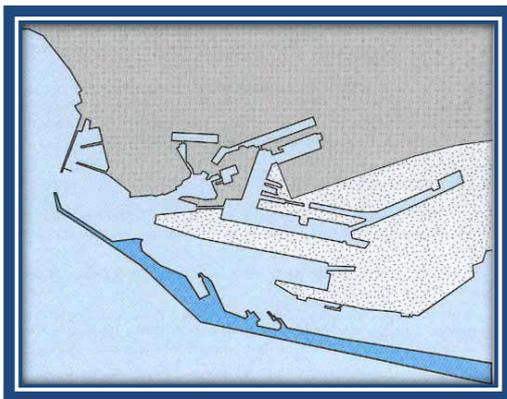
Si l'on veut obtenir un résultat acceptable de ce point de vue, il faudra recourir à des ouvrages complémentaires tels que des jetées intérieures ou des talus disposés le long du chenal afin d'y faire déferler la houle.

Digues convergentes :

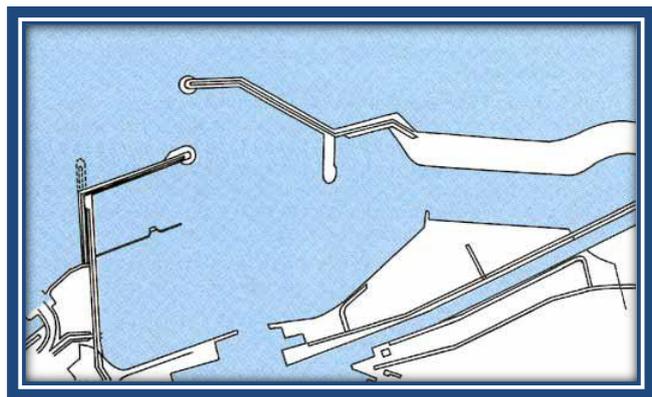
Cette disposition est particulièrement favorable à l'établissement d'un port bien protégé et offrant de bonnes conditions de navigation.

Les digues permettent de constituer de larges plans d'eau abrités qui constituent l'avant-port, où la houle s'atténue après diffraction autour des musoirs.

Ces plans d'eau sont mis à profit pour offrir aux navires les zones d'évolution dont ils ont besoin.



Port à jetées convergentes



Port à jetées convergentes et décalées

Synthèse :

Les prestations des services touristiques balnéaires que peut accomplir ce secteur sont liées essentiellement à des besoins spécifiques :

Besoin de dépaysement.

Besoin de loisir ;

Recherche de repos ;

Recherche de contacts... etc.

Ces prestations sont généralement liées à des services répondant à des besoins à caractère complémentaire :

Transport

Hébergement

Restauration

Sports...

18.3-Gîtes Touristiques :

Comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir de l'hébergement de courte durée dans les installations qu'il est convenu d'appeler gîtes touristiques. Ces établissements fournissent des chambres d'hôtes dans des maisons privées ou dans de petits immeubles transformés à cette fin et ont souvent un cachet unique ou historique. Les gîtes touristiques se caractérisent par un service très personnalisé et par l'inclusion dans le prix de la chambre d'un petit déjeuner complet servi par le propriétaire ou par le personnel sous la direction du propriétaire.

Ce sont des résidences privées que leurs propriétaires ou occupants exploitent comme établissement d'hébergement

18.4-Résidences de Tourisme :

Établissement commercial d'hébergement classé, constituant un ensemble homogène de chambres ou d'appartements disposés en unités collectives ou pavillonnaires et doté d'équipements propres en matière de restauration, de services et d'animation. Échelle de 0 à 4 étoiles.

18.5-Centres De Vacances :

Établissements qui offrent l'hébergement, la restauration ou la possibilité de cuisiner soi-même, l'animation et des équipements de loisir.

18.6-Auberges de Jeunesse :

Établissements qui offrent de l'hébergement dans des chambres ou des dortoirs, et qui comportent des services de restauration ou des équipements nécessaires à la préparation de repas.

Échelle de 0 à 3 étoiles.

18.7-Villages d'Accueil :

Établissements qui offrent l'hébergement, le petit déjeuner, le repas de midi et du soir dans des familles recevant un maximum de six personnes, ainsi que des activités d'animation de groupe.

Échelle de 0 à 4 étoiles.

18.8-Les Estalagem

Sont des établissements hôteliers de type particulier, ce sont des sortes d'hôtels de charme. Chaque Estalagem est spécifique et n'intégré donc pas une norme établie. Elles ont une personnalité propre qui les caractérise, la plupart du temps elles sont situées dans des endroits caractéristiques et attrayants à travers le pays.

Certaines, plus récentes, se trouvent propice au bien être, toutes les Estalagem sont d'un grand confort, et représentent à la perfection, l'art de vivre, ce sont des établissements privés, et sont divisés en 2 catégories : 4 ou 5 étoiles.

18.9-Les Résidences :

Les résidences sont en fait des établissements de type pension, mais qui ne proposent que le petit déjeuner .leurs classification soit identique à celle des pensions.

18.10-Station Balnéaire :

Se trouvent sur le littoral, c'est un lieu de séjour situé en bord de mer et aménagé pour l'accueil des vacanciers.

18.11-Station Thermale :

Centre de soins et de mise en forme à base d'eau douce ou salée. Elle se situe au bord de la mer ou d'une source d'eau non polluée. Elle possède un hébergement.

18.12-Camping :

Hébergement d'une structure légère (tentes, caravanes, camping-cars...) propose des vacances économiques et populaires et s'adapte à n'importe quel site.

18.13-Les Complexes Touristiques :

Un complexe touristique ou une station touristique est un lieu spécialement aménagé pour l'accueil des touristes et la pratique d'activités touristiques.

Un complexe touristique doit disposer d'une ressource touristique (mer, montagne, etc.). Il doit en outre être accessible (donc être desservie par le réseau routier, ferroviaire, aérien, maritime.

Il doit comporter des hébergements (hôtels, campings,) des commerces, des restaurants (Il doit pouvoir offrir à sa clientèle les 3 principaux repas de la journée), et des installations sportives et culturelles.

On généralise souvent ce terme à une ville touristique, surtout si elle est de petite taille

18.14-Village de vacances :

Ensemble d'hébergement, faisant l'objet d'une exploitation globale a caractère commercial, pour assurer des séjours de vacances et de loisirs selon un prix forfait, il peut être bâti en dur ou sous tentes avec des locaux de service et de loisirs communs

18.15-Bungalows :

Ce sont des constructions simples et légères utilisées notamment pour des séjours temporaires ou de vacances, en particulier a l'intérieur d'un camping, d'un ensemble hôtelier

18.16-Motels :

Genre hôtel au bord des grands itinéraires routiers a proximité des grandes villes, qui accueillent les automobilistes avec les services : restauration, station de services, garages, salle commune pour clients contenant radio, TV, table de jeux, une table pour le nettoyage du linge.

19-Normes De Classement Des Résidences Touristiques :

Les conditions générales d'une résidence touristique de 3 étoiles sont un ameublement de très bonne qualité ainsi qu'un bon comportement de son personnel le nombre minimal de lits et limité à 100 lits quand a la superficie habitable elle est de 23m².

L'entrée de la clientèle à la résidence est indépendante le restaurant et le bar son facultatif.

Pour les activités sport et loisir on trouve pour cela des jardins aire de jeux pour enfants terrain de sport et des installations sportives.

Pour les chambres elles doivent être équipées par un mobilier de bonne qualité un lit individuel ou un grand lit une moquette au sol une armoire coiffeuse + une table une chaise par occupant téléviseur téléphone.

Pour l'équipement de la cuisine elle comporte un évier avec robinet mélangeur, cuisinière à plusieurs feux, four réfrigérateur des hauts placards.

20-Normes de Classement des Terrains de Camping :

Les campings de 3 étoiles:

La densité à l'hectare: les emplacements doivent être délimités et numérotés

Ils doivent être équipé d'un minimum d'infrastructure (rue éclairées, les voies intérieurs doivent être carrossable)

Un camping doit posséder 10% au minimum de la superficie du terrain et doivent être planté en arbres ou arbuste ou autre forme de végétation

Le parking: emplacement en rapport avec la capacité du terrain

Pour la distraction des touristes le camping doit être équipé d'un terrain de jeux avec tous les équipements.

CHAPITRE : 4

Approche Analytique

1-introduction :

«Thématiser un objet architectural est une nécessité, car l'architecture assemble les activités dans des espaces et des édifices qui doivent être saisi par l'utilisateur, et comme la société et le monde sont en constante évolution, de nouvelles activités apparaitront suivant les nouveaux besoins... ».

1) Analyse des exemples :

1-1 Les exemples nationaux :

1-1-1) Complexe touristique Zéralda :

Fiche technique :

Architecte concepteur : Fernand Pouillon.

Date de réalisation : année 1970.



La situation par rapport à la ville d'Alger

1.1.1/Situation :

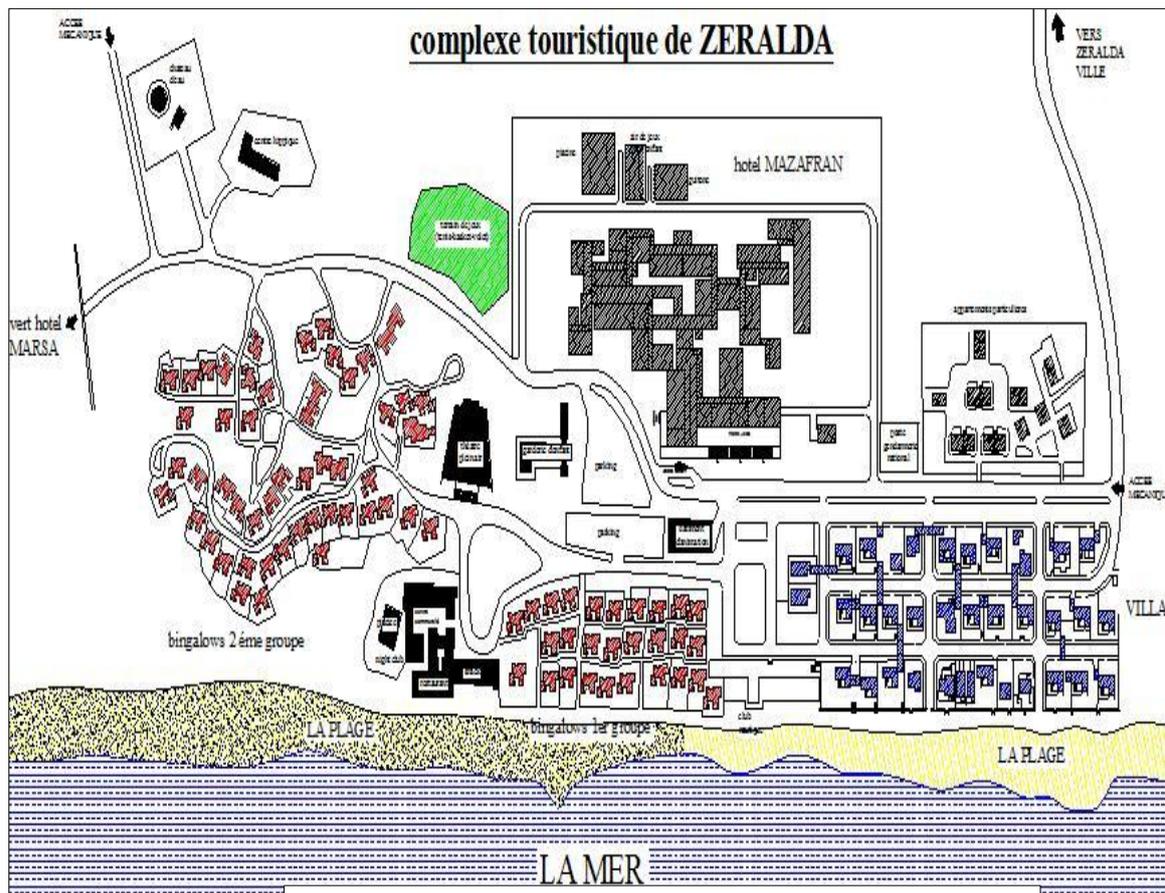
Le village est située à 30 Km, à l'Ouest d'Alger et à 3 km de la ville de Zéralda juste à côté Ouest de la zone touristique de Sidi Fredj et sur la coté turquoise, ce village est limitée : -Au Nord : par la mer méditerrané.

- Au Sud : par des domaines agricoles.
- A l'Est : par la plage et le centre de repos A.N.P.
- A l'ouest : par la plage colonel Abbes.



Illustration du complexe de Zéralda

1.1.2/Plan de masse :



Plan de masse du complexe de Zéralda

1.1.3/Principe d'implantation :



Schéma du principe du projet

1.1.4/Accessibilité :

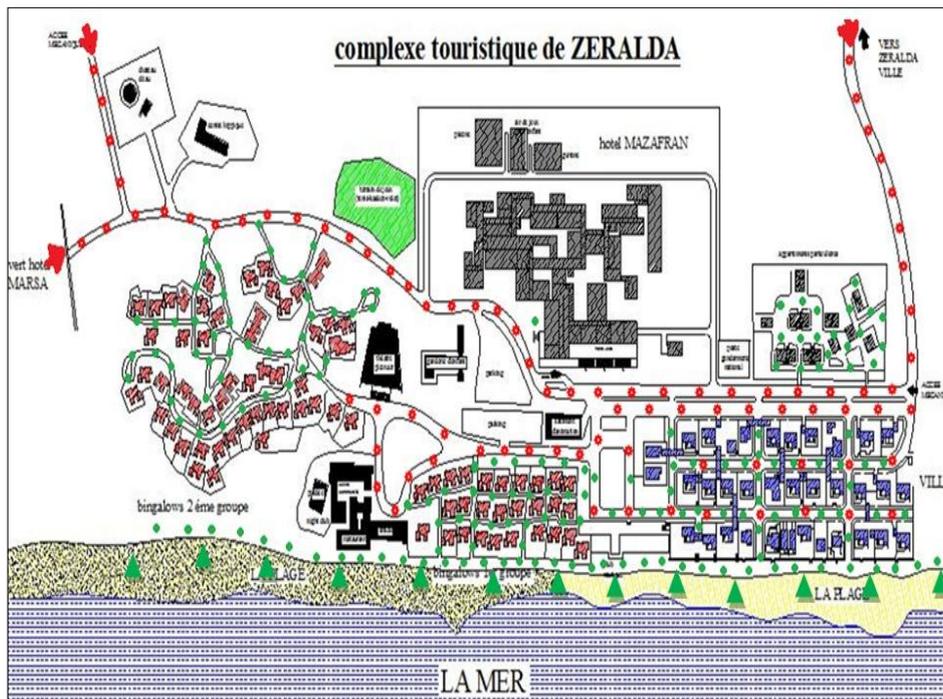
Il y a deux accès directs à l'intérieure du complexe :

- Un accès mécanique à partir de la route qui traverse tout le complexe, et aménagé par un parking qui reçoit tout le flux.
- Un accès piétonnier, par la plage on peut accéder directement à l'intérieur du complexe.

1.1.5/Circulation :

Le maître d'œuvre a opté pour la circulation mécanique et piétonne à l'intérieur du complexe pour assurer :

- Le contact entre les différents équipements.
- La facilité de circulation entre les différentes composantes du complexe.
- A partir de la route toutes les composantes du complexe sont perceptibles.
- Toutes les composantes du complexe sont reliées par une voie piétonne pour créer un contact entre touriste et équipement.
- Il y a une densité de circulation piétonne au niveau de la plage et la zone d'animation. Par contre il y a une faible densité de circulation mécanique au niveau de l'unité d'hébergement.



Plan d'accessibilité du complexe

- ▲ Accès mécanique
- ▲ Accès piétonne
- ★ Circulation mécanique
- Circulation piétonne

1.1.6/Le contexte architectural :

a) Programme :

Le village à une capacité de 814 lits répartis en : 24 Villas Nouvelles (144 lits) ,14 Villas Anciennes (106 lits) ,80 bungalows (soit 480 lits) ,21 Appartements (84 lits).

- centre commercial, restaurant/bar/caféteria/, boutique, une garderie, terrain de tennis.
- Hôtel Safir Mazafran, Club Nautique, Club Hippique, Piscine.

L'architecte a créé un axe principal qui marque l'entrée du complexe. Il a créé également des axes secondaires pour desservir les différents équipements du complexe.

Selon la morphologie du terrain Pouillon à implanter les équipements d'hébergements en fonction des vues panoramiques.

-Et il a créé aussi une zone d'animation au centre du complexe et toute autre composantes du complexe sont implantées autour de cette zone ; ce qui a donné un noyau central au complexe.

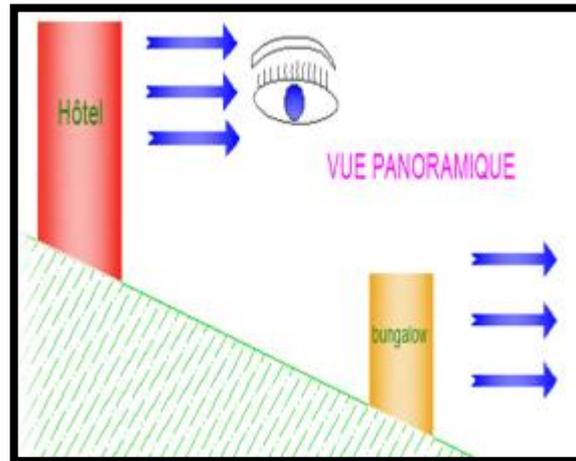


Schéma représentant le principe d'implantation

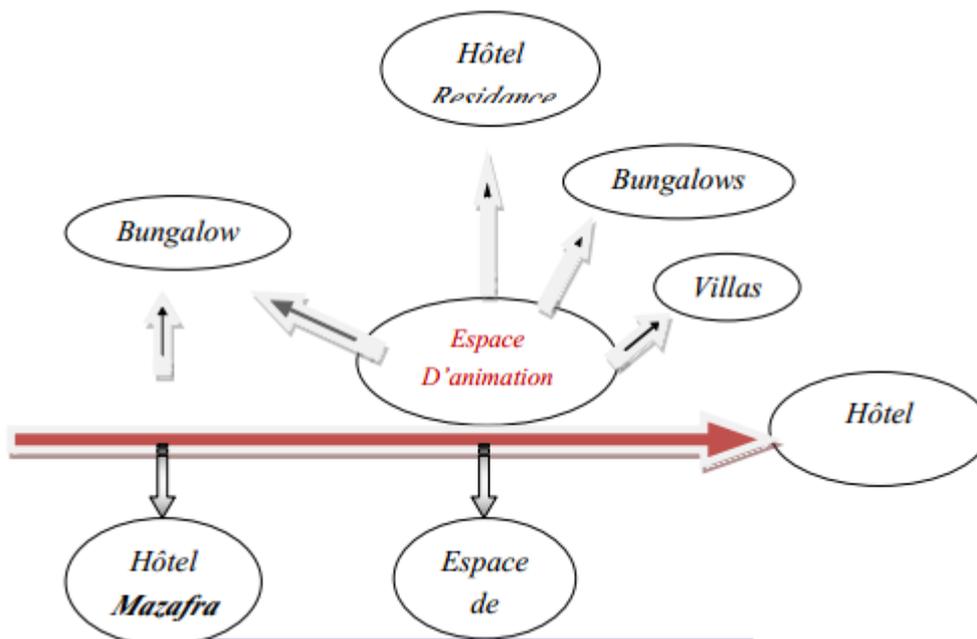


Schéma du principe d'organisation à l'intérieur

b) Aspect architectural :

L'architecture se présente sous une forme traditionnelle Arabo-turque, et le plan est assez harmonieux et équilibré.

c) Les équipements :

Le complexe comprend 5 fonctions principales qui sont : hébergement, restaurant, loisir et détente, sport et culture et la fonction d'affaire.

- **Bungalows :**



Illustration des bungalows

Le complexe dispose de 80 bungalows, leur regroupement retrace l'esprit de la Casba d'Alger, maisons séparées par des ruelles.

- **Villas :**

Il y a 38 villas privées.

- **Loisir et sport :**

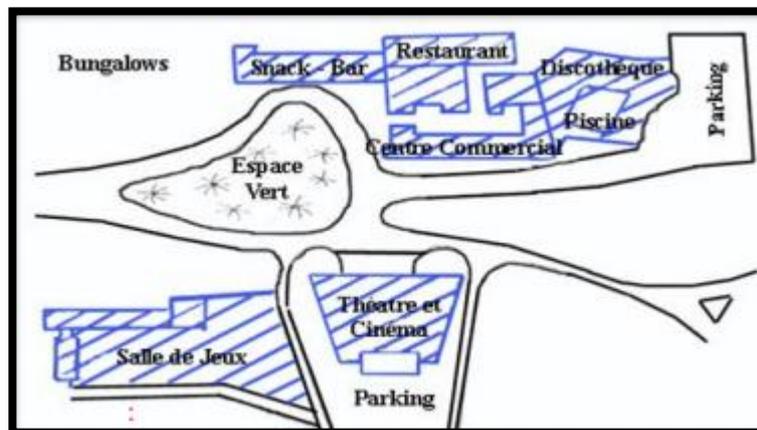


Schéma représentant les espaces de loisir

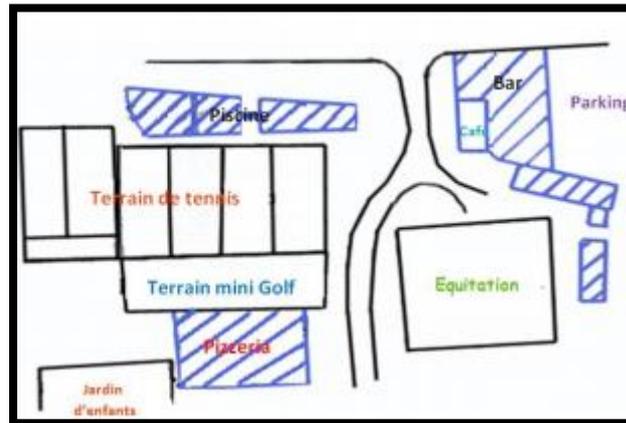


Schéma représentant le sport et loisir

Le complexe dispose de : théâtre en plein air, cinéma en plein air, discothèque, cafétéria, contre commercial, salle d'exposition, piscine, administration, restaurant 300 places, restaurant-terrace, bar-terrace, boutiques, base nautique. Il propose une gamme variée d'activités sportives : parcours de mini-golf, terrain de tennis, planche à voile, ski nautique.

1.2/ Complexe touristique Sidi Fredj :

La station balnéaire de Sidi-Fredj, de classe internationale, est située sur une presqu'île, dans la commune de Staoueli, Wilaya d'Alger, à 24 Km à l'Ouest d'Alger et à 44Km de l'Aéroport International Houari Boumediene.

Fiche technique :

Architecte concepteur : FERNAND POUILLON

Assiette foncière de complexe : 100.000 m².

* Il se compose de 03 hôtels « Hôtel el Riadh, Hôtel el Manar, Hôtel el Marsa », théâtre de verdure, centre touristique, club azur plage.



Illustration du complexe de Sidi Fredj

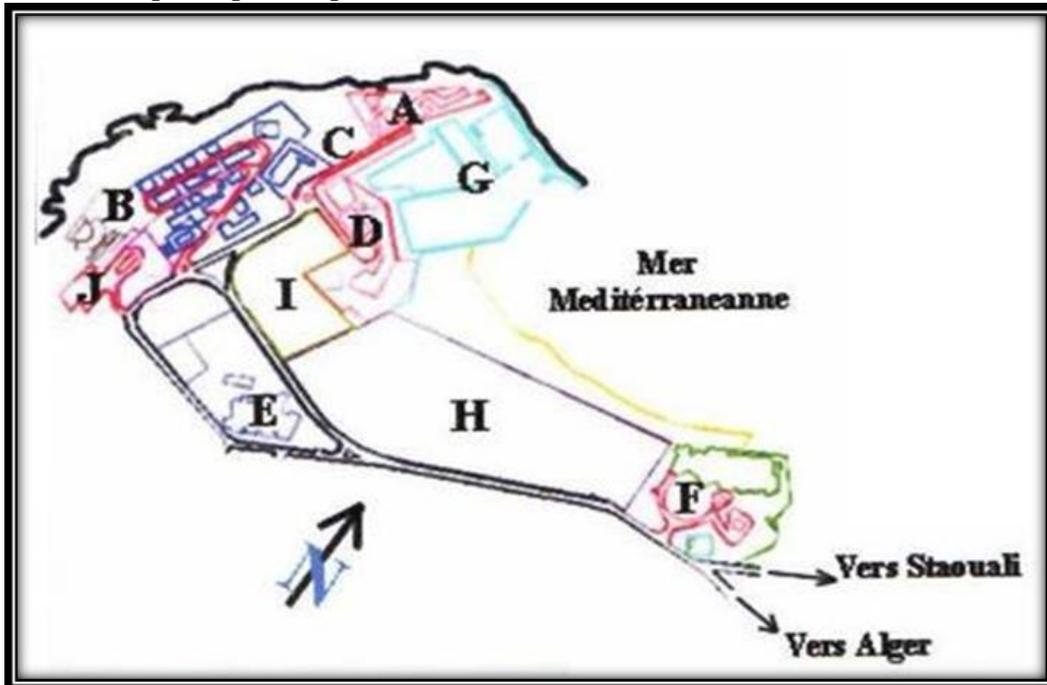
1.2.1/Accessibilité :

Dans le complexe on trouve trois types d'accès:

Accès mécanique dont l'extrémité fini par un parking situé a l'entrée du complexe

Accès piétonnier, on peut accéder au complexe par la plage (flux fort).

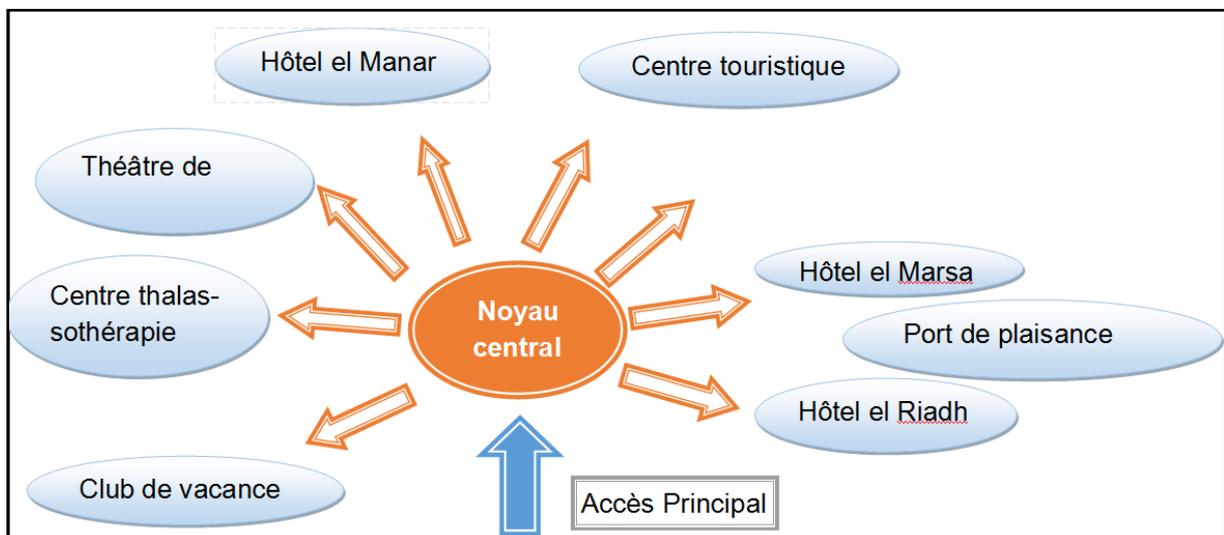
Accès maritime, par le port de plaisance.



1.2.2/Circulation :

Il a placé le parking à l'extérieur du projet pour réduire la circulation mécanique à l'intérieur.

1.2.3/Schéma d'organisation :



1.3/ Complexe touristique Green Village à Cap Carbon (Oran) :

Projet projeté

Promoteur, M. Karim Benmoussat

Investissement de 100 millions d'euros

Surface : 40ha



1.3.1/Programme :

- Ce futur village, d'intérêt écologique, sera doté d'un:
 - * Aqua-parc sur une superficie de 20 hectares,
 - * parking de stationnement sur trois (3) hectares,
 - * motel de 40 bungalows, de sept (7) villas totalisant 500 chambres,
 - * aire sportive,
 - * centre de thalassothérapie luxueux.
 - * salle de sport,
 - * club de tennis et d'une piste pour vélos
 - * un mini parc d'attraction.
 - * bowling,
 - * une zone commerciale incluant une supérette,
 - * une zone de restauration pied dans l'eau,
 - * un lac artificiel avec jet d'eau et autres commodités.



2-2/Les exemples internationaux :

1-Le complexe touristique El Marjan Island, Dubaï, Emirats Arab Unis:

Fiche technique :

Réalisation : 2000 - juin 2009.

Superficie : 2,7 millions m².

Coût global du projet : 1,8 milliards de dollars

Maître d'ouvrage : Rak Investment Authority

2.1.1/Situation :

Situé à 27 km du centre-ville de Ras

Al Khaimah au sud-ouest et à 45 minutes

de l'aéroport international de Dubaï,

le complexe de 5 étoiles se situe dans l'île

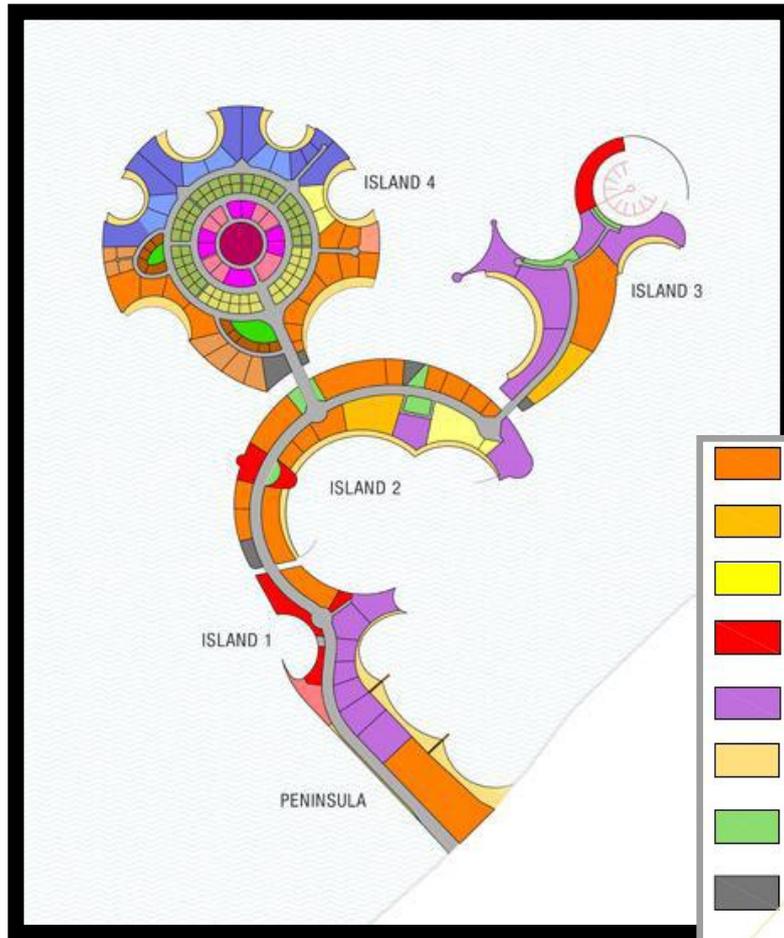
Al Marjan.

Il gît sur 5 îles artificielles en forme de corail.



Illustration du complexe El Marjan

2.1.2/Plan de masse :

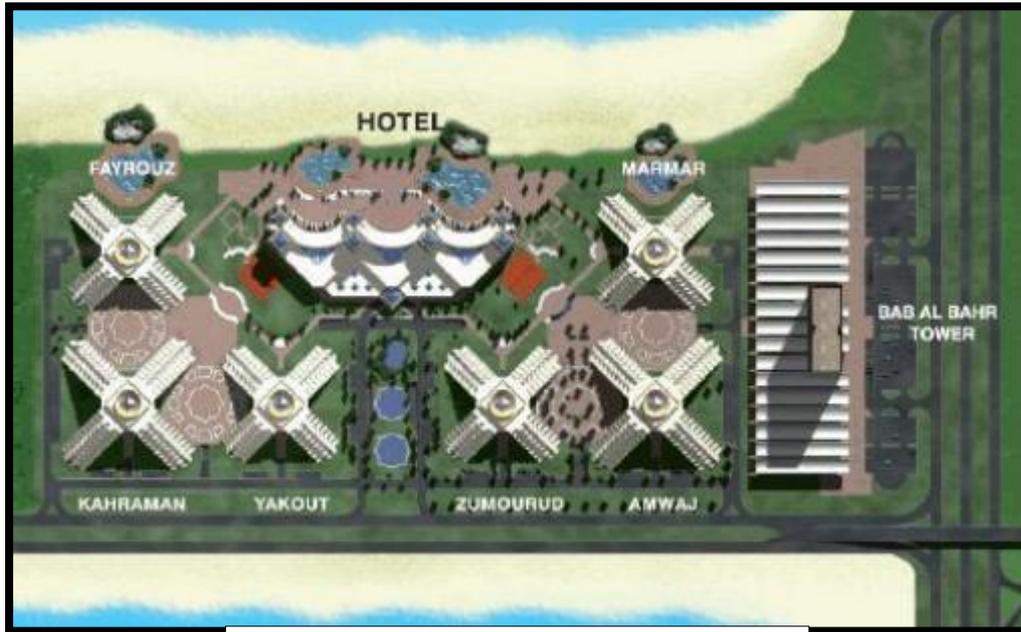


	Appartements
	- Maisons en rangées
	- Villas
	- Loisir / boutiques
	- Hôtels et complexes
	- Plage
	- Espaces extérieurs

	Centre commercial R+2
	- Centres polyfonctionnels R+14
	- Centres polyfonctionnels R+10
	- Immeubles résidentiels R+4
	- Immeubles résidentiels R+4
	- Immeubles résidentiels R+6
	- Immeubles résidentiels R+8
	- Immeubles résidentiels R+6
	- services

	- Villas R+2
	- Hôtel - R+12
	- Complexe touristique - R+6
	- Immeubles résidentiels R+9
	- Plage
	- Mosquée
	- Espaces extérieurs

Les hôtels : exemple Bab El Bahr :



Plan de Bab El Bahr trouvant sur island 4

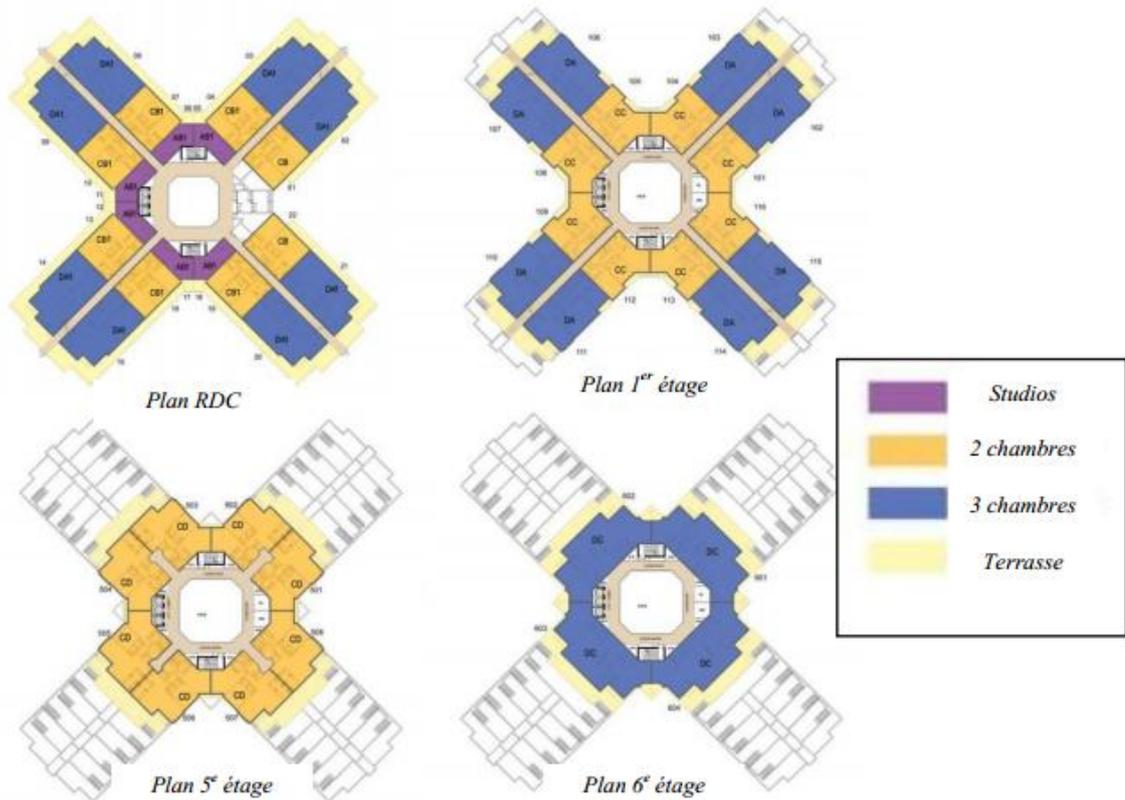
Il dispose de 6 tours résidentielles :

- Fayrouz.
- Marmar.
- Kahraman.
- Yakout.
- Zomoroud.
- Amwaj



Vue de Bab El Bahr trouvant sur island4

Analyse de la tour Marmar et Fayrouz.



Plan des tours Marmar et Fayrouz

Ces tours disposent des appartements de F1 et studios.



Plan d'un studio

Plan d'un appartement

Plan d'un appartement type

2.1.3/Les autres fonctions et espaces :

- 10 grands hôtels
- Plusieurs villas dont les villas flottantes

- Piscines dont une surmontée au toit
- Gymnases, saunas, centres de santé
- magasins, restaurants et cafés
- centres commerciaux
- installations sportives
- 02 ports de plaisance
- un parc aquatique Wow Rak
- parking



Port de plaisance

2.2/Club de vacances Atlantis, Paradise Island, Bahamas:

Fiche technique :

Surface : 55 hectares.

Maitre d’ouvrage : L’homme d’affaires sud-africain Sol Kerzner.

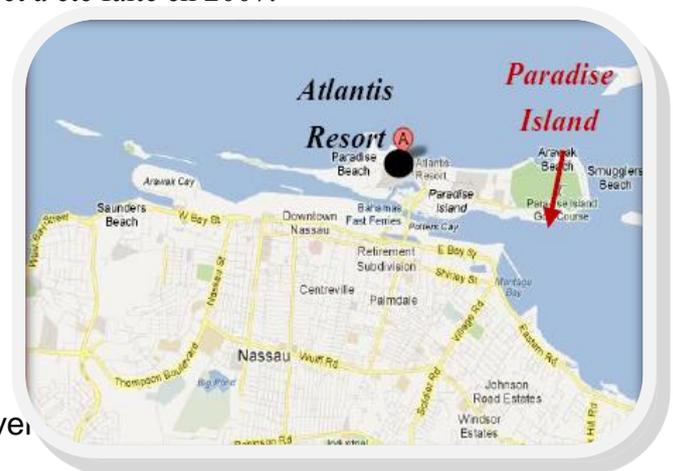
Maitre d’œuvre : Bureau d’étude mexicain ‘Wimberly Allison Tong & HKS, Inc.’.

Cout : 125 millions de dollars.

Ouverture : ouvert en 1998. L’extension du projet a été faite en 2007.

2.2.1/Situation :

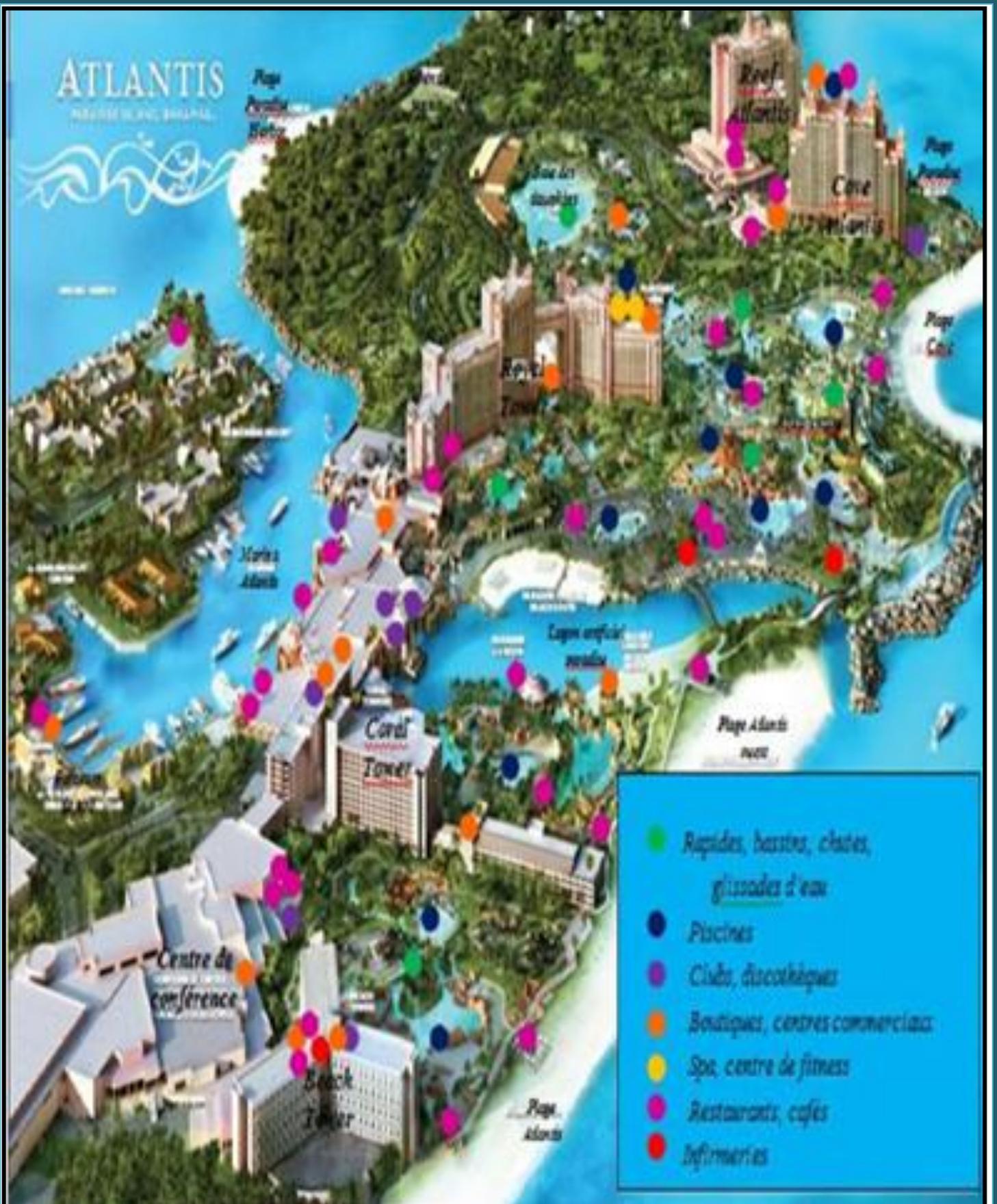
Le complexe est situé sur la partie ouest de l’île Paradise Island, non loin de l’autopont qui la relie à Nassau, à 30 min de l’aéroport de Nassau. Installé face à l’Océan Atlantique, chaque partie extérieure non abritée est exposé au vent.



2.2.2/Plan de masse :



Plan de masse de complexe Artlantis



Plan représentant la répartition des équipements et fonctions

2.2.3/Fonctions et espaces :

- **Hébergement :**

2 317 chambres réparties dans 5 hôtels :

- Beach Tower 3*
- Coral Towers 3*
- Royal Towers 4*
- Cove Atlantis 5* à 12 étages, il est le plus haut bâtiment des Bahamas, il possède uniquement des suites.
- Reef Atlantis 5* ajouté récemment au complexe.

- **Environnement marin et aquatique :**

- Un parc aquatique Aquaventure, comptant glissades d'eau, rivières et rapides.
- Un aquarium abritant 50 000 espèces marines, dont des bassins de requins.
- piscines.
- Un centre éducatif de la baie des dauphins.
- Un lagon artificiel reliant l'hôtel le Royal Tower à la plage principale d'Atlantis.



Illustration de Royal Tower



Illustration d'une glissade d'eau à l'intérieur d'un aquarium



Illustration de bassin des dauphins



Illustration d'une piscine avec chute d'eau

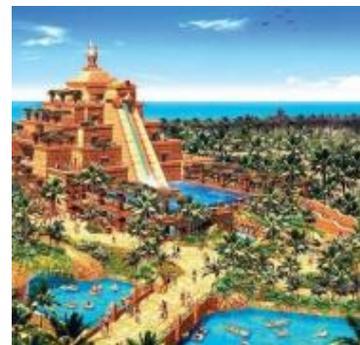


Illustration du temple Maya : piscines et

- **Restaurants :**

31 restaurants, snacks et bars.

- **Loisir et divertissement :**

- Un immense casino à 1 000 machines à sous.
- 6 discothèques et boîtes de nuit.
- Un cinéma d'environ 400 places.
- Un parcours de golf 18 trous.
- 9 cours de tennis.



Illustration de restaurant



Illustration du casino



Illustration de la discothèque



Illustration du parcours de golf

*Un spa et un centre de fitness.

*Boutiques et centres commerciaux.



Illustration du spa

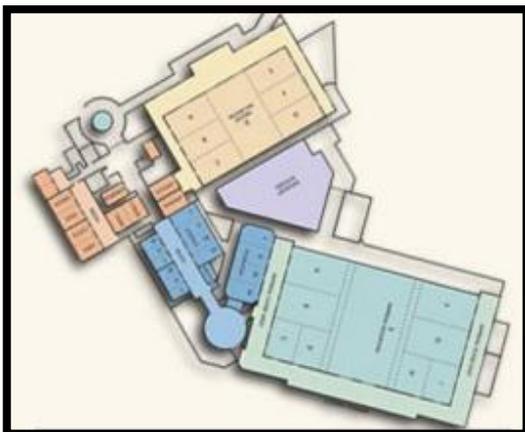


Activité commerciale

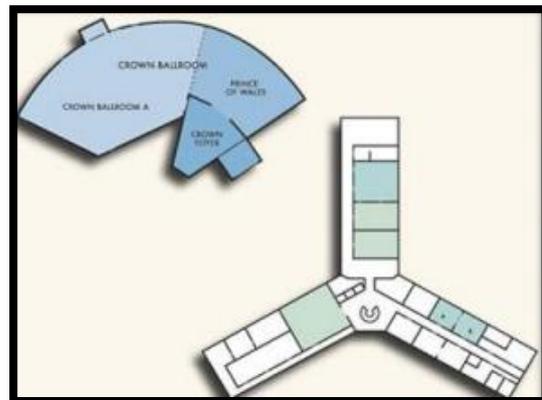
• **Le centre de conférence :**

Le centre de conférence est de classe mondiale, répondant aux besoins de 4000 invités, il dispose de :

- Une salle de bal impériale 50.000 pieds carrés accueillant 1 450 personnes.
- * 30 chambres break-out.
- * 2 salles de réunion de direction, de 900 pi² chacune avec un hall d'accueil, salle de bains et cellier.
- * Un espace de mise en scène.
- * Grand banquet.
- * Une cuisine avec un garde-manger.



Plan du centre de conférence



Plan de la salle de ball de la couronne dans l'hôtel Beach Tower

• **La marina :**

Ces deux ports de plaisance accueillent des navires yacht de luxe de jusqu'à 240 pieds.



Illustration d'un des ports de plaisance

2.3/Le complexe touristique de la baie de Gammarth, Tunisie :

Fiche technique :

Réalisation : fin 2007 – 2012

Superficie : 20 hectares

Coût global du projet : 250 millions de dinars

Promoteur : Aziz Miled

Maître d'ouvrage : La société immobilière et touristique Marina Gammarth

Maître d'oeuvre : Agora Architects (Moez Gueddas)

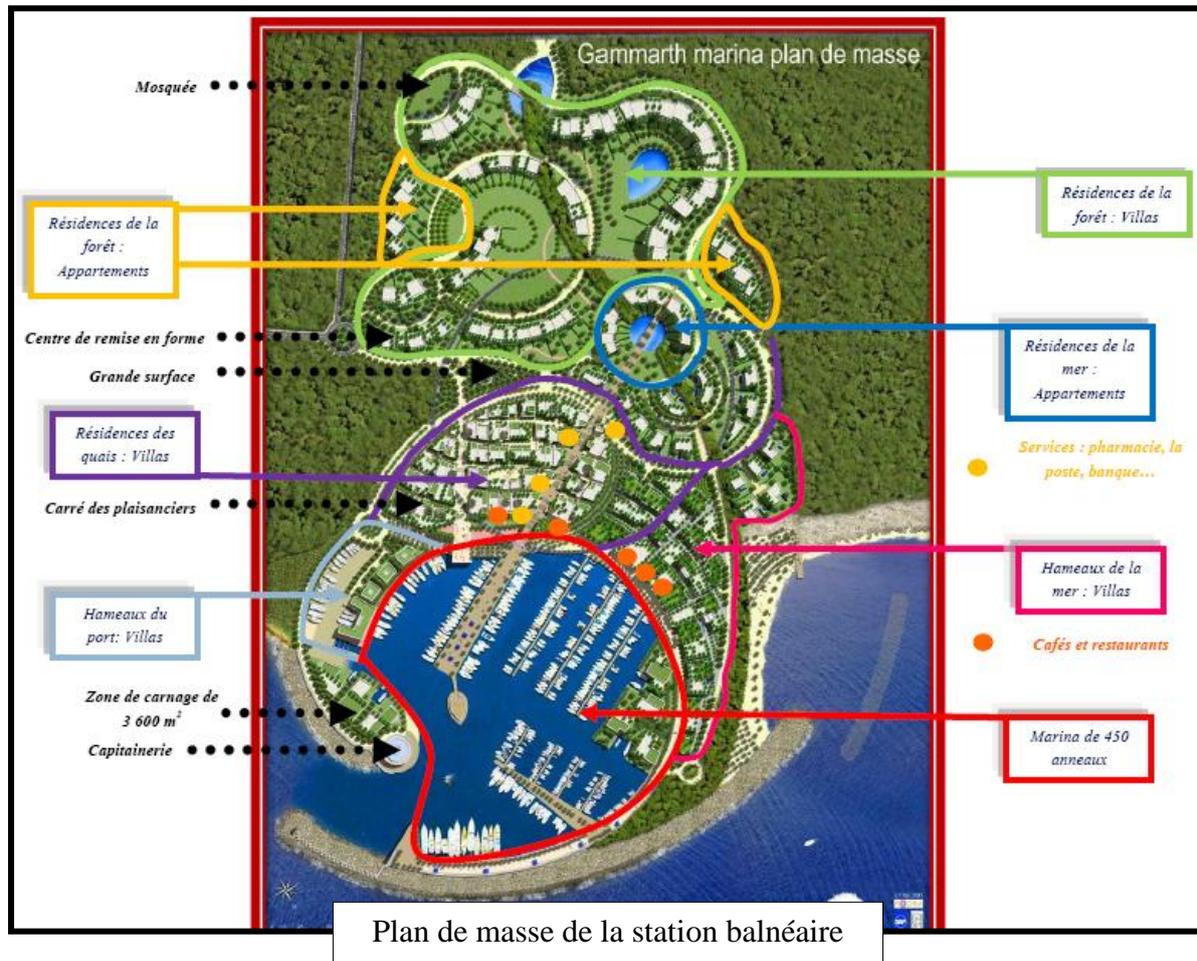
2.3.1/Situation :

La baie de Gammarth jouit d'une station balnéaire, taillée dans une colline verdoyante et accessible par de grands axes routiers ; à 5km de la Marsa, à 10 km de l'aéroport Carthage de Tunis et à 20 km du centre de Tunis.



Plan de situation de la station balnéaire

2.3.2/ Plan de masse :



2.3.3/Programme :

Le complexe comprend des résidences de luxe composées de 374 logements, dont : des villas et des appartements.

a)Les appartements :

250 appartements inscrits dans des immeubles de R+3 maximum, 2 appartements par palier (superficie hors terrasse et servitudes : 120 à 210 m²) F2, F3, F4.

- 85000m² de logements .
- 10000m² de services et commerces.
- 17000m² de parkings couverts Soit un total de 112000m² .



Plan d'appartement type A



Plan d'appartement type B et C

- ⇒ Cellier au sous-sol
- ⇒ Jardin privatif
- ⇒ Halls et circulation
- ⇒ Salon & Salle à manger
- ⇒ Terrasse couverte
- ⇒ Salle d'eau

b) Les villas :

124 villas (superficie des terrains : 470 à 1100 m²).

- ⇒ Cuisine
- ⇒ Séchoir couvert
- ⇒ Chambre de service avec salle d'eau
- ⇒ Chambre Parentale avec dressing & salle de bain
- ⇒ Chambre(s) d'enfants
- ⇒ Salle de Bain
- ⇒ 2 places de parking aérien



Illustration des villas



Plan type des villas jumelé des résidences du foret



Plan de villa à étage unique



Plan des villas des résidences des quais

- ⇒ Jardin & Piscine
- ⇒ Porche d'entrée
- ⇒ Hall et circulation
- ⇒ Salle d'eau
- ⇒ Salon & Salle à manger
- ⇒ Séjour
- ⇒ Terrasse couverte
- ⇒ Cuisine

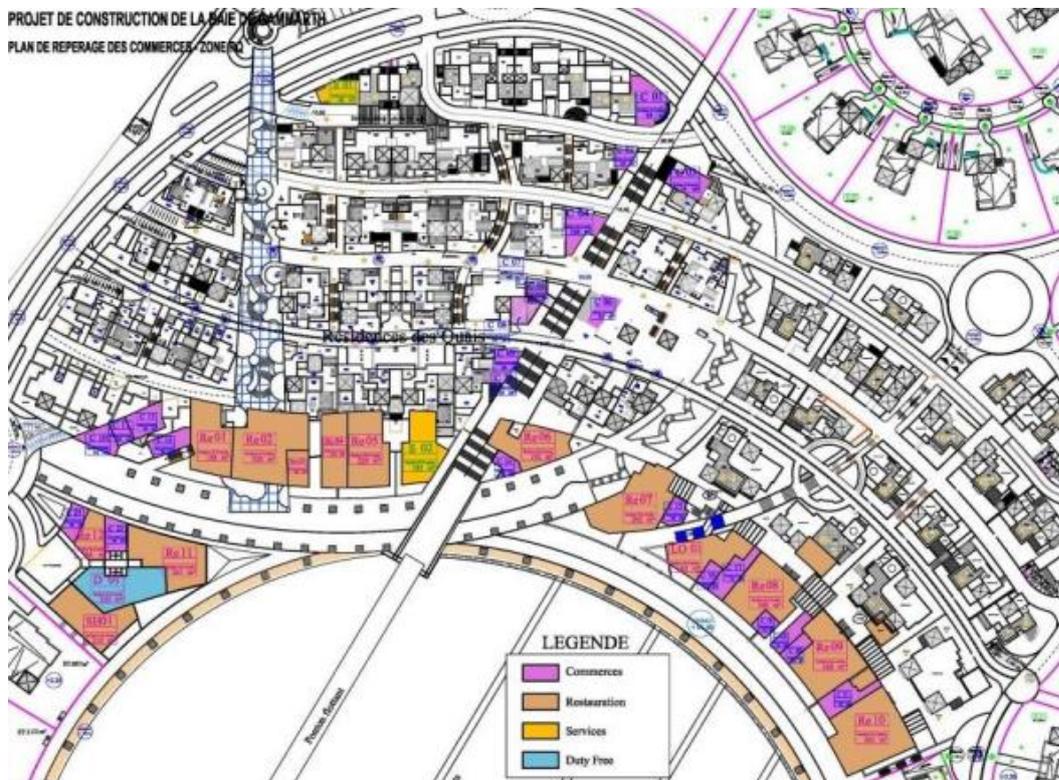
- ⇒ Salle de bain
- ⇒ Séchoir couvert
- ⇒ Séchoir découvert
- ⇒ Chambre de service avec salle d'eau
- ⇒ Abri pour 2 voitures
- ⇒ Suite parentale (chambre, dressing, SDB)
- ⇒ chambre(s)



Illustration des villas des résidences des quais

L'architecture en escalier permet aux résidences des quais d'avoir toute une vue sur la mer

2.3.4/ Plan de repérage des commerces :



Plan de repérage des commerces du complexe

2.4/Station balnéaire Méditerranéenne, Saidia, Maroc:

Fiche technique :

Réalisation : août 2003 – juin 2009

Superficie : 696 hectares

Coût global du projet : 12 milliards DHS

Promoteur : espagnol FADESA

Maître d'ouvrage : l'Etat marocain le plan azur

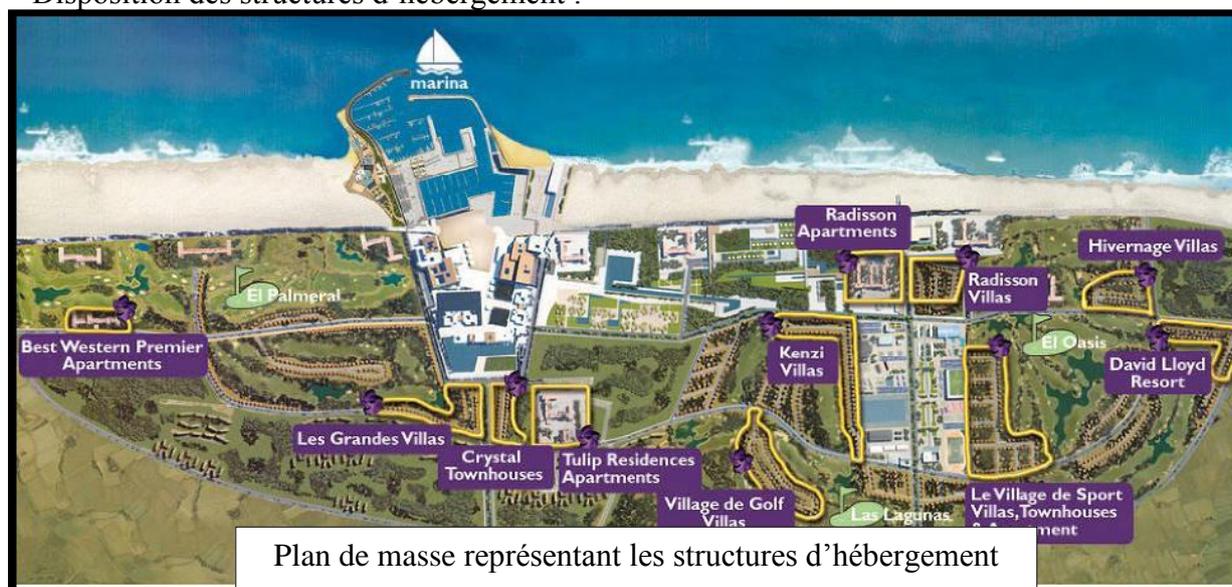


Plan de situation du complexe de saidia

Avec sa plage longue de 14Km, la plus grande du Maroc.

2.4.1/Plan de masse :

Disposition des structures d'hébergement :



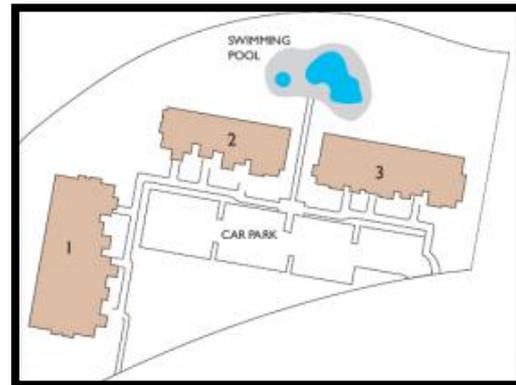
Plan de masse représentant les structures d'hébergement

2.4.2/ Hébergement :

La station dispose de 30 000 lits répartis en :

- 9 Hôtels haut standing (4 et 5 étoiles) d'une capacité de 17 000 lits, dont :
- L'hôtel H2 : 5* : Près du port de plaisance .
- 350 chambres
- 3 piscines
- Spa et centre de fitness
- 8 résidences touristiques (300 villas de luxe)
- 2 700 appartements
- 12 villages de vacances.

a) Les appartements :

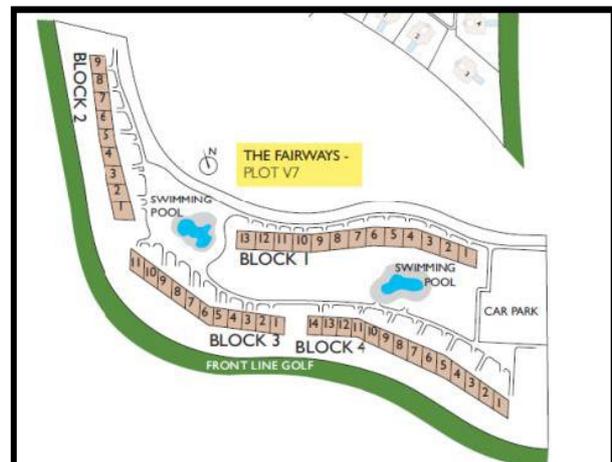


Plan de disposition d'une partie des appartements Green

b) Les villas :



Illustration d'une villa de type Townhouse



Plan de disposition d'une partie des villas

2.4.3/Loisir et restauration :

La station dispose également de :

- Restaurants et snacks, discothèques
- Aquapark
- Un centre commercial Medina Center Saïdia, le plus grand de l'Afrique du nord (43 000 m2)

- Des espaces de shopping et d'affaires
- Des parcs paysagers
- Des espaces de verdure
- Une clinique et autres services
- Centre de fitness
- Centre de conférence
- Héliport

2.4.4/Le village du sport :

Hormis la pratique de la planche à voile, de la plongée sous-marine, la station offre des espaces pour la pratique de sport sur la terre ferme :

- 3 terrains de golf à 18 trous
- Terrains de tennis
- Terrains de football
- Piscine olympique
- Centre équestre

Le port de plaisance :

Le port de plaisance occupe une grande superficie, il accueille ainsi 840 amarrages, pour des bateaux de 7 à 50 mètres (dont 50% pour des embarcations de plus de plus de 12 mètres de long).

3)Tableau comparatif

	hébergement	commerce	restauration	service	loisir	Culture	Formation
Complexe touristique Zéralda	*24villas(114 lits) *14villas anciennes(106lits) *80bungalows (480lits) *appartements (84 lits) *hotel Safir Mazafran	*centre commercial *boutiques.	*cafétérias. *restaurant(300 places). *restaurant terrasse *Bar terrasse	*une garderie	*un terrain de tennis *club nautique *club hippique *piscine *discothèque *parcours de mini-golf *ski nautique	*théâtre en plein air *cinéma en plein air	
Complexe touristique sidi Fredj	*3 hotels *centre touristique <ul style="list-style-type: none"> • 50 studios • 56 appartements type F2 • 55 appartements type F3 	*centre commercial	*3restaurants *salon de glaces *salon de thé *pizzeria *snack-bar	*port de plaisance *parking	*discothèque *piscine		*institution des douanes, de la police frontière et de la marine nationale

Village touristique green village	*motel de 40 baungalows	*un centre commercial incluant une superette *zone shopping	Une zone de restauration pieds dans l'eau	*parking	*aqua-parc *aire sportive *salle de sport. * club de tennis et d'une piste pour vélos *un mini parc d'attraction *bowling *jardin *piscine *lac artificiel	*amphi-théâtre	
Complexe Al Marjan	*10 grands hôtels *appartements *maisons villas *immeuble résidentiel	*centre commercial	*restaurants et cafés	*centre de santé *2 ports de plaisance *centre polyfonctionnel *parking aérien	*gymnases *saunas *un parc-aquatique *piscine	*mosquée	
Complexe Atlantis	2317 chambres réparties dans 5 hôtels	*boutiques et centres commerciaux	*31 restaurants *snacks bars	*le centre de conférence *parking	*un parc-aquatique *un aquarium *un immense casino avec 1000 machines à sous *6 discothèques et boîtes de nuit *un parcours de golf de 18 trous *9 cours de tennis *11 piscines *un spa et un centre de fitness *une salle de ball impériale 50.000 pieds carrés accueillant 1450 personnes	*salle de cinéma	

<p><u>La baie de Gammart h</u></p>	<p>*des résidences de luxes composés de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 375 logements dont 250 appartements et 125 villas 		<p>*18 restaurants *cafétérias</p>	<p>*parking aérien</p>	<p>*centre de remise en forme *piscine</p>		
<p><u>Station balnéaire du Maroc</u></p>	<p>*30.000lits répartis en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9 hôtels hauts standing -hôtel 5* -8 résidences touristiques -2700 appartements -12 villages de vacances 	<p>*centre commercial (43000m²)</p>	<p>*restaurants et snacks</p>	<p>*une clinique et autres services. *centre de conférence *héliport *port de plaisance</p>	<p>*3 piscines, centre de fitness, spa et centre de fitness, centre équestre, discothèque, 3 terrain de golf, terrains de tennis, terrains de football, aqua-parc, parc paysagère.</p>		

4) Synthèse:

- ✓ La hiérarchisation des espaces
- ✓ -Les principes d'organisation et les caractères architecturaux des équipements de ces complexes touristiques
- ✓ Améliorer l'attractivité du projet par des fonctions travaillant toute l'année telles que l'activité commerciale, espaces extérieurs, et espaces de consommation ont une importance dans l'animation et la détente
- ✓ Hiérarchisation des espaces, et intégration des espaces verts
- ✓ Séparation entre la circulation mécanique et piétonne
- ✓ Capacité d'accueil et d'installation touristique varie selon l'importance du projet
- ✓ L'organisation des espaces avec les traitements des espaces avec les traitements, perspectives et volume.

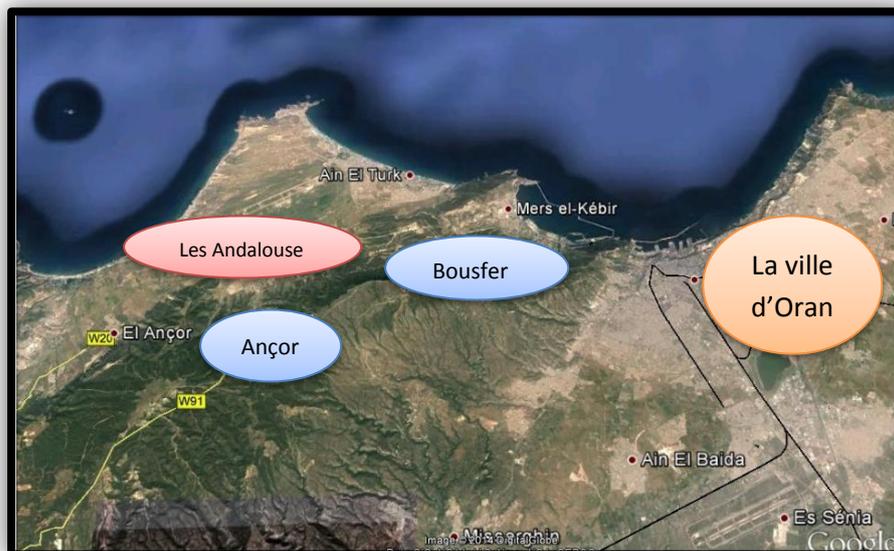
2) Analyse de Site:

1-Présentation du site d'intervention :

D'après l'analyse urbaine qui a été faite, nous avons remarqué qu'il un habitat précaire sur la façade maritime. Celui-là occupe une surface assez large. En revanche, l'habitat est mal situé, un village touristique balnéaire est beaucoup mieux placé que ce dernier. Et même l'APC a proposé de déplacer cette habitation vers « Hay CASTOR », et bien évidemment le terrain se transformera en un village touristique.

1.1) Situation :

Le site est situé au nord-ouest de la ville d'Oran, au pied du versant Nord-Ouest du Murdjajou il est de 25km de centre-ville et de 34 km de l'aéroport international d'Es senia.



1.2) Les limites :

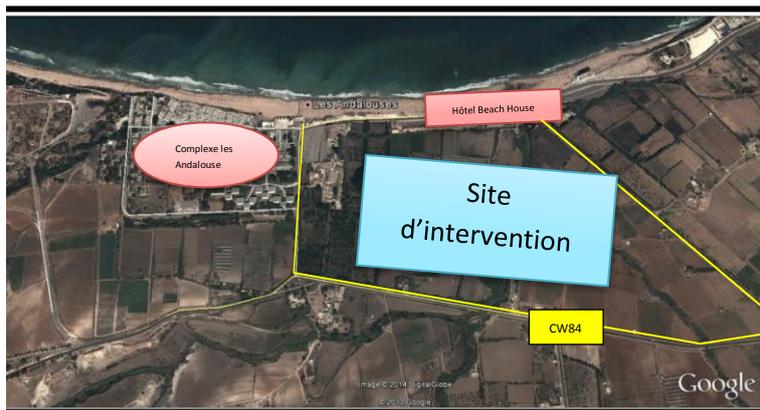
Le site est délimité par:

Au nord: la mer méditerranéenne, hôtel Beach house, complexe le littoral.

Au sud: la route national 84

A l'est: voie mène vers la commune el Ançor

A l'ouest : le complexe des andalouse.



Complexe le littoral

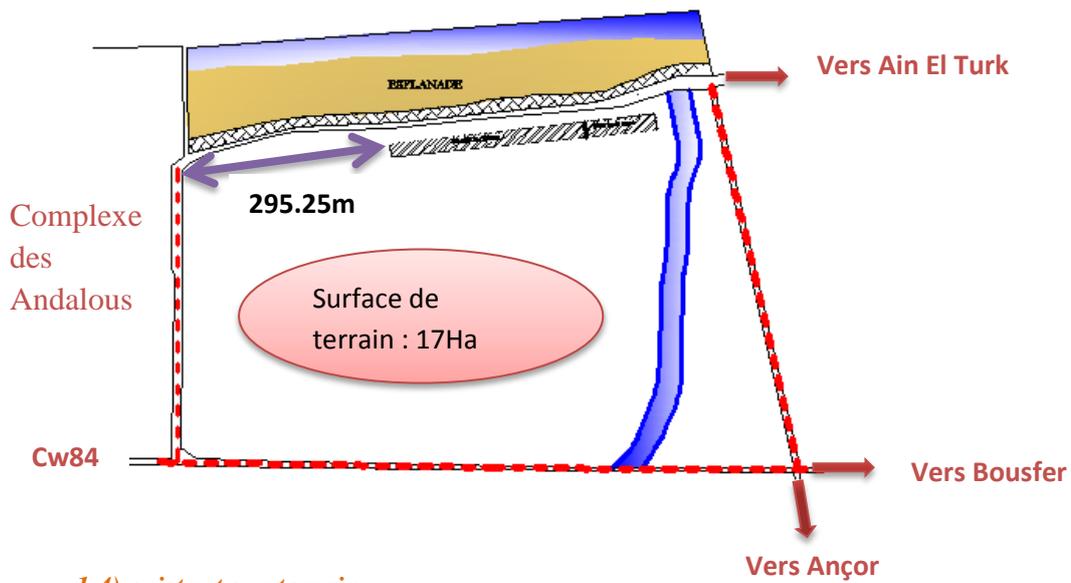


Hôtel Beach House



1.3) Accessibilité :

Le terrain est accessible à partir du C.W 84. qui relie madagh à la ville d'Oran

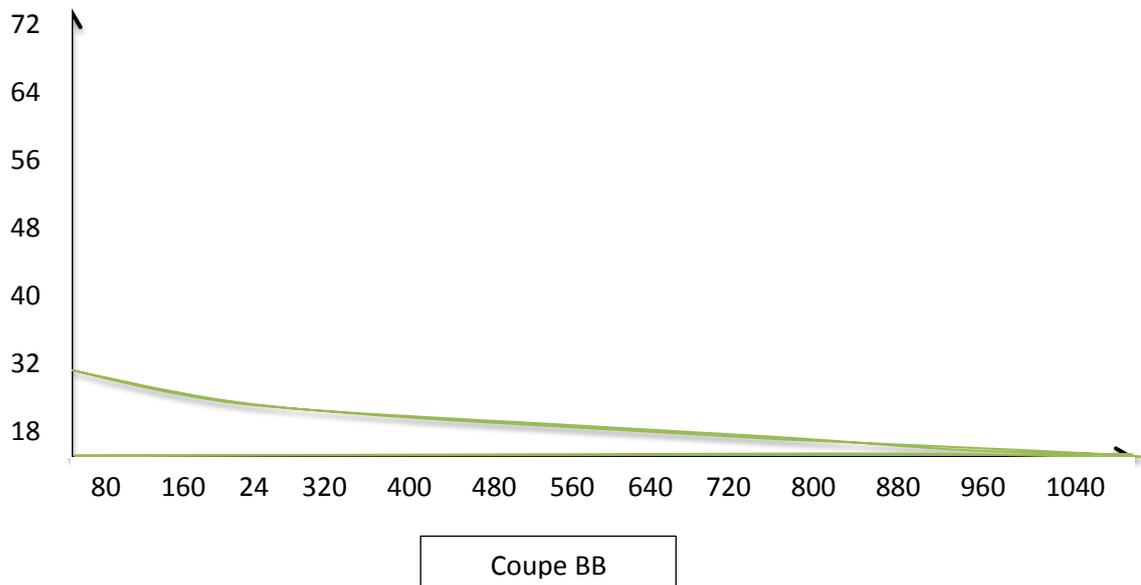
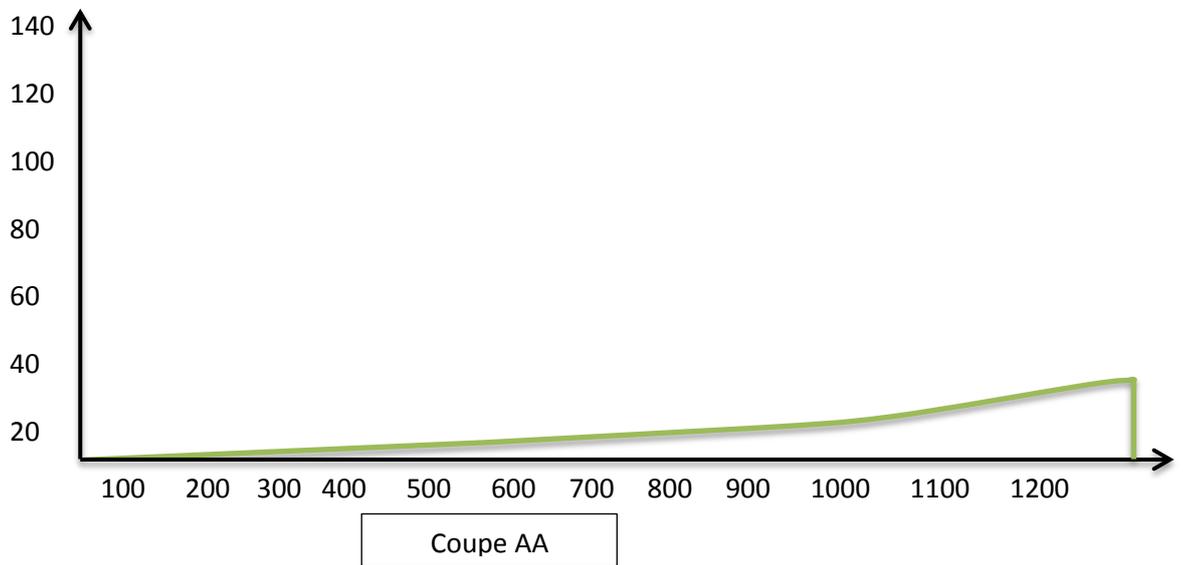
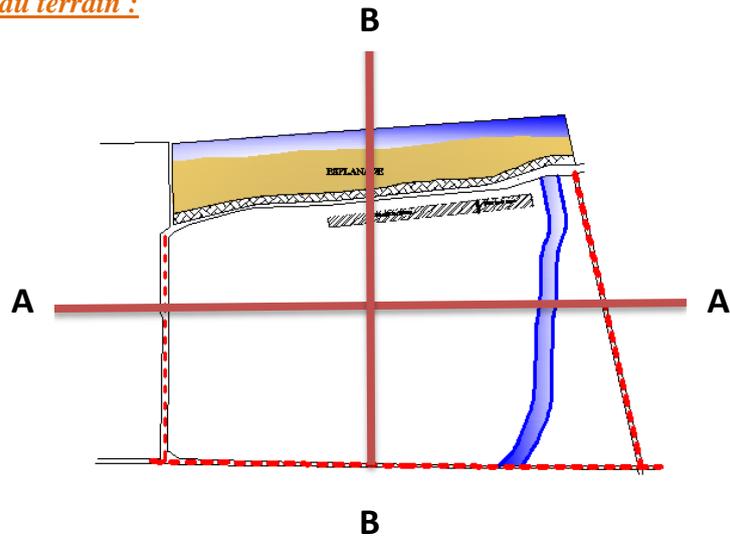


1.4) existant sur terrain :

Le terrain est occupé par parking Habitat précaire Arboriculture.



1.5) Topographie du terrain :



1.6) Etat de fait :

8-1) Complexe des Andalouse :



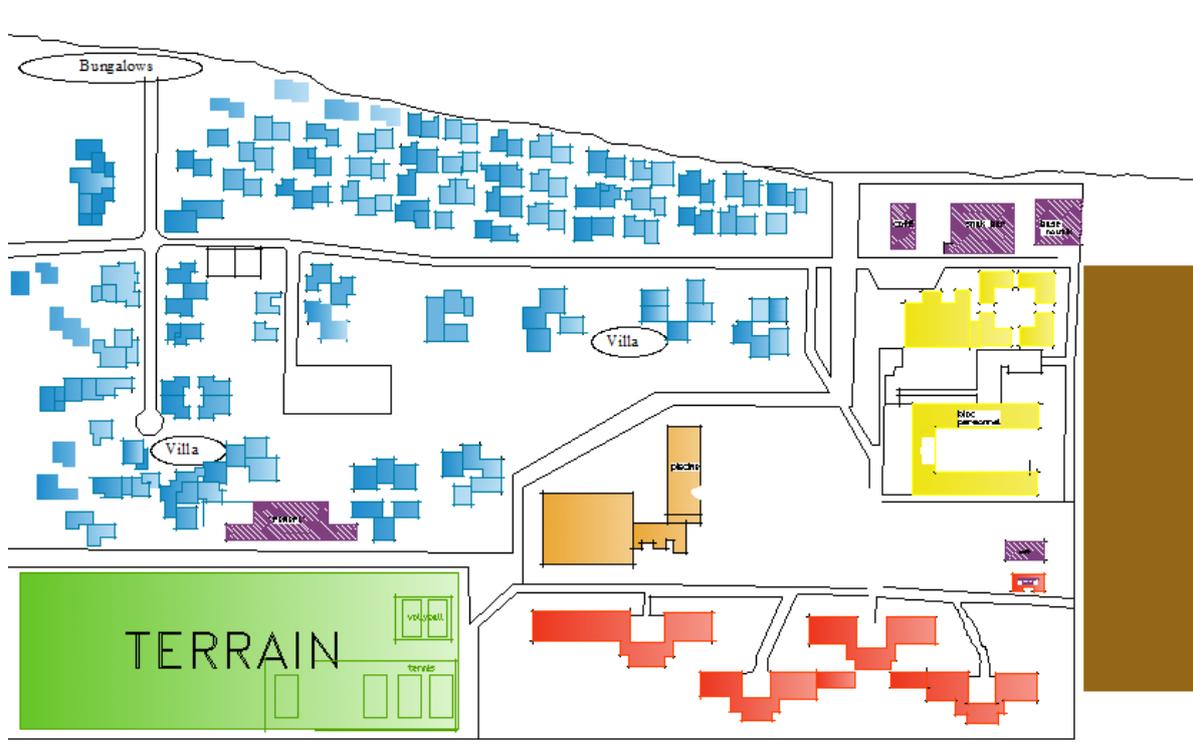
a)Présentation :

Architecte concepteur : FERNAND POUILLON

Date de réalisation : année 1973

Assiette foncière de complexe : 20 Ha

b) Plan de masse :



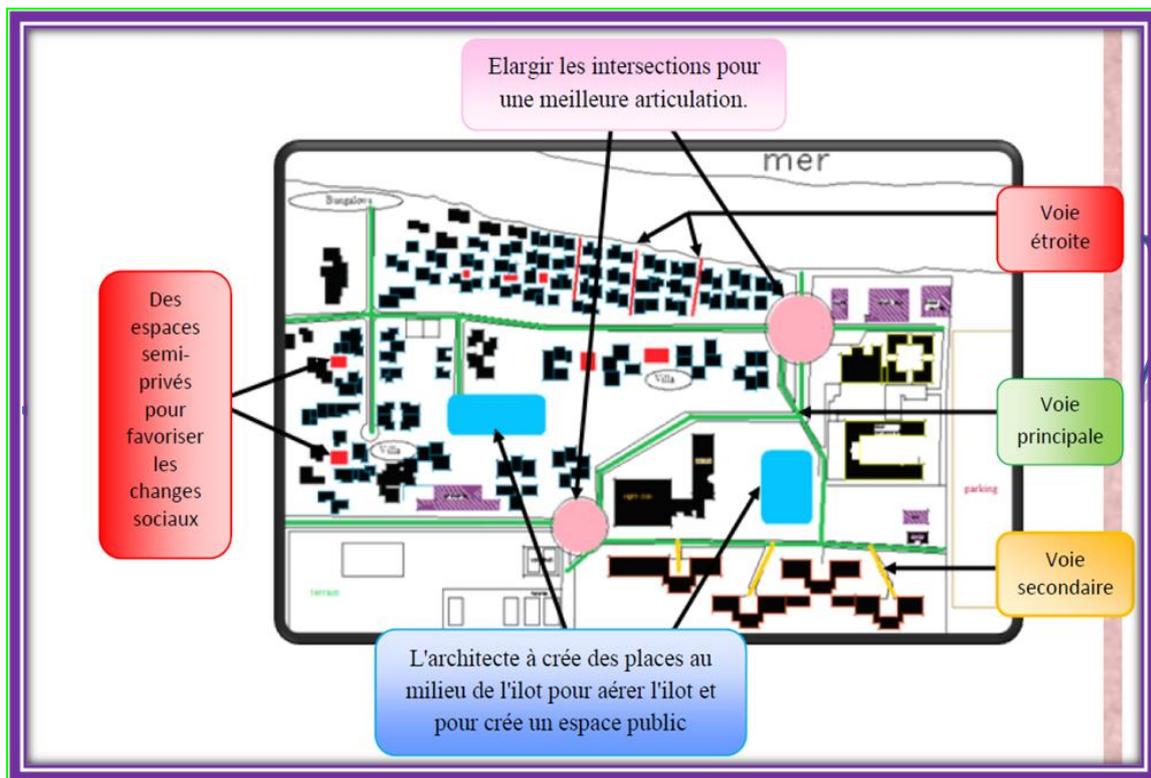
1-1) Principe d'implantation :

- L'implantation d'un pôle administratif a l'entrée du complexe pour :
Éliminer la circulation des visiteurs à l'intérieur du complexe.
- L'implantation du pôle Hébergement près de la mer pour :
Bénéficier d'une vue panoramique vers la mer
Faciliter l'accessibilité à l'hébergement.
- L'implantation des bungalows près de la mer avec une hauteur réduites (R.D.C) et positionnement dispersé pour :
Créer une façade urbaine pleine.
Créer une variation d'ambiance.
- L'implantation central de pôle de loisir pour :
Faciliter l'accessibilité des locataires au niveau du pôle.
- L'implantation du pôle récréatif à l'arrière pour :
Éloigner le flux.
Créer un équilibre fonctionnel
- L'implantation du parking à l'extérieur du complexe pour :
Minimiser la circulation mécanique à l'intérieur.

C/ Programme:

Fonction	Composante	Nombre/ capacité/ Surfaces
Hébergement	Hôtel : 402 chambres Bungalows Villas Résidences	01 125 50 (100m2) 02
Restauration	Gril terrasse Restaurant S'Fina Restaurant pêcheur Bellissimo (spécialité italienne) Khaima (Spécialité locale) Café maure Skiffet El Bey 5 cuisine traditionnelle)	
Congrès et conférences	Salle de conférences Salle de commission	300 Sièges 250 Sièges
Loisirs	Centre commercial Garderie d'enfants Cyber café Base nautique Night-club Piscine olympique Cour de tennis Terrain de Volley- Ball	
Fonction	Ecole de Hôtelières	60 places pédagogique
	Parking	100 Places

d)La circulation :



Synthèse :

Au plan fonctionnel on remarque :

La répartition des espaces (selon la fonction) avec une liaison entre eux par les placettes.

La hiérarchisation des espaces : Public, semi-public et privé.

La séparation entre la circulation piétonne et mécanique.

Au plan écologique on remarque :

La présence de végétation pour le complexe et rafraichit l'air crée de l'humidité (aspect environnemental).

Pouillon a repris quelques principes de la medina (l'étroitement des voies et les espaces semi-privé) pour permettre les échanges sociaux entre les usagers (aspect social).

Les différents restaurants et cafétérias permettent une rentabilité de ce complexe ainsi que l'hébergement (aspect économique).

8-2) Hotel BEACH HOUSE 1* :

Nombre de chambre :156 chambre



Programme :

- Appartements, studios
- Cafétéria, glacier
- Salle des fêtes
- Restaurant, pêcheirie
- Piscine

8-3)Résidence le LITTORAL :

Nombre de chambre : 34

Nombre de lits : 136



Approche Programmatique

1-Introduction :

«Le programme est un moment en avant-projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister... .C'est un point de départ mais aussi une préparation» PAUL LASUS

Le programme est considéré comme étant une technique de contrôle du projet car c'est grâce à lui qu'on délimite un espace, ce dernier est un moment fort du projet car c'est le point de départ de toute œuvre architecturale, ce n'est pas une simple démarche quantitative car il constitue les bagages du concepteur et ne doit surtout pas être pris à légère. Pour programmer un équipement il est nécessaire de prendre en considération les paramètres importants tels que : la clientèle visée, le site et le contexte environnemental, géographique et humain.

2- Objectifs :

- * satisfaire les besoins de touristes en matière d'hébergement de haut standing et de restauration.
- * Aborder un aménagement adéquat et des espaces de qualité.
- * Diversifier les activités de détente et de loisir, pour les clients de toutes tranches d'âge et pour tous les budgets.
- * Prévoir des espaces de luxe et de confort pour la classe aisée.

Et pour établir une programmation il faut répondre aussi bien aux exigences techniques et fonctionnelles qui ont des préoccupations d'ordre culturel et d'incidence sur l'environnement. Les trois questions que pose le programmeur se résument à **pour qui ?**, **pourquoi ?**, **comment ?**

Dans un travail d'analyse et des synthèses, il révèle et met en relation les différents besoins fonctionnels, les données du site et du contexte urbain.

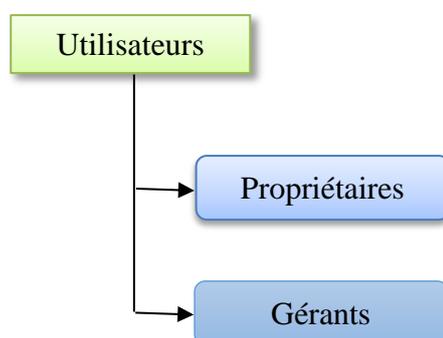
Pour qui ? : Les différents types d'utilisateurs

Pourquoi ? : Les différentes activités proposées par rapport à la vocation du site.

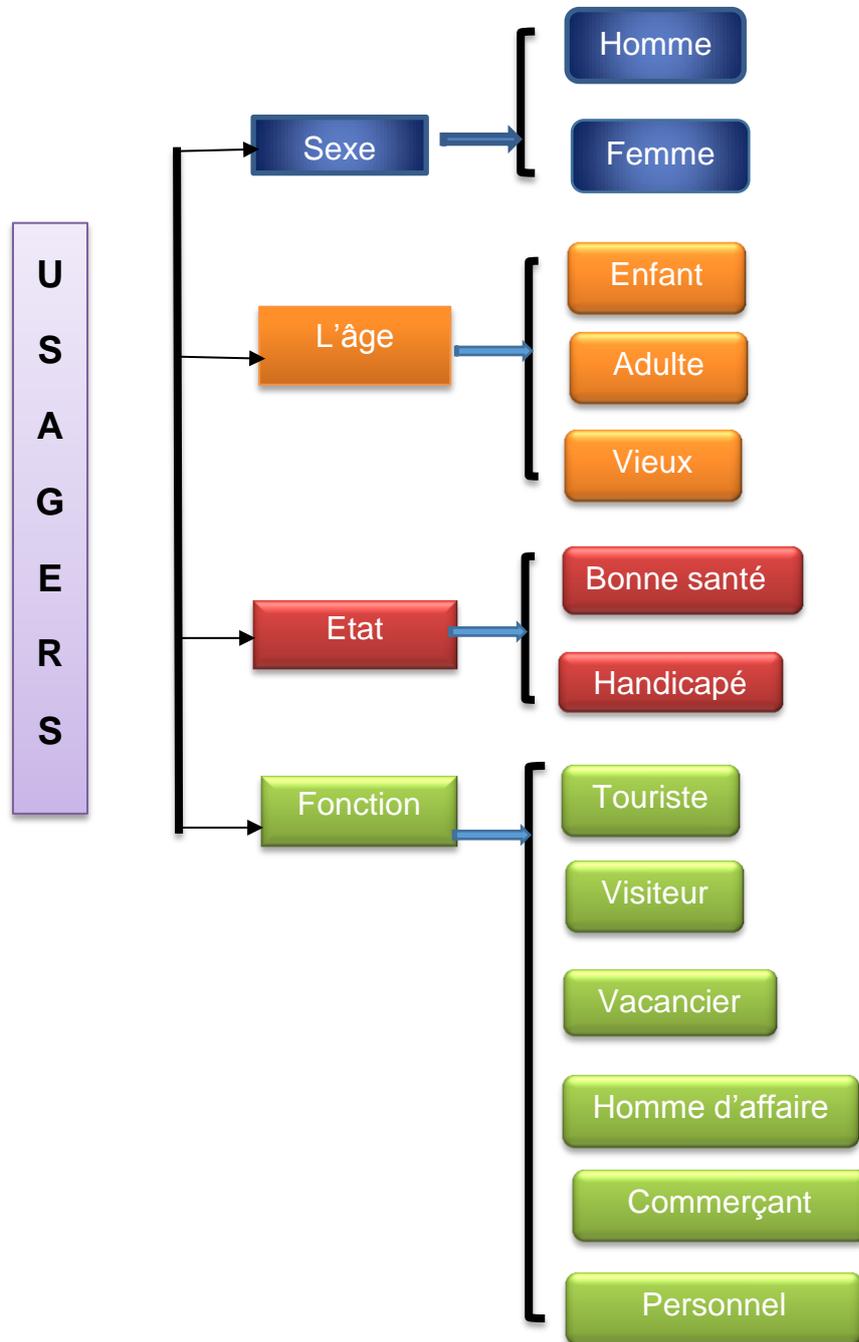
Comment ? : Les caractéristiques spécifiques de différentes activités

3/ les acteurs de tourisme :

3.1/les utilisateurs :



3.2/les usagers

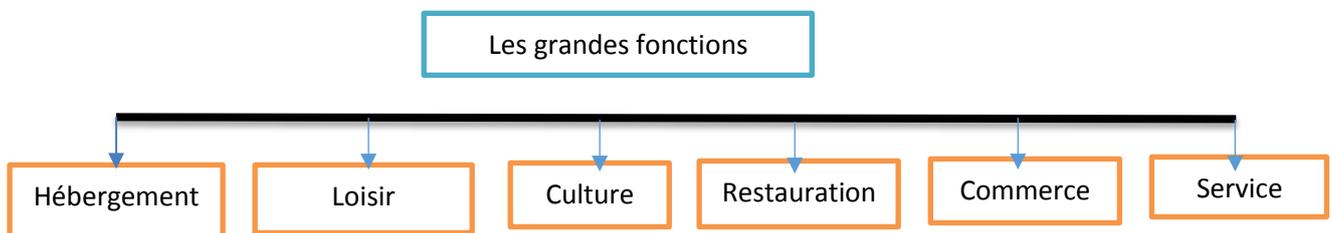


3.3/ tableau des usagers

Acteurs		Activités	Fonctions	Espaces correspondant
U T I L I S A T E U R S	- Propriétaire - Gérants	- Direction et gestion générale du complexe - Coordonner et organiser les relations extérieures des différents services - Contrôler, gérer et assurer le bon fonctionnement - Se réunir	- Logistiques	- Administration
	- Touristes - Vacanciers - Visiteurs - Hommes d'affaires	- Dormir, manger, se détendre, se distraire, pratiquer du sport, se déplacer, se réunir	- Hébergement, restauration, loisir, sport, culture, détente, animation	- Hôtels, bungalows, appart hôtel, aire de jeux, sport, restaurants, cafétéria, cinéma, centre de remise en forme
	- Commerçant	- Vente, exposer leurs produit, stockage	- Commerce	- Boutiques, des placettes a expression artistiques, espaces d'exposition
U S A G E R	- Personnels	- Accueillir, orienter, renseigner, travailler	- Accueil, services	- Bloc d'orientation, espaces d'accueil

4/programme de base :

4.1/les grandes fonctions

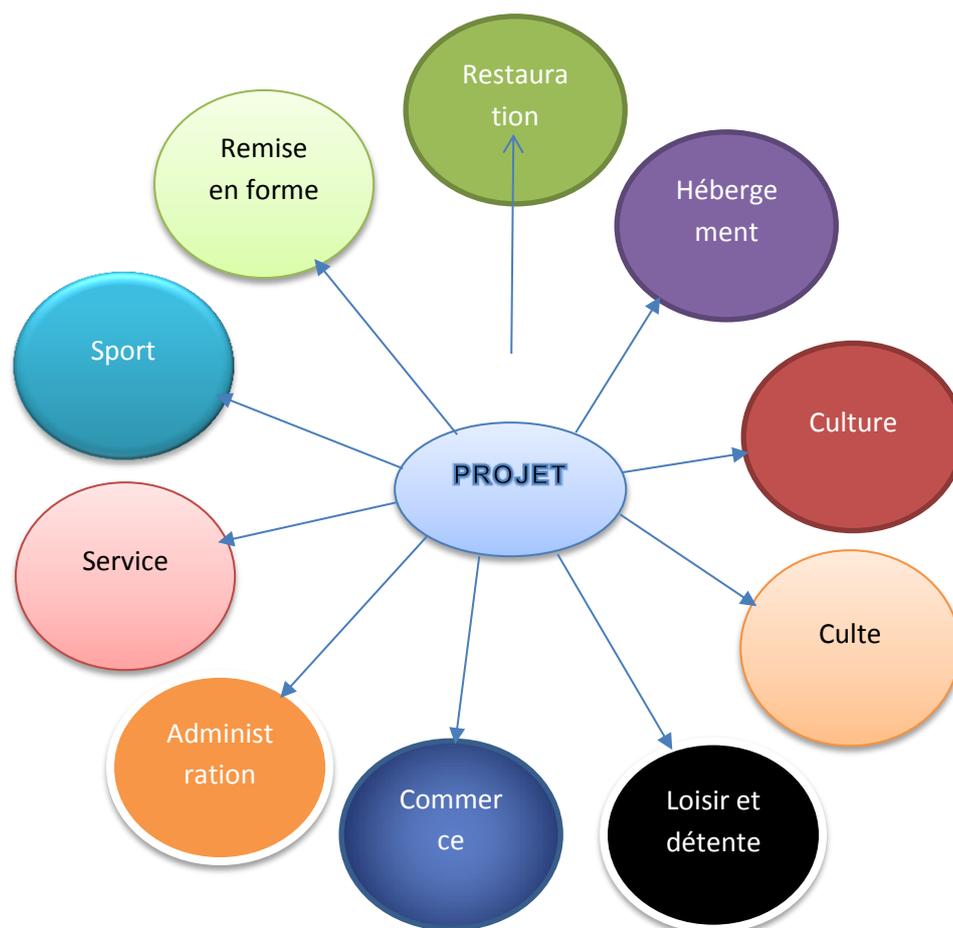
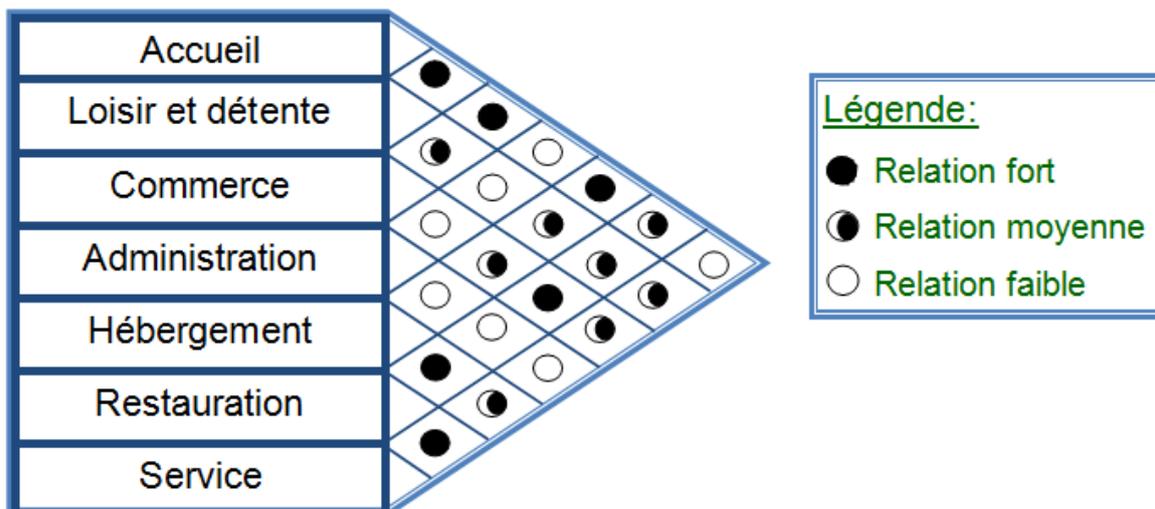


4.2/programme de base :

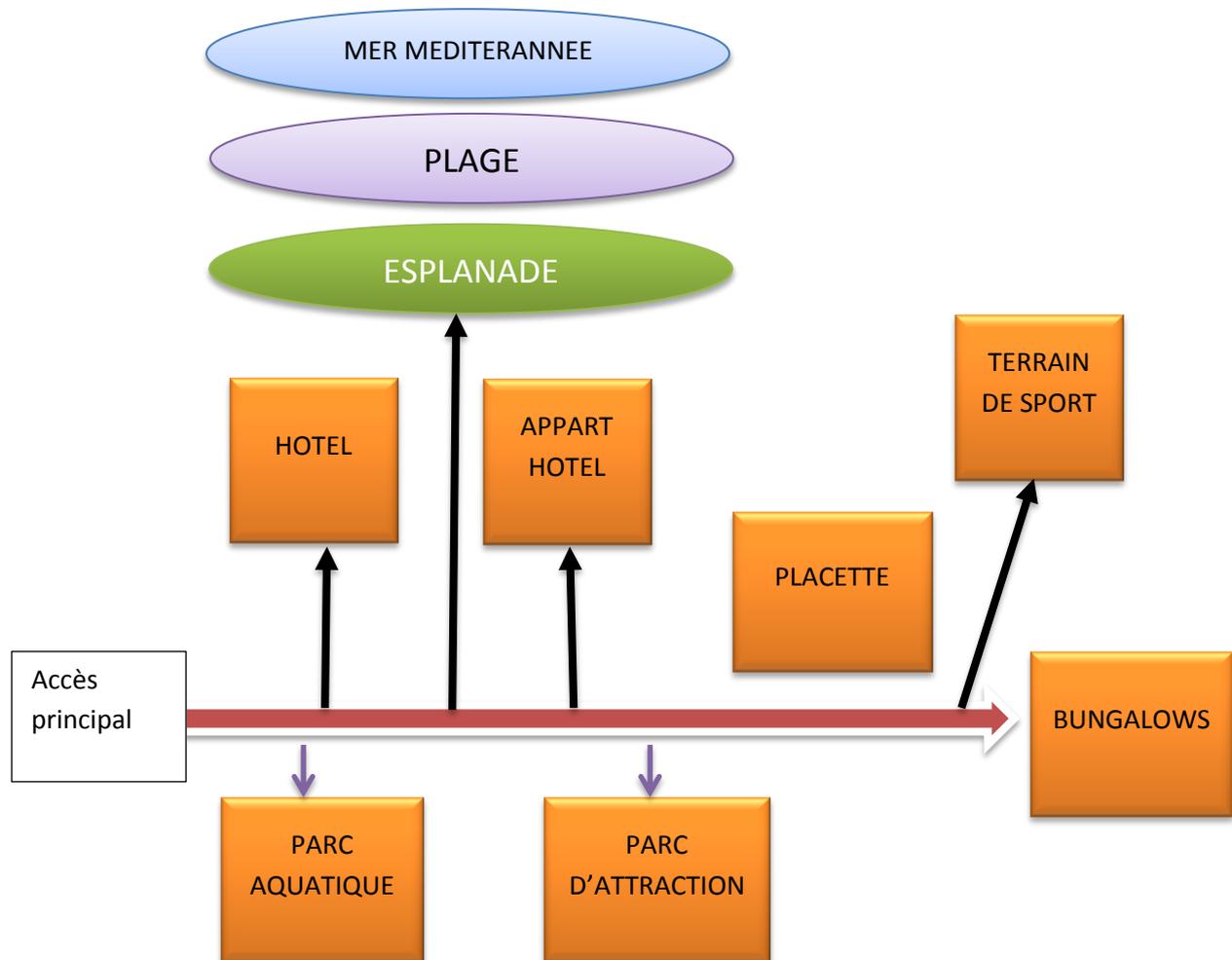
Fonctions	Espaces
Hébergement	-Hôtel -Appart-hôtel -Bungalows

Commerce	-Boutiques -Hyper-marché
Affaire	-salle de projection -salle de conférence -salle de commission -salle de réunion
Restauration	-restaurant -bar -cafétéria -pizzeria
Loisir et détente	-Parc d'attraction -Parc aquatique -Piscines -Terrains de tennis -Plage publique -Aire de jeux (pour enfant et adulte) -Casino -Salle de billard -Salle de jeux électronique -Discothèque -Cyber
Remise en forme	-Salle de musculation -Salle d'aérobique -Jacuzzi -Sauna -Relaxation sur lit -Solarium artificiel -fangothérapie
Culture	-Cinémas
Administration	-Bureau de directeur -Secrétariat -Bureau de financier -Bureau de surveillance -Espace de réception
Service	-Infirmierie -Pharmacie -Parking -Garderie pour enfant -Location de parasol

4.3/Schéma relationnel



4.4/Organigramme spatial :



Hôtel:

a/ accueil:

Surface est 1m²/ chambre (au moins 20m², max 120m²).

b/hébergement:

Surface de ch min de 15m²

Surface de la salle de bain: 6m² au min

Nombre de suites au min est de 10%

c/restauration:

D'après MAURICE LAPIDUS le nombre de chambre multiplié par 2 donne le nombre de convive assise.

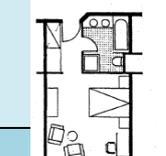
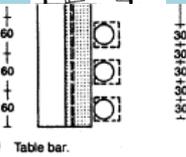
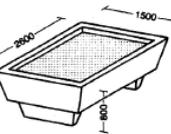
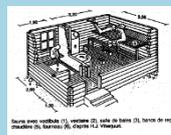
Et la surface de cuisine doit correspondre à peu près la moitié de la surface de restaurant.

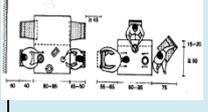
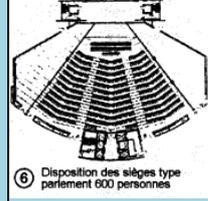
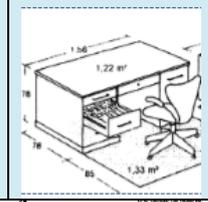
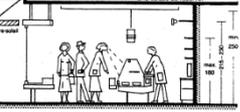
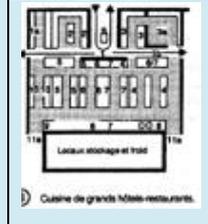
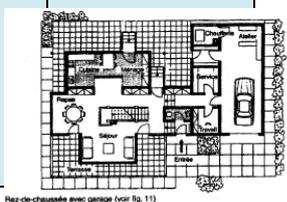
D'après l'ouvrage "EQUIPEMENT HOTELIER" il est nécessaire de majorer le nombre de place dans la restaurant de l'ordre de 20%.

D'après NEUFERT le ratio est de 1,5/ couvert.

Et pour la cafétéria le ratio est de 0,75/couvert.

5/programme spécifique :

équipement	fonction	espaces	programme quantitatif	effectif	programme qualitatif
	Accueil 170m ²	-Coin réception -Salon -Bagagerie -Sanitaire -Salle de surveillance	30m ² 50m ² 20m ² 50m ²	1 1 2 1	
Hotel 18372m ²	Hébergement 6000m ²	-Ch. simple -Ch. double -Suite -Suite présidentiel	15 20 35m ² 40m ²	100 170 20 10	
	Restauration 1750m ²	-Restaurant traditionnel -Restaurant -Pizzeria -Cafétéria -Réfectoire -Bar	300m ² 700m ² 100m ² 300m ² 200m ² 150m ²	1 1 1 1 1 1	 Table bar.
	Loisir et détente 6122m ²	-s de jeux électroniques -cyber -s de jeux -piscine couverte -piscine -Terrain de tennis -Discothèque	70m ² 40m ² 70m ² 170m ² 2000m ² 1371m ² 500m ²	1 1 1 4 1 2 1	 Table de billard.
	Thalasso-thérapie 1220m ²	-jacuzzi -sauna -relaxation sur lit -solarium artificiel -fangothérapie	20m ² 40m ² 20m ² 50m ²	10 8 14 4	 Spa avec jacuzzi (1), sauna (2), salle de bains (3), banc de massage (4), douche (5), hammam (6), piscine (7) à débordement.
	Culture 340m ²	-Médiathèque -Salle de cinéma -Salle de lecture	70m ² 100m ² 70m ²	1 2 1	
	Commerce 1000m ²	-Boutique	20m ²	5	

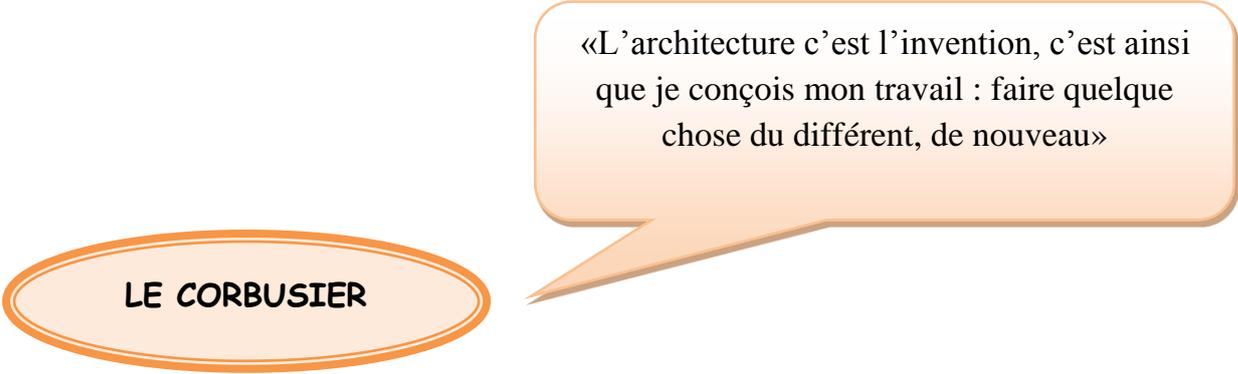
	Restauration 850m ²	-Restaurant -Réfectoire -Bar -Banquet	300m ² 200m ² 150m ² 200m ²	1 1 1 1	
	Loisir et détente 820m ²	-Salle de jeux -Salle de jeux électronique -Salle de billard -Casino	150m ² 70m ² 100m ² 500m ²	1 1 1 1	
	Remise en forme 300m ²	-Salle d'aérobic -Salle de musculation	150m ² 150m ²	1 1	
	Affaire 470m ²	-Salle de projection -Salle de conférence -Salle de commission -Salle d'honneur	70m ² 200m ² 150m ² 50m ²	1 1 1 1	 ⑥ Disposition des sièges type parlement 600 personnes
	Administration 140m ²	-Bureau directeur -Bureau de secrétaire -Bureau d'adjoint -Bureau manager -Bureau de finance	30m ² 20m ² 25m ² 25m ² 40m ²	1 1 1 1 1	
	Commerce 2950m ²	-Boutiques -Hyper marché -Show-room	50m ² 1500m ² 700m ²	15m ² 1 1	
	Service 1500m ²	-Dépôt -Garderie -Pressing -Cuisine -Blanchissement -Local G électrogène -Local climatisation -Local chaufferie	500m ² 50m ² 200m ² 300m ² 300m ² 50m ² 50m ² 50m ²	1 1 1 1 1 1 1 1	 7) pour minime d'un massif 4.0 m. niveau 5.0 m. D) Cuisine de grands hôtels-restaurants.
	Culture 200m ²	Salle de cinémathèque	100m ²	2	
Bungalows 10800m ²	Hébergement 10800m ²	-Type A : *ch. des parents *ch. des garçons *ch. des filles *ch. des visiteurs H	20m ² 15m ² 15m ² 15m ² 15m ²	30	 Rez-de-chaussée avec garage (voir fig. 11)

		*Ch. des visiteurs F *Salle de bain *Cuisine *Terrasse *Salon -Type B *ch. des parents *ch. des garçons *ch. des filles *ch. des visiteurs *Salle de bain *Cuisine *Terrasse *Salon *jardin	5m ² 15m ² 50m ² 30m ² 20m ² 15m ² 15m ² 15m ² 5m ² 15m ² 15m ² 30m ² 50m ²	30	
parc aquatique 20000m ²	Loisir 20000m ²	-Glissade d'eau pour adulte -Glissade d'eau pour enfant	20000 M ²		
Parc d'attraction 20000m ²	Loisir 20000m ²	-grande roue -bateau basculant -carrousel -tasses -avions -chaises volantes	20000 M ²		

La surface totale : 82844m²+circulation 20%=99412.8m²

CHAPITRE : 3

Approche Architecturale



LE CORBUSIER

«L'architecture c'est l'invention, c'est ainsi que je conçois mon travail : faire quelque chose du différent, de nouveau»

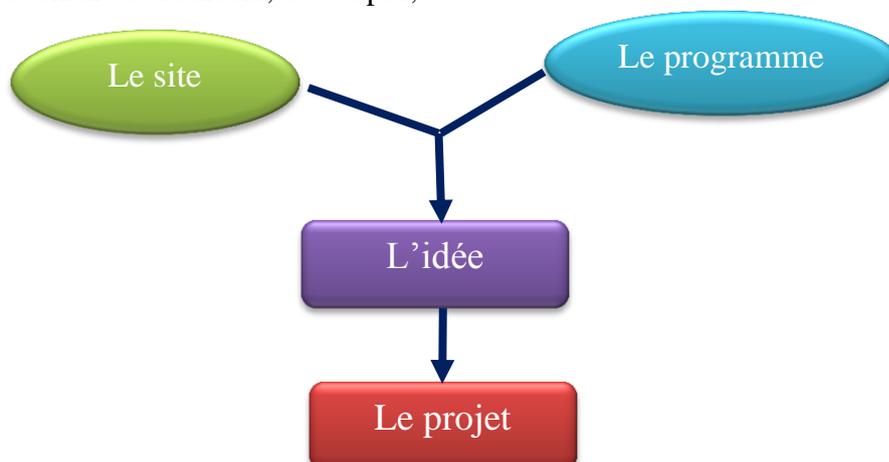
1- Introduction :

« ... le but de l'architecture est de donner un ordre à certains aspects de notre environnement, cela implique que l'architecture contrôle ou règlemente les relations entre l'homme et son environnement.... L'architecture a parfois symbolisé essentiellement des objets culturels... »

L'approche architecturale constitue l'avant dernière phase de l'élaboration de notre projet. Après un rappel sur les fondements théoriques et les instruments adoptés pour la projection, nous présentons :

- En premier lieu, les éléments de base pour la conduite de la conception du projet en prenant en compte à la fois les éléments du programme de base et les principes directeurs liés aux aspects fonctionnels, au rapport du centre projeté à son environnement.

En second lieu la formalisation du projet qui apparaît en tant que synthèse dans la conception des différentes façades (principales et secondaires), de volumes et leur composition, de texture et couleurs, de coupes, etc.



Genèse de projet :

1-Introduction :

Dans cette partie, nous illustrerons les principes de composition de notre projet tout en tenant compte des synthèses tiré des étapes précédentes.

Le passage de l'idée à sa concrétisation nécessite un espace de référence conceptuelle

Constitué de trois sous espaces de référence, chacun de ces concepts intervient sur un aspect particulier de la conception.

Le contexte : c'est les potentialités du site et ses contraintes.

Le programme architectural: c'est les fonctions et les activités déterminantes dans l'espace.

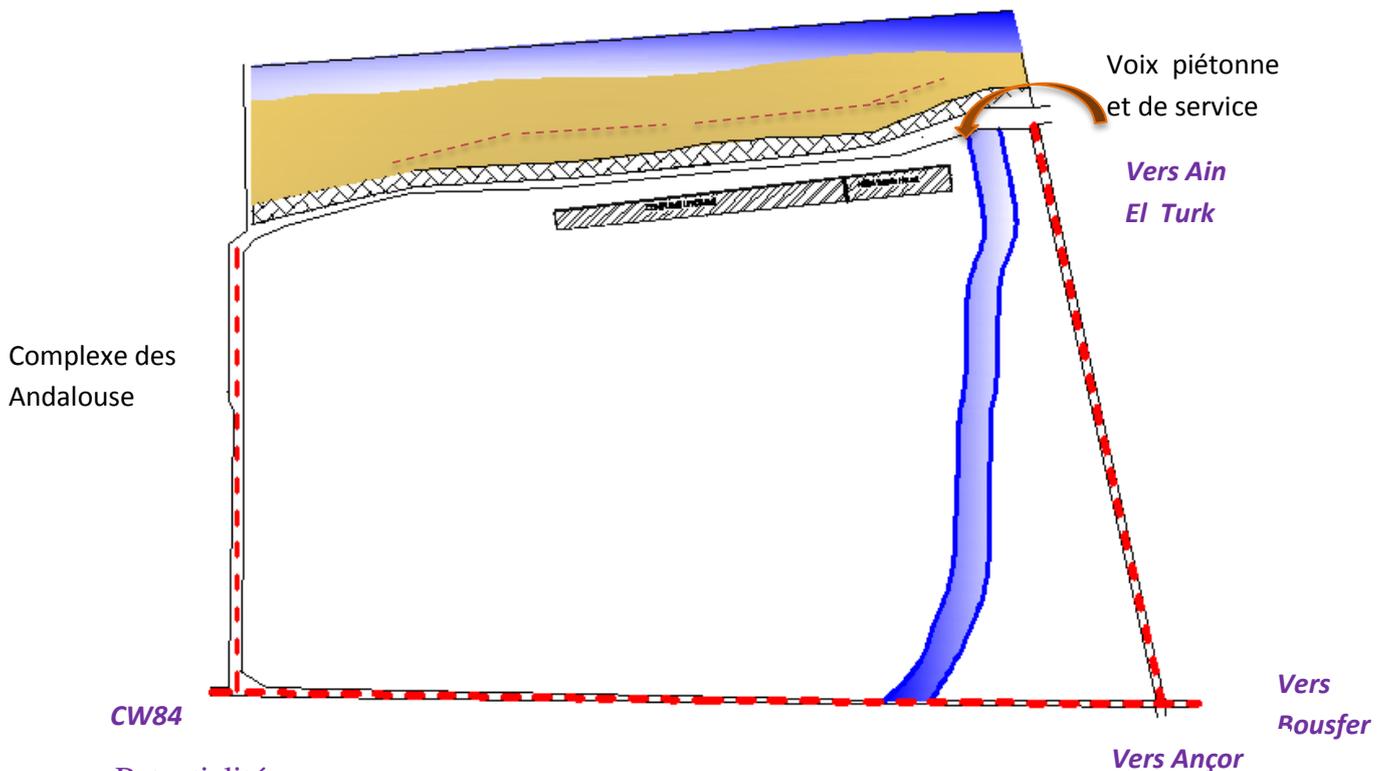
Le style : c'est le langage et le mouvement architectural.

2-Principe D'aménagement Directeur :

2.1-Genèse du projet :

1^{ère} Etape : Accessibilité

La coupure de la voix nord et la remettre en voix piétonne et de service pour le complexe des Andalouse.

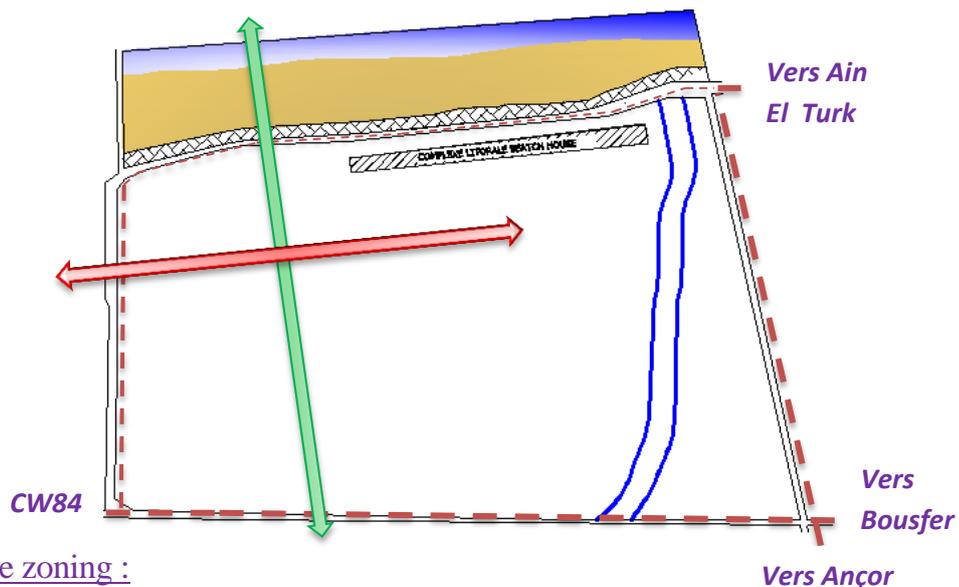


Potentialités

Détermination des axes qui ont une signification forte avec le site.

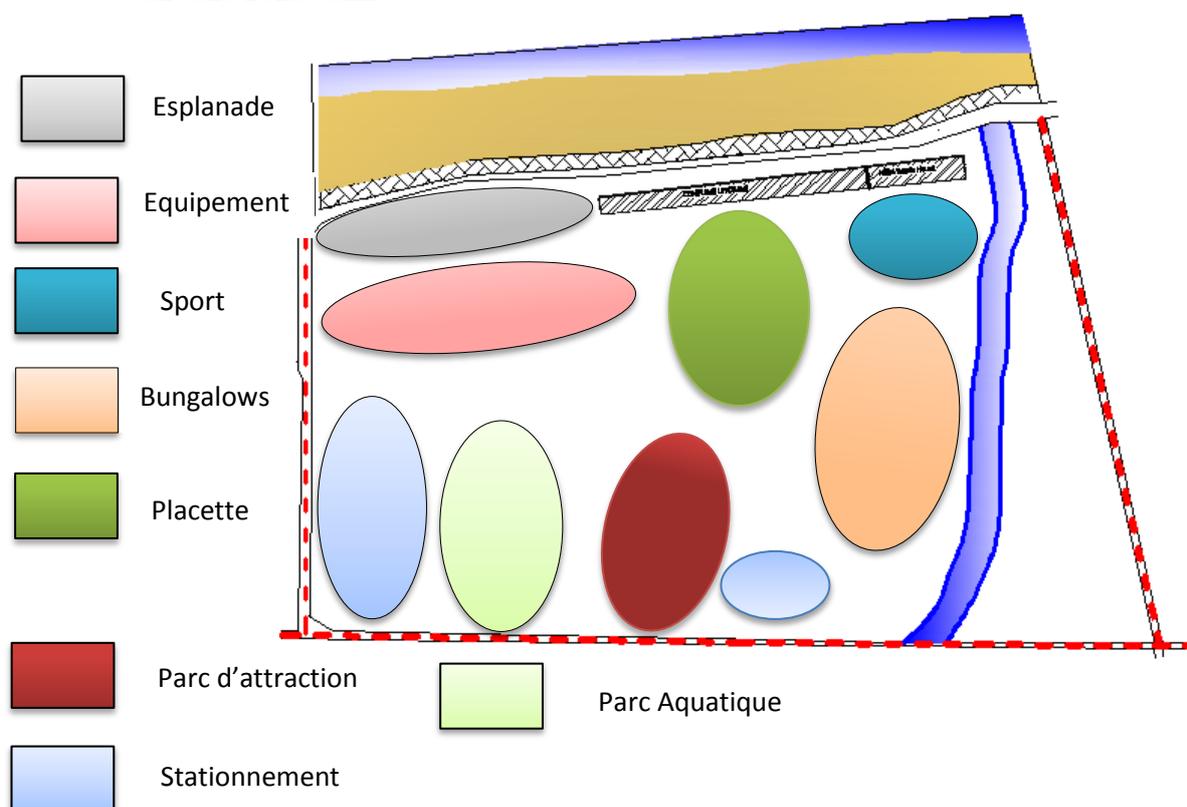
-L'axe fonctionnel qui longe le périmètre de la plage

- L'axe visuel: c'est à partir de cette axe qu'on aura une vue globale sur la plage et il permettra la continuité vers la mer



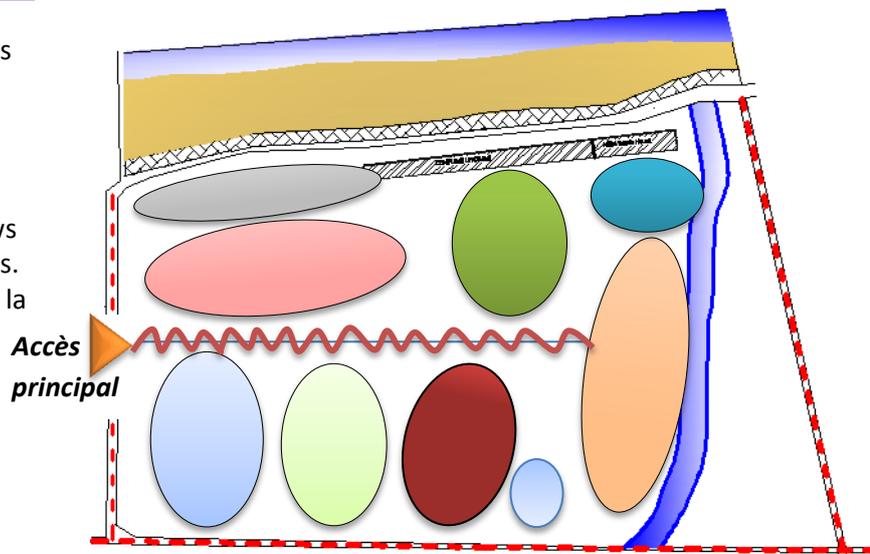
02^{ème} étape zoning :

- L'implantation de l'équipement (commerce, hébergement, restauration, Thalassothérapie, sport é loisir) dans la partie nord du terrain pour bénéficier de maximum vue vers la mer
- La création d'une esplanade afin d'animer le front de mer.
- Laisser les parkings à l'écart du projet et privilégier la circulation piétonnière.
- L'implantation de l'aqua parc et le parc d'attraction dans la partie bruyante à proximité de l'accès principal.
- La création d'un parc, aire de jeux et espaces vert au centre pour créer un espace central.
- l'implantation des bungalows, dans la partie est du projet qui est considérée comme étant une zone calme.



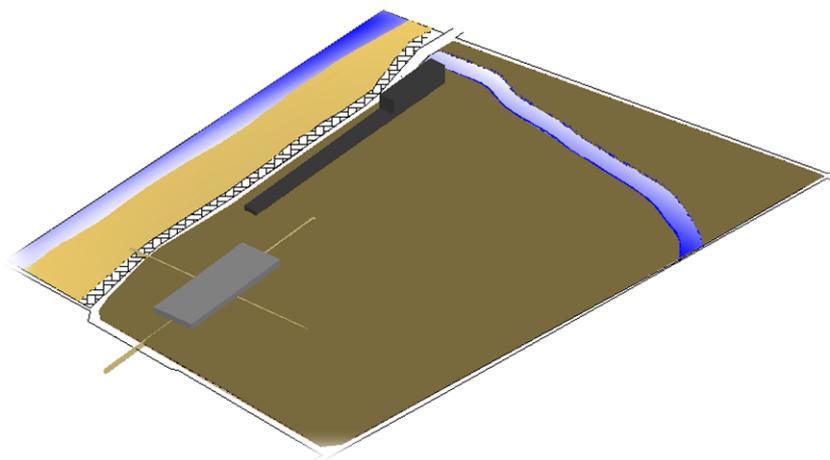
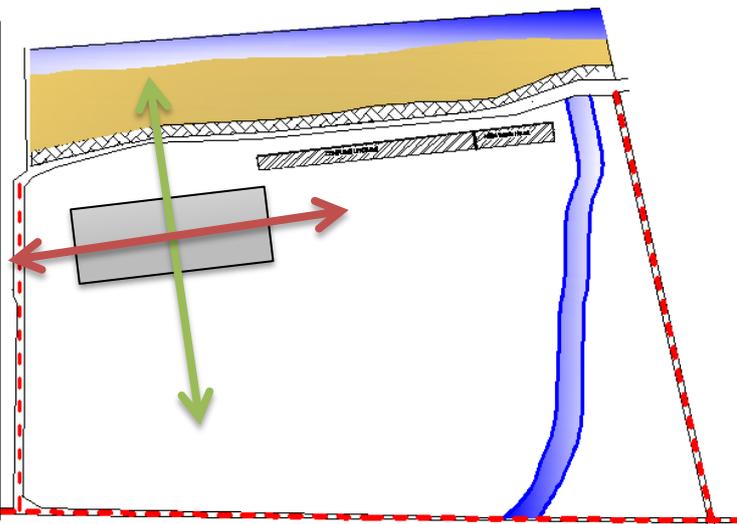
3ème Etape Implantation

*L'implantation de l'accès principal dans la partie ouest de terrain et créer une voie piétonnière qui assure une circulation directe vers les bungalows et les autres équipements.
 *Créer une continuité de la voie piétonnière du complexe les Andalouse dans notre projet.



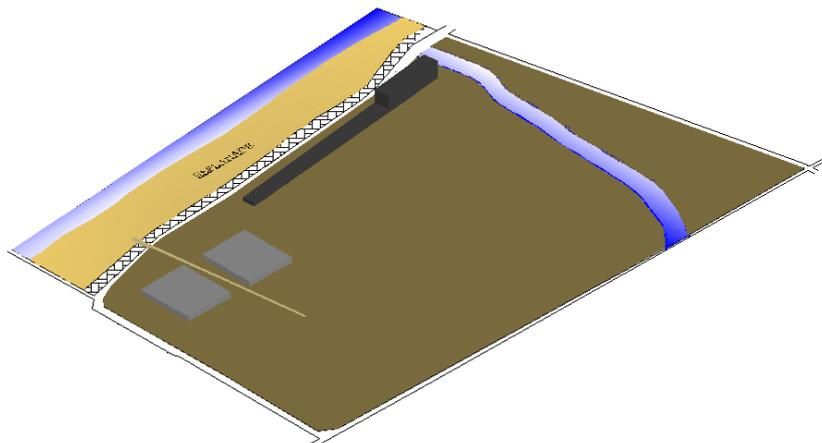
2.2-Genèse de l'équipement
1ère Etape

L'implantation de l'équipement (commerce, hébergement, restauration, loisirs et sport) dans la partie nord du terrain résultante de l'intersection de deux axes importants afin de favoriser les vues panoramiques les plus importante
 - Suivre l'axe qui longe le périmètre de la plage dans la composition volumétrique pour assurer la valorisation de la vue panoramique sur la mer.



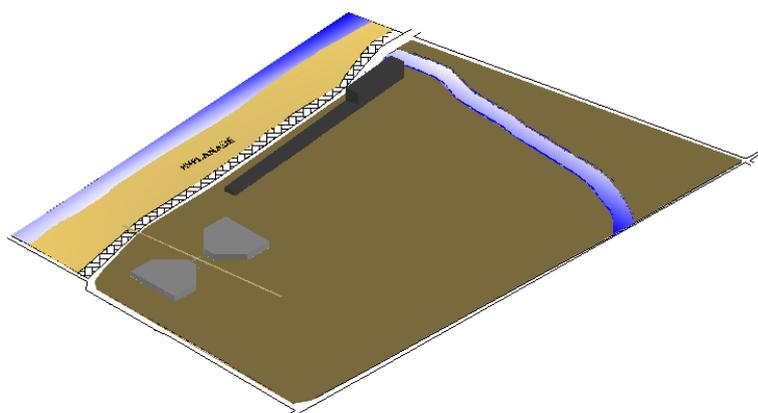
3eme Etape

La création d'une percé visuelle qui assura une continuité visuelle vers la mer.



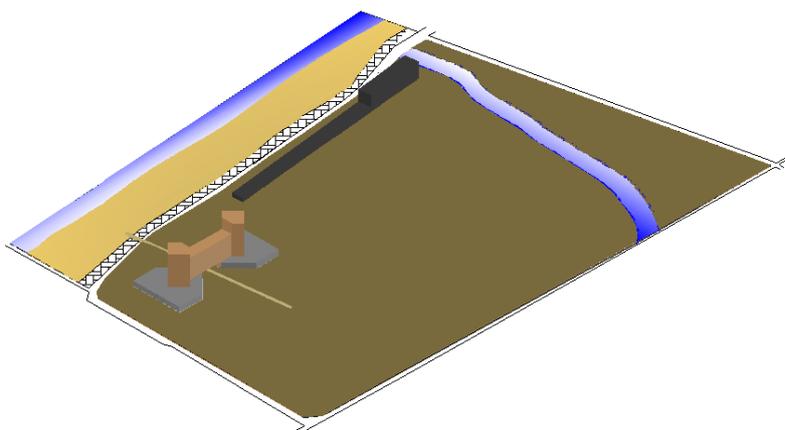
4eme Etape

Tronquer les deux carrés pour favorisé la maximum vue vers la mer.



Etape5 :

L'implantation de volume d'hébergement.



3-Description Du Projet :

3.1 Description du plan de masse :

- Le plan de masse est une combinaison et une liaison entre différents espaces afin de permettre non seulement une bonne circulation mais aussi une promenade à l'intérieur du

complexe

-L'accès principal se trouve dans la partie ouest de projet qui est caractérisé par un flux mécanique faible.

-Le point fort de notre conception demeure dans la position des parkings qui est bien réfléchi par rapport aux différents accès du projet

-L'accès automobile est interdit à l'intérieur du complexe sauf en cas d'urgence, ce qui minimise plus au moins la pollution émise par les voitures, et diminuer les nuisances sonores.

- Le bloc accueil, control, et gestion est placé à l'entrée du complexe pour orienté les visiteurs (l'hôtel, parc aqua parc, appart hôtel ...).

- La liaison entre les différents espaces est assurée par des espaces aménagés, espaces verts, et plusieurs circuit, notamment piétons dont l'ambiance fait le masse avec l'idée de promenade intérieur qui mène vers les différentes fonctions.

-Notre projet s'intègre dans un espace verdoyant (jardins, air de jeux, bande verte) la présence de cette végétation permet non seulement d'oxygéner l'air, mais aussi l'ombrage saisonnier, fait écran contre le vent, et rafraichit l'air.

-Le projet est bien réfléchi puisqu'il repose sur le simple agencement des espaces et la hiérarchisation dans la disposition des différentes fonctions. Le principe de centralité des espaces verts permet l'animation car ces derniers sont des espaces de regroupement et de liaison et de rencontre.

-La partie périphérique du projet est considérée comme étant une zone calme ce qui justifie l'implantation des bungalows, et d'espaces verts semi privés favorisant les échanges sociaux.

-Le projet est doté d'une piscine extérieur orientée vers la mer pour profiter d'une vue panoramique.

-Des terrains de jeux sont répartis à proximité des entités d'hébergement.

Description fonctionnelle du projet :

1- Partie équipement :

-On retrouve plusieurs fonctions selon les besoins de l'utilisateur et de l'usager avec des liaisons de degrés d'importance différents entre les différentes fonctions pour permettre une flexibilité fonctionnelle

- A noter que l'hôtel, l'appart hôtel et deux entités de restauration sont dotés des trois accès, deux coté plage, et l'autre depuis l'entrée du complexe.

- Le sous-sol :

Réservées aux locaux techniques et de service mais aussi des locaux réservés aux personnels.

Il comprend une discothèque, et un casino.

- Le rez de chaussée :

- Le rez de chaussée sous pilotis est considéré comme une esplanade. il abrite un espace commun qui est le noyau central.

- Ce noyau va animer le projet et créer une articulation entre l'hôtel et l'appart hôtel

Dans la partie hôtel :

- on se retrouve devant un grand hall d'accueil regroupant : un restaurant avec terrasse, pizzeria et cafétéria, donnant sur l'esplanade, Ces fonctions s'articulent autour d'un patio central qui présente des bassins décoratifs, et un salon d'accueil
- il comprend aussi des salles de jeux et des espaces de service. et les piscines de Relaxation.

Ce niveau n'est pas réservé qu'aux clients résidents puisqu'il abrite des fonctions ouvertes pour le public.

- Dans la partie appart hôtel :

- on retrouve la même répartition que celle de l'hôtel c'est-à-dire plusieurs espaces qui sont : restaurant, l'orientation, l'accueil et réception, et on retrouve aussi le centre commercial ces derniers s'articulent autour d'un patio central aménagé en salon d'accueil, espaces vert et jet d'eau
- Les circulations verticales se font à l'aide de deux escaliers et de quatre ascenseurs bénéficiant d'une vue panoramique sur le patio.

- Le 1er étage :

- Dans la partie hôtel :

- on retrouve la thalassothérapie qui regroupe plusieurs espaces que le sauna, les salles de Relaxation. Les salles de solarium et de fangothérapie ... il comprend aussi une administration, une garderie pour enfants, les salles de prières et, ainsi qu'un salon de détente donnant sur un vide du patio.

- Dans la partie Appart hôtel :

on retrouve l'affaire qui regroupe plusieurs espace tel que la salle de commission, salle de réunion, salle polyvalente

.La partie appart hôtel :

- A partir de cet étage commence la distribution des appartements de plusieurs types et offrent une vue panoramique à pratiquement 50% sur la mer.

- L'hôtel :

- A partir de cet étage commence la distribution des chambres et des suites de différents types avec une vue à pratiquement 50% sur la mer.

Les façades :

Le projet architectural dans son ensemble est traité d'un style moderne et arabo mauresque.

CHAPITRE : 4

Approche Technique

1-)Introduction :

<< Dans l'architecture, la technique est au service de l'innovation formelle dans l'instrumentalité architecturale>>

Dans ce chapitre ; on va présenter notre projet en terme de matériaux, de technique construction et de technologie.

Il s'agit de de terminer le type de structure choisis afin de répondre aux critères suivants :

- > La stabilité de l'ouvrage
- > Le confort
- > La sécurité
- > L'économie
- > L'esthétique

2-Choix du système structurel :

Le choix du système constructif relatif au projet est déterminé selon plusieurs critères tels :

- La recherche d'une cohérence entre la composition formelle adoptée et le choix structurelle nous permettant d'apporter des solutions logique aux diverses situations qui se présentent dans le projet.

-L'image du projet, et donc affirmer notre aire à travers sa structure, sa texture et les nouvelles techniques et procédés de réalisation.

-La recherche d'une fluidité d'espace à l'intérieur du projet, et ça d'après le compartimentage général voulu.

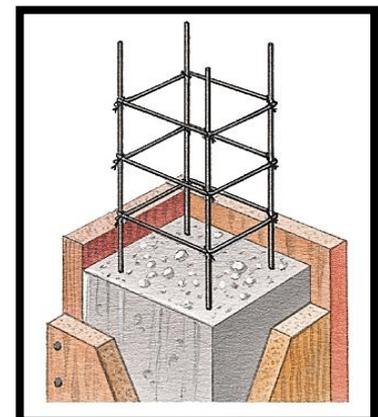
-La recherche d'un système capable de résister aux efforts horizontaux et verticaux, à savoir le vent et le séisme.



Notre projet exige une structure qui assure sa vocation avec un maximum d'espaces libres et de dégagements, permettant une sensibilité importante de ses espaces en leur offrant une flexibilité maximale à travers des séparations et des aménagements adéquats.

-De ce fait, nous avons opté pour le **système portique** qui est un système économique souvent utilisé.

Les portiques sont des éléments de structure composée de **poteaux poutres** permettant une liaison extrêmement rigide, existante entre la tête des poteaux et la traverse haute, une liaison qui confère à ces structures leur très grande résistance sous charges horizontales et verticales.



2-1 Le béton armé :

-Le béton est le matériau de liberté qui permet une stabilité et une flexibilité maximale, et nécessite peu d'entretien, résiste bien au feu, mais encore ce choix s'est fait par rapport à la facilité de mise en œuvre.

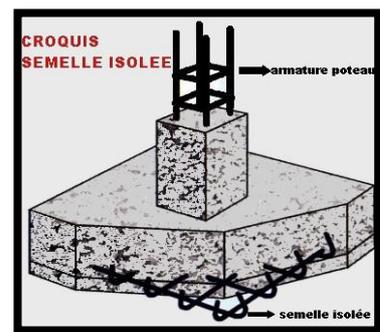
-Toutefois, nous avons eu aussi recours au système mixte ; poteaux en béton et couverture en métal, pour régler une situation relativement délicate dans le projet. Car elle nécessitait l'utilisation d'une couverture en verre portée par une poutre métallique (Le patio).

2- Les gros œuvres.

2-1 L'infrastructure : L'infrastructure, constituée des éléments structuraux des sous-sols éventuels et système de fondation doivent former un ensemble résistant et rigide, prenant si possible, appui à un minimum de profondeur sur des fondations en place compactes et homogènes, hors d'eau de préférence.

2-1-1 Les fondations :

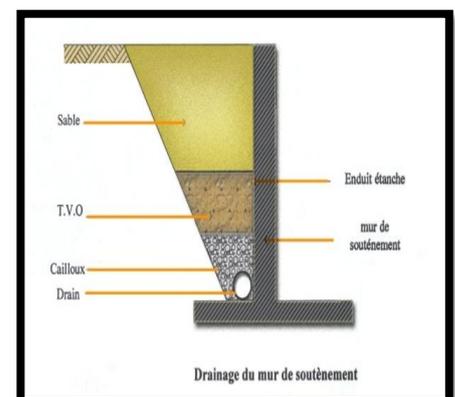
-Les fondations sont constituées par l'ensemble des ouvrages qui réalisent l'interface entre les éléments porteurs d'une construction et son sol. Elles ont pour rôle de transmettre les charges supportées par les éléments de la superstructure au sol, de limiter les tassements différentiels et le déplacement horizontaux. Leur forme, leurs dimensions et leur emplacement dépendent étroitement des caractéristiques géologiques du sol sur lequel elles reposent, du poids de la construction qu'elles supportent.



-Pour répondre à ces données, nous avons opté pour un même type de fondations : en béton armé, sous formes de semelles isolées qui seront chaînées sur 2 directions coulées sur chantier sous les poteaux et des semelles filantes sous les voiles.

2-1-2 Partie souterraine :

-Mur de soutènement : Nous avons prévu des murs de soutènement en béton armé dans les parties enterrées comme le sous-sol, afin de retenir les poussées des terres. Tenant compte de la nature du sol, les murs de soutènement seront accompagnés d'un drainage périphérique, afin de localiser les remontées d'eau au niveau des ouvrages enterrés.



2.2. La superstructure : Pour offrir une meilleure résistance aux séismes, les ouvrages doivent de préférence avoir, d'une part une forme simple d'autre part, une distribution aussi régulière que possible des masses et des rigidités tant en plan qu'en élévation.

2-2-1 Ossature en béton armé :

-Composition et portée : l'élément porteur se compose de poteaux assemblés rigidement aux poutres et de planchers encastrés dans l'ensemble.

-La portée maximale des poutres varie de 20 à 25 m.

-La distance maximale entre poutres varie de 8 à 15 m, si cette distance dépasse les 16m, on opte pour des poutres secondaires intermédiaires.

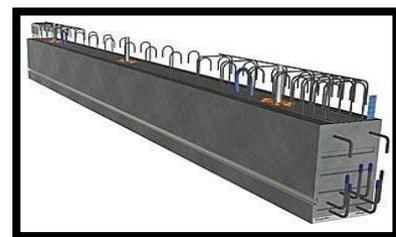
-La hauteur d'étage est de 5m.

-La retombée égale 1/12à 1/16 de la portée maximale du porté.

-Les poteaux : Les poteaux constituent des éléments porteurs, ils participent à la stabilité du bâtiment ; ils sont positionnés suivant une trame maximum de 25m, en général se sont des poteaux rectangulaires de 100*45cm.

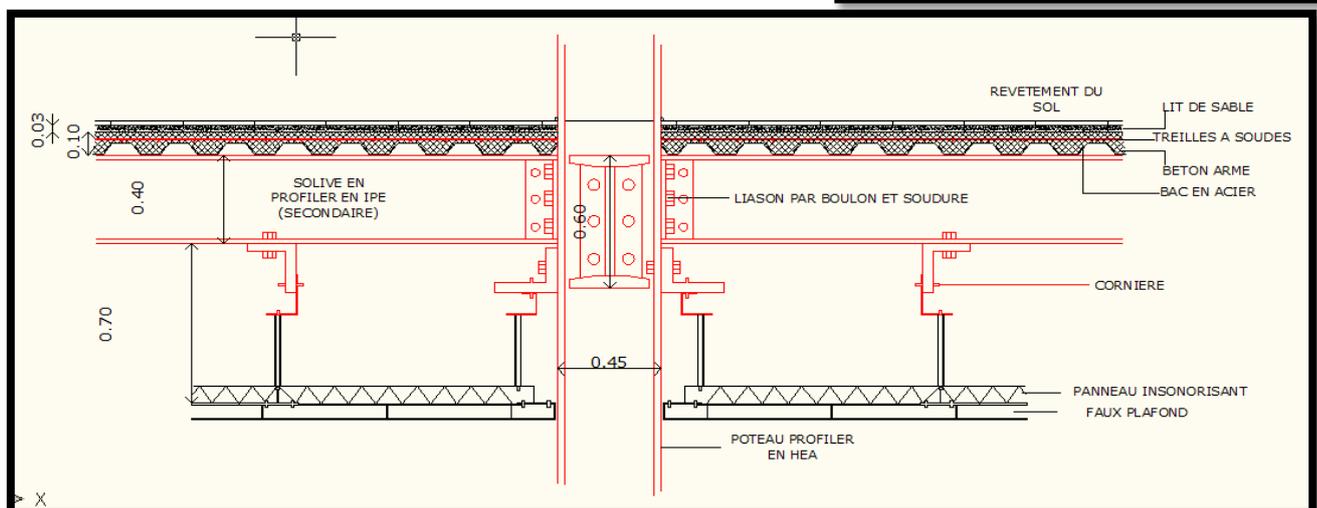
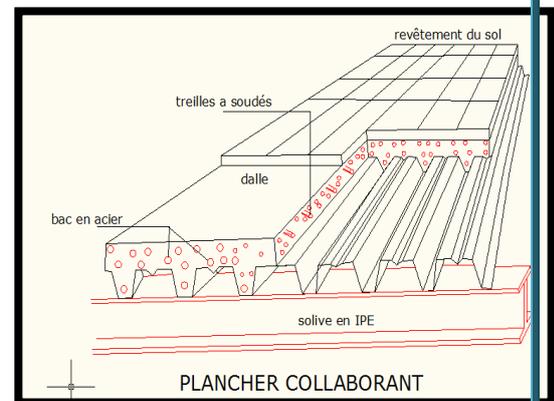


-Les poutres : La façon la plus simple pour porter une surface plane, comme une toiture ou un plancher, consiste à disposer une série de poutres parallèle sur lesquelles sont posés des éléments secondaires en mesure de reprendre les charges et de les transmettre aux poutres. En général se sont des poutres rectangulaires de 150x 45 cm.



Plancher : Plancher mixte acier-béton. Collaborant

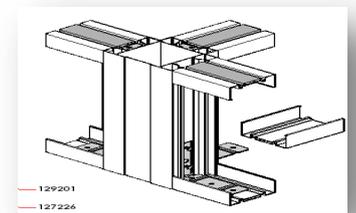
Le plancher mixte est un système porteur formé par les poutres, la tôle profilée et la dalle de béton armé coulée dessus. Le béton remplit la fonction de membrure supérieure comprimée, la tôle profilée sert d'armature et garantit par sa forme l'adhérence au béton. Un léger treillis d'armature dans la dalle est destiné à limiter la fissuration



du béton. Lorsque la dalle est liée à la poutre par des connecteurs, l'ensemble constitue un plancher mixte acier-béton. Ce système est très économique.

-Le contreventement

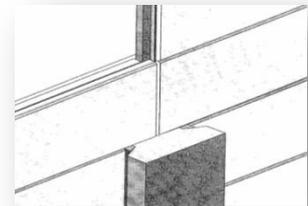
-Le système de contreventement assure la rigidité et la stabilité vis-à-vis des forces horizontales engendrées par le séisme et le vent.
-Dans notre cas, le contreventement est assuré d'une part par les planchers disposés dans chaque niveau de l'équipement. D'autre part, par le système structural choisit, qui assure le contreventement dans les deux sens, longitudinal et transversal par les portiques en béton armé.



-Les joints :

Afin d'assurer une régularité des masses et des rigidités, les joints sont disposés au niveau de l'ouvrage, ces derniers peuvent jouer le rôle des éléments résistants aux charges horizontales tel que les séismes et les vents.

-Les joints de rupture : Ils sont prévus là ou à un changement de forme, et une différence de hauteur importante. Afin d'assurer la stabilité du bâtiment et d'offrir à chaque partie son autonomie, leur emplacement.



-Les joints de dilatations : Ils sont prévus pour répondre aux dilatations dues aux variations de température.

-La circulation verticale :

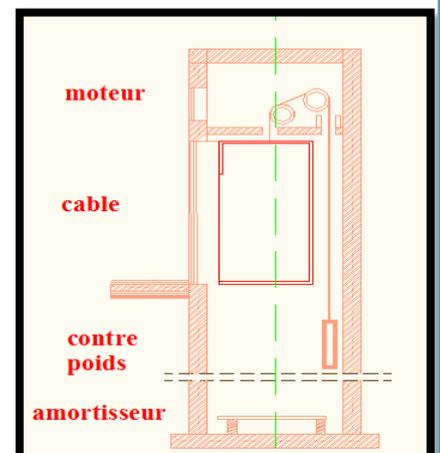
-Les escaliers : Les escaliers sont des éléments destinés en premier lieu à assurer le franchissement des différents niveaux d'un immeuble, mais ils peuvent également avoir un rôle ornemental .nous avons choisi des escaliers en béton armé pour l'ensemble du projet :

-Les ascenseurs : La circulation mécanique verticale est assurés par un ascenseur placé au niveau du hall d'une capacité de 8 personnes, et un autre pour le service ils sont contrôlés automatiquement et tractés par des câbles dont les portes coulissantes sont obligatoires. Leurs dimensions sont de 2.70 m de longueur et de 1.60 m de largeur.

- Les Monte-charges :

Nous avons choisi des monte-charges hydrauliques qui pouvant atteindre une charge de 1000 kg et une vitesse moyenne de 0.32m / s.

3)Second œuvre :



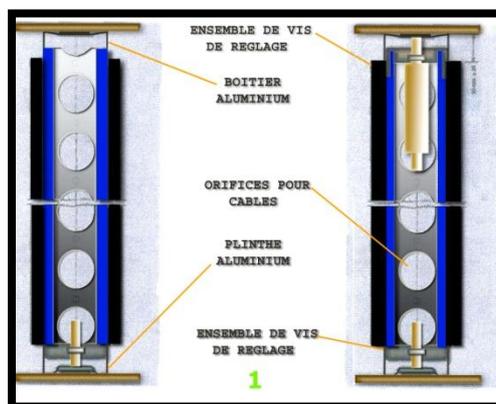
1-Les Cloisons :

Les cloisons intérieures utilisées pour notre projet sont :

- Cloisons à vitrage double.
 - Panneaux à double peau de Placoplatre.
 - Cloisons en syporex.
 - Cloisons en PVC.
 - Cloisons en parpaings
- Les cloisons à double vitrage ; à l'intérieur des espaces publics (surfaces de commerces), nous avons opté pour des cloisons a vitrage double. Elles sont constituées d'une ossature en profilé d'aluminium et des panneaux vitrés, le tout est assemblé en usine. Les couvre joints sont en aluminium amodié.
- Les panneaux à double peau de Placoplatre, prévus aussi à l'intérieur des espaces, notamment les bureaux. Ces panneaux sont réalisés avec isolant en laine de verre monté sur une ossature secondaire.
- Etant donné que pour les locaux humides notamment les cuisines, le degré d'humidité est élevé, nous prévoyons des cloisons en syporex avec un parement en carreaux faïences collés, aussi pour les séparations entre WC, nous proposons des cloisons de 2.20cm en P.V.C (Poly Vinyle Chlorite).
- Pour les locaux techniques (groupe électrogène, local de refroidissement, chaufferie..), nous retiendrons des cloisons en parpaing de 20 cm d'épaisseur pour leur capacité de résistance au feu.



Paroi amovible double



Panneau à double peau de Placoplatre

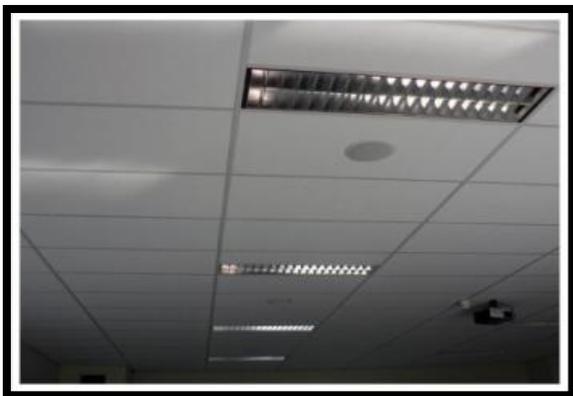


Les cloisons à double vitrage

2-Les faux plafonds :

Ce sont des parois horizontales suspendues sous les planchers .en plus de leur rôle esthétique, ils contribuent au rendement acoustique des espaces, à la protection contre le feu, comme ils permettent le passage des gaines (les câblages, l'éclairage, les gaines de climatisation, le système anti-incendie)

Pour ces raisons notre choix s'est porté sur le faux plafond en plâtre ; on va utiliser es plaques de plâtre d'une longueur de 120cm, d'une largeur de 60cm et d'une épaisseur de 1.5cm.



3-Le traitement de la façade :

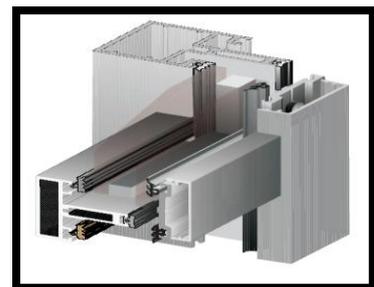
Les mur-rideau

Le mur-rideau (aussi appelé « façade rideau ») est un type de façade légère. C'est un mur de façade qui assure la fermeture de l'enveloppe du bâtiment sans participer à sa stabilité. Les panneaux sont donc appuyés, étage par étage, sur un squelette fixe.

Le vitrage tous les éléments de notre projet seront en triple vitrage c'est-à-dire qu'on aura une paroi vitrée constituées de trois vitres séparées par une «lame d'aire». L'intérêt du triple vitrage est de permettre une amélioration thermique et phonique ,la lame d'air constituant un bon isolant , bien meilleur que le verre lui-même

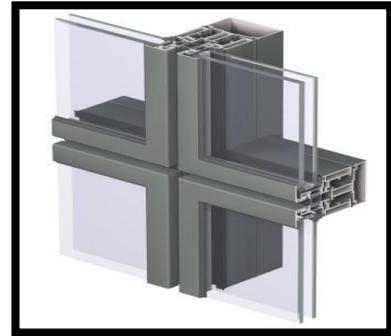
En pratique la lame d'aire est parfois constituée de gaz inertes (argon, Krypton)

Les vitres sont fixés à l'ossature par une patte de fixation, les joints sont en élastomère recouvert par des couvre joints fait



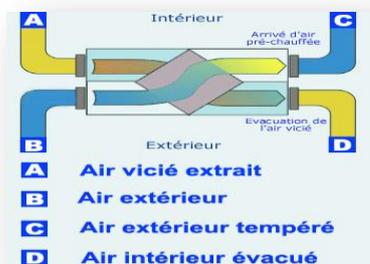
en acier inoxydable.

- Un mur rideau est conçu pour résister :
à l'infiltration et l'exfiltration d'air (l'air peut traverser le mur rideau par les garnitures des meneaux et des traverses, ainsi que les éventuels défauts dans le calfeutrage.
- à la force des vents, les charges de vent varient considérablement d'une région à l'autre, les plus fortes charges apparaissant près des côtes.
- à la dilatation et la contraction thermique ;
- aux séismes ;
- aux projectiles éoliens et autres chutes aériennes ;
- au feu ;
- aux explosions : le mur rideau doit résister au souffle d'explosions, tant accidentelles que de nature terroriste .

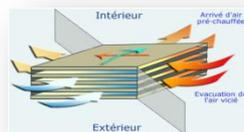


4)Corps d'états secondaires (CES).

- **4-1 Les gaines techniques** : Sur le plan horizontal, toutes les gaines (climatisation, électricité, eau...) passent au niveau du plénum du faux plafond.
- -Verticalement, elles passent par des réservations en béton armé qui traversent tout l'équipement de haut en bas.
- **4-2 Energie électrique** : La distribution se fera par branchement au réseau général, à basse tension qui alimentera l'armoire générale d'alimentation qui se trouve au sous -sol (niveau -20m), cette dernière alimentera l'ensemble des tableaux de distribution prévus à chaque étage. A cet effet, on a prévu une gaine appropriée pour le passage de la colonne montante.
- -Un groupe électrogène est prévu pour garantir l'autonomie du bâtiment, en cas de coupure électrique ou défaillance du transformateur.
- **4-3Ventilation- climatisation** : La ventilation et la climatisation permettent à la fois de contrôler l'alimentation et l'évacuation de l'air à l'intérieur d'un espace fermé afin d'éliminer les odeurs et de fournir suffisamment d'oxygène aux occupants.
- -Pour aérer un bâtiment, le moyen le plus simple est la ventilation naturelle qui utilise la différence de pression entre l'intérieur de l'édifice, la façade exposée au vent et celle qui est à l'abri, ceci engendre une entrée d'air.



- Pour les locaux ne disposant pas d'une ventilation naturelle le renouvellement de l'air se fait en mettant en place une ventilation mécanique contrôlée (VMC) qui se matérialise par un système de gaines communicant directement vers l'extérieur.
- 4-3-1La VMC double flux avec récupérateur :** C'est une ventilation double flux haute performance où l'air chaud extrait des pièces humides, traverse un échangeur de chaleur avant d'être rejeté vers l'extérieur, via un réseau de conduits relié à un caisson.



- 4-3-2La climatisation :** Une centrale de climatisation est prévue au niveau du sous-sol (niveau -20m), elle est chargée du conditionnement d'air dans l'ensemble du projet, cette centrale est munie d'appareils nommés groupes de production d'eau glacée.

- Le puits canadien :** Le principe est d'utiliser de manière passive l'énergie géothermique. Le puits canadien consiste à faire passer, Avant qu'il ne pénètre dans la maison, une partie de l'air neuf de renouvellement par des tuyaux enterrés dans le sol, à une profondeur de l'ordre de 1 à 2 mètres. Respecter une pente pour l'évacuation des condensats d'au moins 2%.et une distance minimum de 1 mètre entre les collecteurs si le réseau est divisé en tronçons parallèles.

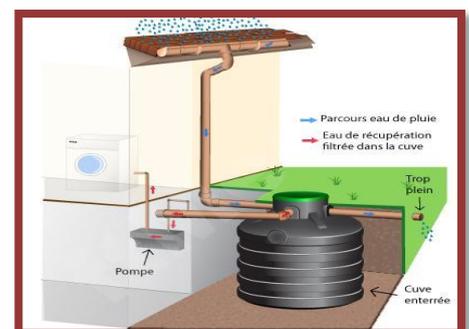


- 4-4Alimentation en eau :** On prévu une bache à eau au sous-sol (niveau -20m) alimentée en eau directement du réseau public, l'alimentation au niveau supérieur se fait à l'aide des colonnes montantes et suppressesurs.



- La récupération d'eau de pluie :** Cette technologie utilise l'eau de toiture pour alimenter l'arrosage du jardin. Mais il est aussi possible d'alimenter les toilettes la machine à laver et des robinets spécifiques. Le concept c'est de capter l'eau de pluie et de la stocker pour un usage ultérieur.

1. Collecte des eaux de toiture.
2. Filtration avant le stockage.
3. Arrivée de l'eau en fond de citerne évitant les remous.
4. Trop-plein siphonide étudié pour l'évacuation de matières flottantes
5. Aspiration sous le fil de l'eau.
6. Station de gestion approvisionnant les besoins : eau

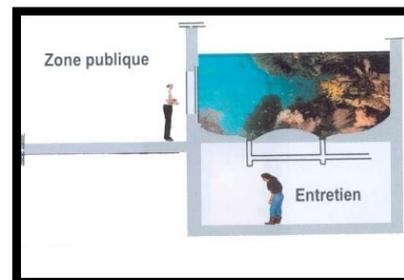


de toilette, robinet de puisage, machine à laver le linge.

- **4-5 Alimentation en gaz :** Branché au réseau public, avec tube et compteur. Il sert à alimenter la chaufferie située au sous-sol (niveau -20m).
- **4-6 La chaufferie :** Une chaufferie est prévue au sous -sol (niveau -20m), elle est constituée d'une chaudière qui alimente en eau chaude les salles d'eau ; l'acheminement s'effectue à l'aide d'un réseau de tuyauteries qui passent par les réservations techniques verticales et au-dessus de faux plafonds.
- **4-7 L'éclairage :** «L'architecture est le jeu savant et magnifique des volumes assemblés sous la lumière». **Le Corbusier.**
- **4-7-1Eclairage naturel :**
- **Eclairage latéral :** le plus ancien et le plus vogue. Assurer par les ouvertures dans les façades.
- La lumière naturelle suivant l'orientation Nord-Sud pour éviter la lumière rasante Est-Ouest.
- **Eclairage zénithal :** il permet une lumière diffusée pour l'ambiance, aussi une libération des surfaces murale à l'exposition, surtout dans les patios.
- **Eclairage diagonal :** Il est obtenu par des fenêtres hautes, permet d'obtenir des surfaces murales entières, d'éviter les inconvénients de l'éclairage zénithal et latéral, car de 1% à 7% de lumière solaire suffit pour éclairer une salle, aussi permet d'éviter l'éblouissement des visiteurs. Mais il reste toujours valable d'utiliser des dispositifs tels: stores, les rideaux, ... etc.
- **5-7-2 Eclairage artificiel :** Il est très employé quand il est direct, et le moyen le plus simple qui permet de régler la qualité et la quantité d'éclairage, en éliminant la lumière de jour par des stores extérieurs, des rideaux intérieurs plus ou moins opaques, et des filtres
- -Au niveau des étages on opte pour un éclairage uniforme qui offre un bon rendu des couleurs offrant ainsi des ambiances de détente tout en évitant l'éblouissement.
- -Au niveau des boutiques et des espaces de consommation ; on aura un éclairage intensif concentré, il est réalisé à l'aide des spots lumineux encastrés en hauteur.
- -Un éclairage de secours doit être assuré en cas de sinistre, il permettra l'éclairage des circulations menant aux sorties de secours qui seront signalisées.
- **4-8 Système de protection :**
- **4-8-1Protection des personnes :** On a prévu des issues de secours pour l'évacuation rapide des personnes en cas de catastrophes.
- **4-8-2Contre incendie :** Elle s'effectue en priorité par l'utilisation de matériaux incombustibles : Panneaux en plaque, en béton.
- De plus, des appareils de détection d'incendie devraient équiper la totalité du l'équipement, tel que :
- **Extincteurs mobiles :**



- Ils constituent les moyens des premiers secours, et les plus efficaces, leur utilisation est prévue dans les dégagements ou à proximité des locaux présentant des risques particuliers d'incendies (Ex : la cuisine, la centre de climatisation et chauffage.....)
- **Extincteurs automatiques :**
- Il s'agit du système de lutte contre incendie disposé au niveau des faux plafonds et destiné directement à diffuser un produit extingueur (eau) sur un foyer d'incendie, il est alimenté par la bache à eau.



Bibliographie :

Livre :

- NEUFERT « les éléments des projets de construction »

Site internet :

- www.wikipedia.com.
- Site officiel direction de tourisme.

Documents :

- Mémoires des promotions précédentes.
- P.D.A.U D'ORAN.
- POS de la commune Ançor.

Administration

- Direction de tourisme Oran
- APC Ançor
- Bureau D'étude URSA-Oran
- Direction de tourisme Tlemcen
- Direction des travaux publics
- Direction de l'environnement